



Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

LA
LANGUE FLAMANDE,
SON PASSÉ ET SON AVENIR.

PROJET
D'UNE ORTHOGRAPHE COMMUNE AUX PEUPLES
DES PAYS-BAS ET DE LA BASSE-ALLEMAGNE.

AVEC UNE CARTE DES DIVERS TERRITOIRES
OÙ L'ON PARLE LE NEDERDUITSCH.

Par Hubert Vandenhoven.

Bruxelles et Leipzig.

C. MUQUARDT.

1844.

Ta 81

ALLER	BRUNN
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

UNIVERSITEITSBIBLIOT



90000002483

Digitized by Google

LA

7. 81

LANGUE FLAMANDE,

SON PASSÉ ET SON AVENIR.

PROJET

**D'UNE ORTHOGRAPHE COMMUNE AUX PEUPLES
DES PAYS-BAS ET DE LA BASSE-ALLEMAGNE.**

AVEC UNE CARTE DES DIVERS TERRITOIRES
OÙ L'ON PARLE LE NEDERDUITSCH.

Par Hubert Vandenhoven.

BRUXELLES.

C. MUQUARDT.

1844.





AVANT-PROPOS.

L'essor qu'a pris la langue flamande en Belgique depuis plusieurs années a causé un étonnement général; après une révolution inspirée et excitée par la France, on devait s'attendre à y voir le français dominer presque sans partage. Delà l'indifférence qui accueillit les premiers essais de nos écrivains dans cet idiome.

Aujourd'hui que son existence s'est manifestée par un mouvement littéraire remarquable, qu'il a même reconquis en grande partie ses anciennes positions dans l'administration publique, on se demande quelles seront les suites de cette réaction linguistique? Sera-t-elle durable? exercera-t-elle une influence heureuse sur le développement intellectuel du pays?

Cette question a déjà plusieurs fois occupé la presse; on l'a résolue en sens divers, chacun d'après ses sympathies et son éducation, personne avec toute l'impartialité désirable. Nous croyons, par suite de notre position et de nos études, pouvoir l'examiner sous un point de vue nouveau et impartial.

Les partisans du flamand voudraient en faire exclusivement la langue littéraire des provinces où il domine; d'autres l'admettent seulement comme idiome de la classe inférieure; ses adversaires pensent qu'il devrait être entièrement extirpé et remplacé par le français.

Quelque désirable que puisse paraître l'unité du langage, on est forcé de reconnaître que c'est chose impossible en Belgique. L'histoire nous montre que le mélange de deux idiomes ou l'absorption de l'un par l'autre peut bien avoir lieu lorsque les populations sont confondues, comme autrefois les Romains

et les Gaulois ou les Normands et les Saxons, mais non lorsqu'elles sont juxta-posées, comme chez nous. L'Alsace et la Flandre française, administrées en français depuis deux siècles, conservent encore leur ancienne langue et, en dépit de l'universalité du français, le bas-breton règne toujours dans les départements du Morbihan et du Finistère. Il faut donc admettre comme point de départ certain que l'idiome flamand ne peut être extirpé et, reconnaissant son existence comme un fait irrémédiable, rechercher quel parti on en peut tirer pour le plus grand avantage du pays.

Si on le restreint aux classes inférieures, on élève une barrière entre elles et le reste de la société. Privés de moyen de communication avec les gens éclairés, le cultivateur, l'ouvrier restent dans une ignorance profonde. Si quelques-uns d'entre eux veulent s'instruire, force leur est avant tout d'apprendre une langue étrangère qui, par ses racines et son mécanisme, diffère totalement de la leur; et comme ils parviennent rarement à la bien comprendre, la science ne leur arrive, par cet instrument nouveau, que comme le soleil à travers un nuage, froide, incomplète et décolorée. Tel est malheureusement l'état actuel de nos provinces flamandes.

D'un autre côté, si l'on veut faire du flamand une langue littéraire, on rencontre des obstacles sérieux : le domaine de cet idiome, même en y comprenant la Hollande, est trop restreint; il ne peut lutter avec les trois grandes langues qui le cernent de toute part. Aussi lit-on aujourd'hui en Hollande, dans la classe instruite, deux fois plus d'ouvrages français, allemands et anglais que d'écrivains nationaux. Tout Hollandais bien élevé connaît au moins l'une de ces langues, quelquefois toutes les trois, et l'auteur qui veut se faire lire de l'Europe, écrit en français ou en latin. Il en est à peu près de même en Danemark et en Suède, où la littérature allemande pénètre de jour en jour davantage, malgré les efforts généreux des écrivains de ces pays qui défendent pied à pied la langue nationale. Le plus célèbre des auteurs danois, le poète Oehlenschläger, a traduit lui-même ses meilleurs ouvrages en allemand; et c'est à partir de ce moment qu'il s'est fait une réputation européenne. « Quand j'écris en danois, dit-il tristement

dans une préface, je n'écris que pour six cents personnes. »

On ne manquera pas d'opposer à ce raisonnement l'ardeur et le zèle qui se manifeste depuis plusieurs années dans nos provinces flamandes en faveur de la langue maternelle. Mais qui peut assurer que ce mouvement sera durable? Quand les premiers moments d'enthousiasme seront passés, trouvera-t-on encore des écrivains qui consacrent leurs veilles à des publications dont ils ne peuvent attendre qu'une gloire de clocher? Et s'il surgissait parmi eux un homme de génie, croit-on qu'il ne sente pas le besoin d'être lu de l'Europe et, qu'imitant OEhlenschläger, il ne dépose pas bientôt son humble chalumeau pour emboucher la trompette puissante des Lamartine ou des Schiller, qui fasse retentir son œuvre jusqu'aux extrémités de l'Europe?

Sous un autre rapport il serait encore difficile à l'idiome flamand, dans son état actuel, de soutenir avec avantage la concurrence du français. Depuis le XV^e siècle, loin de gagner, il a dégénéré. Autant l'ancienne langue de Maerlant était douce et sonore, autant la langue moderne est rude et pesante. Elle a perdu des mots et surtout des formes indispensables, telles que la 2^me personne du singulier, si gracieuse et si naïve, et l'emploi du datif, qui donnait tant de précision au discours.

La réforme orthographique récente est sans doute un premier pas dans la voie du perfectionnement; mais il faut se garder de lui donner plus d'importance qu'elle n'en a réellement. L'orthographe n'est que la forme extérieure de la langue, l'habit qui la recouvre; ce n'est pas la langue elle-même. De toutes les questions décidées par la Commission, une seule était véritablement importante et grammaticale, celle de savoir si l'article masculin singulier devait être au nominatif *de* ou *den*. Il reste donc beaucoup à faire à la langue flamande, rien que pour regagner ce qu'elle a perdu.

En présence de ces difficultés, l'opinion la plus rationnelle serait-elle celle de quelques écrivains allemands qui, s'appuyant sur l'histoire de leur langue, nous conseillent d'adopter pour idiome littéraire le *hochdeutsch*, ainsi que l'ont fait depuis plus de deux siècles nos anciens frères les bas-Allemands de l'empire germanique? « Le flamand, disent-ils, n'est qu'un dialecte allemand; tout homme qui connaît bien le *nederduitsch*,

pourra lire et comprendre assez facilement l'allemand, qui est un composé de divers dialectes teutoniques, que des hommes de génie ont transformé peu à peu en une langue aussi riche qu'harmonieuse. L'allemand est pour le Belge germanique sa propre langue embellie, idéalisée, adaptée à un système rythmique aussi parfait que celui du grec et du latin. Le Hollandais apprécie tout cela depuis longtemps ; aussi tout Hollandais qui a reçu quelque éducation sait l'allemand. C'est de cette source qu'il puise les perfectionnements qu'il introduit dans son dialecte, et cela est si vivement senti en Hollande, que Bilderdyk disait qu'avant cent ans le hollandais (seul dialecte germanique, à part les idiomes scandinaves, qui ne s'est pas fondu dans l'allemand) différera bien peu de cette dernière langue.

« Le gouvernement autrichien a commis une faute impardonnable en négligeant d'introduire peu à peu l'allemand dans les provinces flamandes, comme l'ont fait les autres gouvernements dans les contrées où le *nederduitsch* subsistait comme dialecte parlé et écrit ; comme l'ont fait même les Suisses allemands lorsqu'ils renoncèrent pour les transactions écrites à leur doux et harmonieux idiome, qui s'éloigne plus de l'allemand que le flamand et qui a, dans ses *Minnesünger*, une littérature poétique remarquable.

« Le Belge germanique n'a pas besoin, pour appartenir à une grande famille littéraire, de recourir au français. En cultivant le haut-allemand, il s'adresserait à plus de 40 millions d'hommes auxquels il se rattache par son origine, son langage et ses mœurs, tandis que le Belge wallon, qui, par sa langue et ses relations appartient à la civilisation française, écrirait pour les 35 millions d'hommes auxquels il se rallie naturellement (1). »

Quel immense résultat ! La diversité des langues, que l'on a tant de fois déplorée, deviendrait un avantage. Rapprochés de l'Allemagne par la littérature au même degré que nous le sommes de la France, nous resterions dès lors dans un juste

(1) Le Dr Coremans, dans le *Conservateur Belge*, du 13 août 1837. Voyez aussi Löbell, *Reisebriefe aus Belgien*, Berlin 1836, p. 367, et s. W. Plate, *Die Blouse, oder Scenen aus dem Volksleben in Belgien*, Bremen, 1839. p. 19.

équilibre entre l'influence française et germanique. Nous participerions, pour une part égale, aux travaux de nos voisins et notre pays, profitant de son heureuse position, deviendrait l'entrepôt littéraire sur lequel s'échangeraient les richesses intellectuelles de ces deux grandes nations.

Nous avons cru autrefois à la possibilité d'une semblable combinaison. Aujourd'hui nous reconnaissons franchement qu'elle est impossible, non point en elle-même, mais par suite des préventions nationales. Bien que le flamand ne diffère pas plus de l'allemand que le wallon du français, et qu'il se rapproche plus du *hochdeutsch* que beaucoup de patois de l'Allemagne, il existe néanmoins comme langue écrite depuis bien des siècles ; il a sa grammaire et sa littérature et n'a jamais cessé, dans un pays voisin, d'être l'idiome du gouvernement et des classes instruites. On conçoit que les populations du nord de l'Allemagne, qui n'étaient pas dans les mêmes conditions, aient pu abandonner leur dialecte pour adopter celui des contrées méridionales qui formaient avec elles un seul corps politique ; mais aux yeux de nos populations flamandes, l'allemand sera toujours considéré comme une langue étrangère et un sentiment d'amour-propre national empêchera de l'adopter.

Or un autre moyen se présente.

En étudiant, il y a quelques années, les anciens poèmes flamands, nous avons été frappés d'une part des beautés de la langue de cette époque sous le rapport de l'harmonie, de la naïveté et de la précision ; de l'autre de sa ressemblance avec la langue allemande, surtout avec le dialecte du nord. Nous en avons alors tiré la conclusion naturelle que si l'ancien flamand était cultivé ou, pour parler plus exactement, si l'on corrigeait la langue moderne par celle du moyen âge, on atteindrait à peu près le même but que par l'adoption pure et simple de l'allemand littéraire. On aurait une langue complète, harmonieuse et intelligible en outre, moyennant quelques changements orthographiques, pour la moitié de l'Allemagne.

A ces conditions, une littérature flamande est possible. Unie étroitement à la littérature allemande, elle se développerait sous son égide, sans cesser cependant d'être belge ; et nous verrions nos productions nationales connues et appréciées

non-seulement au-delà du Moerdyk, mais encore sur les bords de l'Elbe et de l'Oder. D'un autre côté les réformes proposées rendant plus facile chez nous l'étude de l'allemand, on pourrait enseigner simultanément dans les collèges les deux grands idiomes germaniques (*hoogduitsch* et *nederduitsch*), en faisant voir le caractère et les idiotismes de chacun d'eux. Le Flamand, tout en étudiant sa propre langue, serait mis à même de comprendre parfaitement les auteurs allemands, tandis que les habitants des provinces wallonnes, qui sentent de jour en jour davantage l'utilité de la langue de Schiller et de Goethe, apprendraient en même temps, et sans plus d'efforts, celle de la moitié de leurs concitoyens. Nos provinces flamandes, si arriérées aujourd'hui dans une partie de la classe moyenne, se trouveraient insensiblement attirées dans le mouvement intellectuel de l'Allemagne et elles jouiraient de ses bienfaits sans froisser leurs habitudes, sans se dépouiller de la moindre parcelle de leur individualité nationale.

Le but de cet ouvrage est d'exposer les réformes orthographiques et grammaticales qu'il nous paraît indispensable d'apporter au flamand actuel, pour arriver au résultat que nous venons de signaler.

Comme ces réformes ont pour base l'ancien état de la langue, il a été nécessaire d'en présenter d'abord le caractère distinctif, au moyen d'une comparaison avec l'allemand; puis d'en retracer l'histoire d'une manière succincte. Ce sera l'objet de notre première partie. Dans la seconde nous nous occuperons des perfectionnements proposés.

Le point de vue nouveau auquel nous nous plaçons explique le parti que nous prenons dans les questions tant débattues de la langue et de l'orthographe flamandes. Nous comparons cet idiome à un beau monument d'architecture ogivale, gâté par des ajoutes et des réparations de mauvais goût. Nos faiseurs modernes veulent l'abattre, parce qu'il dérange le système de leurs lignes droites et de leurs plans uniformes. A côté d'eux surgissent des conservateurs, qui confondent dans leur amour aveugle ce qui forme le caractère de l'édifice et ce qui lui a été accolé après coup; admirateurs *quand même*, dont la main encense également les belles lignes, les cisclures délicates du

monument et le plâtrage informe dont l'ignorance a recouvert çà et là sa façade.

Entre ces deux opinions extrêmes nous venons nous interposer. Nous voulons conserver, utiliser même, ce précieux monument de notre passé, mais à une condition rigoureuse, c'est qu'il soit restauré dans son style primitif.



PREMIÈRE PARTIE.

PASSÉ.

I.

Le flamand n'est point un reste obscur d'un idiome éteint, tel que le basque ou le bas-breton. Il n'est pas non plus un dialecte isolé de la grande souche germanique; il fait partie de l'une des deux branches principales de la langue allemande, celle qui règne le long des côtes de la mer du Nord et de la Baltique, depuis Dunkerque jusqu'à Königsberg, et depuis Flensbourg en Danemark jusqu'aux montagnes du Hartz. On lui donne le nom générique de *bas-allemand* (*niederdeutsch*) parce qu'il se parle dans les *Pays-Bas* et la *basse-Allemagne*, tandis que l'autre branche, qui s'étend dans la partie élevée et montagneuse de ce pays, dans la Suisse, l'Autriche, la haute Saxe, etc., a été nommée *haut-allemand* (*hochdeutsch* ou *oberdeutsch*) (1).

(1) Les auteurs ne sont pas d'accord sur les dénominations. Les uns opposent *oberdeutsch* à *niederdeutsch*, en réservant le mot *hochdeutsch* pour désigner la langue écrite; les autres appellent celle-ci *schriftdeutsch* et entendent par *hochdeutsch* le dialecte méridional. Quoi qu'il en soit, il est constant que ce dernier se divise à son tour en deux branches, le *mittelddeutsch*, qui se parle dans la Hesse et la Saxe, et l'*oberdeutsch*, dans les contrées des Alpes. (V. Bernhardi, *Sprachkarte von Deutschland*, Cassel 1844, in-8°, Schmeller *die Mundarten Bayerns*, München, 1821, in-8°, p. 4 et s.) — Le peuple, dans le nord comme dans le midi, n'avait autrefois, pour exprimer sa langue, qu'un seul mot, prononcé de plusieurs manières, suivant les localités : *dietsch* ou

Quoique le dialecte du Nord soit aujourd'hui supplanté par celui du Midi, admis seul, depuis plus de deux siècles, comme langue littéraire, il règne encore, comme langue parlée dans l'intérieur de la famille et dans la bouche du peuple des villes et des campagnes. Tel est à peu près le sort du dialecte flamand en Belgique; ce n'est qu'en Hollande que le bas-allemand a réussi jusqu'à présent à devenir langue littéraire et officielle.

Avant de retracer l'histoire des deux grandes divisions de l'idiome germanique, il nous paraît nécessaire de les faire connaître d'une manière succincte. Beaucoup de Flamands ignorent la langue allemande et s'imaginent qu'elle diffère de la leur à peu près comme le russe ou l'italien; quant à ceux qui la connaissent, il en est peu qui aient songé à faire le parallèle que nous allons présenter. Nous serons heureux si cet exposé, nécessaire pour l'intelligence de notre ouvrage, a encore pour résultat de faire voir à nos compatriotes combien la langue de nos voisins de l'est se rapproche de la leur et avec quelle facilité ils peuvent l'apprendre.

II.

CARACTÈRE DES DEUX DIALECTES GERMANIQUES.

Le haut-allemand a une prononciation brève, saccadée et sifflante; le bas-allemand une prononciation lente, douce et

dütsch dans les Pays-Bas, la Westphalie et autres pays septentrionaux, *deutsch* ou *teutsch* dans l'Allemagne méridionale. La dénomination de *vlaemisch*, postérieure au 16^e siècle, vient sans doute de celle de *flamand* que les Français avaient donné à la langue du peuple parlant le *dütsch* avec lequel ils étaient en contact, de même qu'ils ont appelé *allemand* le *deutsch*, du nom de la peuplade (*die Allemannen*) qui borde leur frontière orientale. Le mot de *hollandsch*, hollandais, est tout à fait moderne; jusqu'à la fin du 17^e siècle on a appelé *flamand* la langue que l'on parle en Hollande. L'Anglais n'a qu'un mot, *dutch*, pour exprimer *hollandais* ou *flamand*. On a aussi nommé quelquefois dans un sens restreint *sassisch* ou *nedersassisch* le dialecte usité dans l'ancien pays des Saxons. (Voyez la carte jointe à cet ouvrage.)

sourde. De cette manière différente d'articuler découlent les caractères qui distinguent chacun des deux dialectes.

1° Le haut-allemand change presque toujours notre *t* en *s*, *z* ou *tz*. Ainsi au lieu de *dat* et *wat*, il dit *das* et *was*; au lieu de *water* — *wasser*; de *beter* — *besser*; de *groot* — *grofs*; de *tyd* — *zeit*; de *swart* — *schwartz*, etc.

Cette permutation du *t* en *s* ou *z* est le principal signe caractéristique du haut-allemand : on la trouve dans 135 mots radicaux, tandis que 33 seulement conservent le *t* (1). Elle n'a lieu que lorsque le *t* est entre deux voyelles ou précédé d'une labiale, ou bien encore lorsqu'il commence ou finit un mot. Les radicaux *planten*, qui fait en allemand *pflanzen*; *suchen*, qui devient *suchen*; *wintig* et *wentelen*, qui se changent en *zwanzig* et *wälzen*, doivent être considérés comme des exceptions (2)

Le même rapport entre l's et le t se remarque dans la langue grecque : *γλωσσα* fait en dialecte attique *γλωττια*; *θάλασσα* fait *θαλαττα* (3). Il existe aussi dans nos patois wallons : on dit dans la province de Namur *tiesse*, *biesse*, *nosse*, *vosse*, et dans le Hainaut *tiette*, *biette*, *notte*, *votte* (pour *tête*, *bête*, etc.)

C'est la quantité de la voyelle radicale qui détermine dans le haut-allemand le son de *s* ou celui de *z*. Si le *t* est précédé dans la racine flamande d'une voyelle longue ou d'une diphthongue, il se change en *ss* ou *fs* (4). (*Water* — *wasser*, *schieten*

(1) Ce sont : *bitter*, *boter* (h.-all. *butter*), *boot*, *graat* (gräte), *keten* (kette), *mat*, *net*, *peet* (pathe), *plaat* (platte) *plat*, *fat*, *spot*, *staat*, *tabak*, *taart* (torte), *tafel*, *taf* (taft) *takelen*, *tapyt* (teppich), *tasten*, *tesch* (tasch), *telloor* (teller), *thee*, *teer*, *tepel* (tüpfel) *ternen* (trennen), *tonne*, *toon*, *toren* (thurm), *torf*, *tuimelen* (taumeln), *vet* (fett), *watte*. — Nous laissons en dehors de la comparaison les radicaux flamands qui n'ont pas de correspondant en allemand, tels que *baten*, *beletten*, *laet*, *taal*, *tak*, *toon*, etc.

(2) *Tegen*, autrefois *jegen*, fait en h.-all. *gegen*.

(3) Cette variété a passé dans les mots français *glossaire* et *polyglotte*.

(4) *fs* que l'on écrit aussi *fx* est un *s* dur; il indique que la voyelle qui précède est longue; *ss* (ou *ff*) au contraire indique que la voyelle est brève. Tous les deux étaient écrits — et, selon toute apparence, prononcés — *z* (*ts*) dans l'ancien h.-all. (althochdeutsch und mittelhd.). C'était donc un simple sifflement ajouté au *t*, à peu près comme celui qu'on

— *schiefsen*). S'il est précédé d'une voyelle brève, il se change en *z* ou *tz* : *smert* — *schmerz* ; *kättelen* — *kätzeln* ; *schutten* — *schützen*.

Le *t* commençant un mot devient *z*, jamais *s*.

Par exception, le *d* se change en *z* dans trois mots radicaux : *dwerg* — *zwerg* ; *dwers* — *zwerch* ; *dwingen* — *zwingen*. L'ancien haut-allemand disait *tuerg* et *tuingen*.

2° Le haut-allemand substitue presque toujours l'*f* au *p*, lorsque celui-ci est précédé d'une voyelle longue ou d'une diphthongue. Ainsi de *ape* il fait *affe* ; de *pape* — *pfaffe* ; de *rapen* — *raffen* ; de *hopen* — *hoffen* ; de *ryp* — *reif* ; de *kuip* — *kufe* ; *loepen* — *laufen*, etc. Cette règle n'a que trois exceptions : *haperen* fait *hapern* ; *knypen* — *kneipen* et *krüppel* — *krüppel* (1).

Lorsque le *p* est précédé d'une voyelle brève, il se change en *pf*. Ainsi *appel* fait *apfel* ; *tappen* — *zapfen* ; *damp* — *dampf* ; *kop* — *kopfe*. Il n'y a aussi que quelques exceptions (2).

Le *p* se change encore en *pf*, lorsqu'il commence le mot : *peerd* — *perd* ; *plegen* — *pflegen* ; *pad* — *pfad*, etc. Cette mutation n'a pas lieu lorsque le *p* est suivi de *r*, excepté dans *prop* qui fait *pfropf* et *pruim* — *pflaune*. A part ce cas il y a encore une vingtaine de radicaux qui conservent le *p* en allemand (3).

On voit qu'il y a entre *f* et *pf* le même rapport qu'entre *s* et *z*.

3° Le haut-allemand fait toujours entendre la consonne

remarque à Bruxelles, où le peuple prononce *kintsch*, *blintsch*, *ge wetech*, pour *kind*, *blind*, *ge weet*. Ce qui n'était dans l'origine qu'une variété dialectique, est devenu, par la suite des temps, une langue distincte.

(1) Le mot *treffen*, usité dans les Pays-Bas, a la forme h.-all. ; dans la basse-Allemagne on dit *dræpen*.

(2) Ce sont : *foppen*, *kap*, *kappen*, *klap*, *knap*, *koppel*, *lap* (*lappen*), *lippe*, *lomp* (*lumpen*), *mop* (*mops*), *nippen*, *rips* ou *ruip* (*raupe*), *slip* (*schlippe*), *schippen* (*pique*, au jeu de cartes), *snappen* (*schnappen*), *snippen* et *snippelen* (*schnippeln*), *stapel*, *stappen*, *stempel*, *stoppel*, *trap* (*trappe*), *troep* (*truppe*), *wip* (*wippe*). — Quelques mots ont en all. une double forme, résultant du mélange des deux dialectes : Ainsi *slepen* fait *schleppen* et *schleifen* ; *snep* — *schneppe* et *schneypfe* ; *schuppe* — *schüppe* et *schaufel* ; *wapen* — *wapen* et *waffen*.

(3) *Paar*, *perel* (*perle*), *pacht*, *pak*, *paleis* (*pallast*), *papegaai*, *papier*, *passen*, *peil*, *peet* (*pathe*), *pek* (*peck*), *pels*, *pers* (*presse*), *pissen*, *plaat*, *plaats*, *plagen*, *plat*, *plomp*, *plonderen*, *plotselik*, *pop* (*puppe*), *post*, *puur* et *pyn* (*pein*). — Le mot *peer* fait en h.-all. *birn* et *pot* — *topf*.

sifflante *sch* devant les lettres *l, m, n, p, r, t* et *w*; on ne trouve chez nous que devant *r*; partout ailleurs nous avons *l's* simple. Ainsi *slagen* fait *schlagen*; *smal* — *schmal*; *snyden* — *schneiden*; *sweet* — *schwert*; *spreken* — *sprechen*; *staan* — *stehen* (2).

Devant *r* et devant une voyelle l'emploi de *l'sch* est le même dans les deux langues : *schaap* — *schaf*; *schenken* — *schenken*; *schoon* — *schön*; *schryven* — *schreiben*.

4° Le haut-allemand change très-souvent le *k* final en *ch* (*ik* — *ich*; *dyk* — *deich*). Ce changement a lieu aussi lorsque le *k* au milieu du mot, est précédé en bas-allemand d'une voyelle longue ou d'une diphthongue : (*maken* — *machen*; *breken* — *brechen*; *buik* — *bauch*; *ook* — *auch*; *doek* — *tuch*) (2).

5° Le haut-allemand emploie les dentales et labiales dures là où le bas-allemand se sert des consonnes douces correspondantes : *dood* — *totd*; *dag* — *tag*; *geven* — *geben*; *loven* — *loben*. Le *v* dans cette langue a toujours le son de *f* et dans l'Allemagne méridionale le *d* et le *b* se prononcent comme *t* et *p* (*tas puch* pour *das buch*).

Les permutations des voyelles sont plus rares; elles ne diffèrent essentiellement que par la quantité, très-souvent longue dans le dialecte du Nord et brève dans celui du Midi. Ainsi :

6° Lorsque la consonne qui change est précédée d'une voyelle longue, cette voyelle devient brève en haut-allemand : *water* — *wasser*; *ketel* — *kessel*; *open* — *offen*; *maken* — *machen*; *gade* — *gatte*; *bedelen* — *betteln* (3)

(1) Le son sifflant *sch* se fait toujours entendre en h.-all. devant *p* et *t*, bien qu'il ne s'écrive pas. Il est cependant admis, dans la bonne société, de ne prononcer que *l's* seule dans les trois mots *erst*, *bist* et *ist*, ainsi que dans les superlatifs : *der grösste*, *der beste*.

(2) Le dialecte dit *allemannisch*, qui se parle dans la Suisse et le Haut-Rhin change tous les *k* en *ch*, au commencement de la syllabe radicale. Il prononce *cheri*, *chind*, *chilche*, *chommen*, *chraut*; tandis que les dialectes du centre (*mitteldeutsch*) disent avec la langue écrite : *kehr*, *kind*, *kirche*, *kommen*, *kraut*. — en b.-all. ou flam. *keer*, *kind*, *kerk*, *komen*, *kruid*. *L'allemannisch* aspire aussi le *k* final après les liquides *l, n, r*; *kalch*, *march* pour *kalk* et *mark*. V. Schmeller, pag., 597. Bernhardi, pag. 114.

(3) Par exception : *slapen* fait *schlafen* et *schaap* — *schaf* (*schäf*).

Quelquefois même la voyelle devient brève dans le dialecte méridional, sans qu'il y ait changement dans la consonne qui la suit. Ainsi *boter* fait *butter*; *hamer* — *hammer*; *hemel* — *himmel*, etc.

Si l'on abandonne le bas-allemand (*nederdütsch*), pour comparer le dialecte *flamand*, dans un sens restreint, au haut-allemand; on voit encore, quant aux voyelles, les rapports suivants :

Notre *o* sourd (1) correspond toujours à l'*u* allemand : *kond* — *kund*; *vonk* — *funke*; *donker* — *dunkel*; *dom* — *dumm*; *jong* — *jung*.

Notre *y*, que l'on doit considérer comme voyelle, correspond à la diphthongue *ei* du haut-allemand : *byl* — *beil*; *grypen* — *greifen*. Toutefois dans quelques particules où l'*y* est bref, il correspond à l'*i* : *my*, *wy*, *gy* — *mich*, *wir*, *ihr* (2).

L'*ee* flamand qu'on appelle *scherplang* devient aussi en allemand *ei* : *deel* — *theil*; *weenen* — *weinen*; *been* — *bein*.

L'*oo* *scherplang* correspond à la diphthongue *au* : *boom* — *baum*; *loopen* — *laufen*.

Deux autres diphthongues flamandes, *ui* et *ou* se rendent aussi en allemand par *au* : *huis* — *haus*; *fuiver* — *sauber*; *vrouw* — *frau*; *bouwen* — *bauen*.

Au reste le même dans les deux langues : *dauw* — *thau*; *blauw* — *blau*.

On voit que la différence est plutôt ici dans l'écriture que dans le son : nous disons à peu près comme les Allemands *wein*, *pein*, etc.; et la prononciation brabançonne d'*oo* et *ui* (*bóam*, *hóas*) n'est, pour ainsi dire, que l'*au* d'Outre-Rhin transposé. Si la prononciation flamande (*beum* ou *búm*, *heus* ou *hus*) s'en éloigne davantage, c'est qu'elle a été altérée par suite d'un *umlaut*. L'anglais est resté plus près du son primitif (*ou*) dans sa diphthongue *ou* (pr. *o-ou*) : *house*, *mouse*, *out*, en flam. *huis*, *muis*, *uit*.

C'est au reste dans la manière de prononcer ces diphthon-

(1) L'*o* en flamand a un son sourd approchant de l'*u* allemand devant *m*, *ng*, *nk*, *nd*, *nt* et fort souvent devant *f*.

(2) Voyez la 2^{me} partie, § 1.

gues que réside la seule différence sensible que l'on remarque entre notre dialecte et celui du nord de l'Allemagne. Là l'y est toujours un i simple et l'ui un u (ou), tandis que notre oe est un o long (1).

En dehors des combinaisons que nous venons d'exposer, on remarque encore des mots allemands qui ne diffèrent de notre langue que par l'antéposition de l'r. Ainsi *borst* fait *brust*; *korst* — *krust*; *berd* — *bret*; *ternen* — *trennen*; *pers* — *presse*; *vorsch* — *frösch*; *versch* — *frisch*; *vorst* (gelée) — *frost*.

Telles sont en résumé les permutations de consonnes et voyelles qui constituent les deux grands dialectes germaniques. Les mots dans lesquels ces lettres ne se trouvent pas — et le nombre en est considérable — sont identiquement les mêmes en haut et en bas-allemand. *Arm*, *bad*, *band*, *bier*, *blind*, *brief*, *geld*, *klein*, *kind*, *bakken*, *kennen*, *merken*, *melden*, et des centaines d'autres sont compris à Vienne et à Riga comme à Bruxelles et à Amsterdam.

Restent après cela une quarantaine de mots radicaux tout au plus, qui diffèrent complètement; encore trouve-t-on, en y regardant de près, que la plupart de ceux usités aujourd'hui dans un dialecte avaient autrefois leur correspondant dans l'autre.

Si des racines nous passons à la grammaire, nous trouvons dans les deux langues les mêmes règles, les mêmes désinences; le haut-allemand ne diffère que dans la formation du pluriel des substantifs et de quelques temps des verbes. Ces dernières différences, il est bon de le dire, sont à l'avantage du flamand. Tandis que les Allemands n'ont qu'un auxiliaire (*werden*) pour exprimer tant le passif que le futur et le conditionnel, nous en avons deux : *worden* (corruption de *werden*) pour la première forme et *fullen* (originellement *schuldten*, *devoir*, h.-all. *sollen*) pour la seconde. Nous pouvons aussi employer le participe comme en français, pour exprimer le génitif absolu des Grecs ou l'abl. abs. des Latins, avantage que n'a pas le haut-allemand.

(1) Voyez à la 2^e partie.

Les différences peu nombreuses que l'on remarque dans la syntaxe des deux langues proviennent des influences extérieures qui ont agi sur elles; nous avons souvent imité le français, tandis que les Allemands se sont plus rapprochés de la construction latine.

III.

HISTOIRE.

La division dialectique de la langue allemande dont nous venons de tracer l'esquisse remonte à une époque très-reculée. On a cru la retrouver dans les *Ingaevones* et *Istaevones* mentionnés par Tacite et Plinie, et on l'a expliquée en supposant que la Germanie a été peuplée par deux migrations successives de nations venues de l'Asie. Les premiers arrivés, s'étendant vers les plaines du Nord, auraient bientôt quitté la vie nomade pour l'agriculture, tandis que les autres, arrivant plus tard et occupant les nombreuses montagnes du midi de cette contrée, auraient conservé longtemps la vie errante des peuples pasteurs. De là le nom de *Suèves* (de *ſweven*, errer) donné à ceux-ci, et de *Sassen* (*gesessen*, établis) pris par ceux-là (1); noms qui auraient plus tard donné naissance à ceux de Souabe et de Saxe.

Quelque plausible que soit cette hypothèse, elle ne nous paraît pas nécessaire pour expliquer la formation des deux idiomes de l'Allemagne. Toute langue parlée sur un vaste territoire doit, par la force des choses, se diviser en plusieurs

(1) Adelung *Mithridates*, II, p. 175. Kinderling, *Geschichte der Niedersächsischen oder Plattdeutschen Sprache*, Magdeburg, 1800, p. 23 et 26. Kohlrausch, *Hist d'Allemagne*. ch. I^{re}. Lulofs, *Schets van een overzigt der duitſche taal*, Groningen 1819 p. 42, 44 et les notes. Scheller, *Bücherkunde der Sächſich-Niederdeutschen Sprache*, Braunschweig, 1826, préface et pag. 106, 402 et 426. Willems, *Belgisch Museum*, I deel, 1^{re} art.

dialectes, alors surtout qu'elle n'est pas fixée par l'écriture et que les populations qui la parlent n'ont pas entre elles de fréquents rapports. C'était le cas de la Germanie, traversée de l'ouest à l'est par une double chaîne de montagnes que recouvraient dans l'origine des forêts impénétrables. Au sud le Hochwald, le Taunus, le Spessart, le Rhön, le Thuringerwald, le Fichtelgebirge et la grande chaîne qui sépare la Saxe de la Bohême; vers le nord les Ardennes, l'Eifel, le Westerwald, le Roothaar, l'Esge et le Hartz (1). Cette dernière ligne forme encore aujourd'hui la limite naturelle entre le *niederdeutsch* et le *hochdeutsch*, tandis que sur les bords du Rhin, où la navigation a de tout temps, entretenu de nombreux rapports entre les habitants du nord et ceux du midi, les deux dialectes sont depuis des siècles, mélangés dans la bouche du peuple.

Si nous portons nos regards plus au nord, nous trouvons une autre barrière naturelle séparant la Basse-Allemagne des îles et peuplades Scandinaves; et comme des mers isolent plus les peuples que des montagnes, on remarque aussi une plus grande différence entre les idiomes du nord (danois, suédois, islandais) et le bas-allemand, qu'entre celui-ci et le haut-allemand.

On doit donc admettre que cette division a été postérieure à l'établissement des Germains en Europe. Mais vers quelle époque a-t-elle eu lieu? Quel dialecte est le plus ancien?

Il est vraisemblable que les Scandinaves les plus éloignés du centre, se seront formés les premiers un idiome distinct. Quant aux deux branches de l'allemand proprement dit, on est réduit aux conjectures. Leur existence simultanée n'est prouvée historiquement qu'à partir du 9^e siècle. La formule d'abjuration prescrite au concile de Liptines (742) (2) est en b.-all.,

(1) Voy. la carte ci-jointe. Menzel, *Geschichte der Deutschen*, ch. 1^{re}.

(2) « Forsachistu diabolæ? — Ec forsacho diabolæ. — End allum diabol-gelde? — End ec forsacho allum diabol-gelde. — End allum diabol wercum? — End ec forsacho allom diaboles wercum end wordum, Thunaer ende Woden, end Saxonote, ende allem them unholden the hira genotas sint. — Gelobistu in God almechtigen fadær? etc. » Pour mettre cela en b.-all. moderne, il faut à peine changer quelques lettres : « Verfaaks-du den düvel? — Ik verfak

tandis que le serment de Charles le Chauve et de Louis le Débonnaire (842) rapporté par Nithard (1) ainsi que le chant de victoire sur les Normands (881) (2) sont évidemment h.-all. Parmi les monuments linguistiques dont la date n'est pas constatée, mais qui paraissent remonter à cette époque, les traductions d'Isidore et de Tatian, Otfrid, Notker et Willeram (3) nous offrent le dialecte méridional, tandis que le poème Heliand (4) et les *Nederd. Psalmen* (5) sont écrits dans l'idiome du nord. Remarquons toutefois que la différence entre les dialectes était déjà moins grande alors qu'aujourd'hui (6): les formes et les mots étaient encore les mêmes, la prononciation seule différait.

den düvel. — End allen düvelsgilden? etc. » Voy. Desroches, *Épit. Hist. belgicae*, Brux., 1782, p. 135. Dewez, *Hist. de la Belgique*, 2^e édit. tom. II, p. 92. Menzel, *Gesch. der Deutschen*, ch. 102.

(1) Le texte le plus exact est celui donné et annoté par Grimm dans l'édition de Nithard, publiée par Pertz, *Monumenta Germ. hist.* V. l'édition in-8° *ad usum scholarum*, Hanov., 1839, p. 38. Desroches, *Épit.* p. 160.

(2) Le texte a été publié par M. Hofmann von Fallersleben et Willem; Gand, 1837, et par ce dernier dans le *Belgisch Museum*, t. I, 1827, p. 384.

(3) On peut voir des fragments de ces anciens auteurs dans le *Deutsches Lesebuch* de Wackernagel, t. 1^{er} Hoffmann von Fallersleben a publié une édition de Willeram, Breslau, 1827.

(4) *Heliand, poema saxonium sæculi noni, accurate expressum ad exemplar Monacense*, etc., edidit Schmeller, Monachi 1830, in-4°. Le glossaire, fait avec un soin remarquable, a paru en 1840.

(5) *Niederdeutsche Psalmen aus der karolinger zeit, herausgegeben durch Von der Hagen*, Breslau, 1816, in-4°. On trouve dans le *Taalkundig Magazyn*, publié par De Jager, Rotterdam, t. I, p. 65 et 331, t. II, 145; III, 521; IV, 175, etc.; de fort bons commentaires sur cette traduction des Psaumes, par Ypey et Clarisse. D'après le dialecte, elle paraît avoir été écrite dans les Pays-Bas, et elle est probablement la même que celle dont parle Juste Lipse dans sa lettre à Henri Schott. Malheureusement on n'a qu'une partie de ce monument linguistique si intéressant pour nous : il ne commence qu'au Psaume 53. Halbertsma a donné le 19^e avec des notes dans l'*Overysseischen Almanak* de 1838, et a publié les trois premiers dans *Hulde aan Gysbert Japiks*, tom. II.

(6) Ainsi on ne voit pas encore l'*sch* dans le h.-all.; on écrivait *scif*, *scif*, *swân*, *slagen*; par contre, dans les manuscrits b.-all. on trouve souvent les *b* entre deux voyelles : *libben* pour *leven*.

Au-delà du 8^e siècle on ne trouve plus de monument authentique et certain du h.-all.; les deux fragments les plus anciens, le Chant d'Hildebrand et la Prière de Wessebrunn (*Wessobrunner gebet*) appartiennent à la fois aux deux dialectes (1). L'existence du b.-all. avec son caractère distinctif au contraire est établie à la fin du 5^e siècle par un fait historique, l'émigration des Anglo-Saxons en Angleterre; le dialecte qu'ils y ont importé et dont on possède de nombreux documents diffère très-peu de l'ancien saxon, qui était par conséquent déjà formé à cette époque. En remontant plus haut, on retrouve dans la langue des Goths les principaux éléments du *niederdeutsch*. La traduction des évangiles en Mæso-gothique, faite vers l'an 360 de notre ère, par l'évêque Ulphilas et dont la plus grande partie est heureusement parvenue jusqu'à nous (2), présente dans la forme des racines, la plupart des caractères du b.-all. exposés plus haut; l'emploi du *b* entre deux voyelles (*libbjan*, h.-all. *leben* b.-all. *leven*) est le seul rapport important que l'on y remarque avec le h.-all.; ceux du mæso-gothique avec les idiomes scandinaves sont beaucoup plus nombreux.

Le tableau ci-contre donnera une idée de ces différents rapports. Les diphthongues gothiques *ai* et *ei* se prononçaient sans doute è et î comme en grec moderne; Ulphilas a composé en grande partie son alphabet d'après celui des Grecs.

(1) Ces deux fragments sont imprimés dans le *Lesobuch* de Wackernagel. Le *Chant d'Hildebrand* a été trouvé en 1812, par les frères Grimm, dans la couverture du livre *la Sagesse*, vieux manuscrit de l'abbaye de Fulde. Voy. Grimm, *Die beyden ältesten deutschen Gedichte*, Cassel, 1812.

(2) On a conservé deux manuscrits de ce travail, le *Codex argenteus*, qui se trouve à Upsal en Suède et le *Codex carolinus*, palimpseste découvert à Wolfenbüttel. Le savant Angelo Mai découvrit en 1818, dans la bibliothèque ambrosienne de Milan, d'autres restes de la version d'Ulphilas, qu'il a publiés en 1819 et 1834. Il existe plusieurs éditions de l'évangile mæso-gothique; on en publie une nouvelle à la librairie Brockhaus à Leipsik, par les soins de MM. Van Gabelenz et Løbe, in-4^o; les premiers liv. avaient paru à Altenburg en 1836.

DANOIS.	SUÉDOIS.	ANGLAIS.	MÆSO-GOT.	BAS-ALLEM.	H.-ALL.
- et, det.	- et, det.	That, the.	THATA.	Dat.	Das, Dafs,
Vand.	Vatten.	Water.	WATO.	Water.	Wasser.
Lade.	Låta.	To let.	LETAN.	Laten.	Lassen.
Hierte.	Hierta.	Heart.	HAIRTO.	Hert, hart.	Herz.
Tyve.	Tjugu.	Twenty.	TWAINTIGI.	Twintig.	Zwanzig.
Hede.	Heta.	heat.	HEITO.	Hitte.	Hitze.
Tam.	Tam.	Tame.	TAM.	Tam.	Zahm.
Raabe.	Ropa.	HROPJAN.	Roepen,	Rufen.
Plante.	Planta.	Plant.	PLANTA.	Plant.	Pflanze.
Sœbe.	Supa.	To Sup.	SUPAN.	Suipen, supen.	Saufen.
Vaabn.	Vapna.	Weapon.	WEPN.	Wapen.	Waffen.
Svärge.	Svärja.	To swear.	SUARAN.	Sweren.	Schwören.
Skib.	Skepp.	Shiss.	SKIP.	Schip.	Schiff.
Dag.	Dag.	Day.	DAGS.	Dag.	Tag.
Jeg.	Jag.	I.	IK.	Ik.	Ich.
Brœkke.	Bräcka,	Break.	BRIKAN.	Breken.	Brechen.
Skygge.	Skugge.	Shadow.	SKADAU.	Schadow.	Schatte.
Lyve.	Lefva.	To live.	LIBBJAN.	Leven.	Leben.
Grave.	Grafva.	To grube,	GRABAN.	Graven.	Graben.
Gribe.	Gripa,	To Gripe.	GREIPAN.	Grypen,	Greifen.
Hus.	Hus.	House.	HUS.	Huis, Huus.	Haus.
Slaa.	Sla.	To slay.	SLAHAN.	Slagen, slaan.	Schlagen.

Aussi s'accorde-t-on généralement à regarder le dialecte b.-all. comme le plus ancien (1). Le savant Schmeller, comparant les trois grandes branches de la langue teutonique, qu'il nomme *die niederdeutsche*, *die nordische* et *die hochdeutsche*, pense que la première, dans sa forme ancienne, représente assez bien l'idiome primitif des Germains. Elle se rapproche, dit-il, beaucoup plus que les autres du mæso-gothique et l'on reconnaît encore aujourd'hui ses idiotismes, tant dans le h.-all., que dans les langues scandinaves (2). En effet, le b.-all. tient par son caractère comme par son territoire le milieu entre les deux autres idiomes; et l'on comprend facilement que les points extrêmes s'en seront écartés dans des sens différents : le Nord,

(1) Adelung et von Arndt cités par Lulofs; F. Schlegel, cité par Debast, *Rech. hist.* p. 147. Voyez aussi Scheller, l. c. Willems, *Over den oorsprong*, etc. *Belg. Mus.* I.

(2) *Die Mundarten Bayerns*, p. 4 et suiv.

par l'abandon de plusieurs formes grammaticales, le Sud par l'aspiration et le sifflement des consonnes.

On peut ajouter à ces considérations :

1° Que les racines du b.-all. se rapportent parfaitement aux langues anciennes de la souche indo-germanique, tandis que le h.-all. s'en éloigne. Ainsi :

GREC ET LAT.	B.-ALL.	H.-ALL.
ἐπίσκοπος.	Biskop, bisschop.	Bischoff.
κέρσος.	Kers.	Kirsch.
Caput.	Kop.	Kopf.
Pondus.	Pond.	Pfund.
Peper.	Peper.	Pfeffer.
Sinapi.	Sennep.	Senft.
Duo.	Two, twee.	Zwei.
Dens, dent-is.	Tand.	Zahn.
μέτρω, metiri.	Meten.	Messen.

2° Que les noms anciens des lieux habités par la population méridionale avaient la forme bas-allemande. Ainsi : *Turicum* — Zurich ; *Tugium* — Zug ; *Porta* — Pforzheim ; *Tridentum* — Trient ; *Palatium* — Pfaltz ; *Tolbiacum* — Zulpich, etc.

3° Qu'un des plus anciens fragments, le *Wessobrunner gebet*, dont les mots *paum*, *pereg*, *cot* (baum, berg, Gott) indiquent évidemment un dialecte voisin des Alpes, a néanmoins la forme b.-all. *dat* et non celle de *daz*, que l'on trouve dans l'ancien h.-all.

Il paraît que la forme actuelle du h.-all. n'est pas antérieure aux grands bouleversements produits dans le 5^e siècle par les invasions des peuples barbares du nord et de l'est (1), et il est permis de supposer que les populations slaves, qui à plusieurs reprises se sont repliées sur l'Allemagne et confondues avec les populations indigènes, auront apporté aux habitants des

(1) C'est probablement vers cette époque qu'un changement analogue a eu lieu dans la prononciation du latin : *ratsio* pour *ratio*, *Tsitsero* pour *Cicero*. Ulphilas, exprimant en lettres gothiques le mot *cautio*, écrit *cautio*. — Nous devons ici exprimer le regret de n'avoir pu profiter pour le travail qui précède, du 2^e vol. de la Gramm. de Grimm, qui est épuisé.

contrées méridionales le goût des consonnes sifflantes qui distingue leur idiome.

Jusqu'à l'époque de Luther, chacun des deux dialectes de l'Allemagne a été plus ou moins cultivé. Sous Charlemagne et ses successeurs celui des Francs prédomina. Au commencement du 12^e siècle, les empereurs de la maison de Hohenstaufen mirent en faveur le dialecte souabe (schwabisch); les *Minnesänger* ou trouvères, qu'ils attirèrent à leur cour, donnèrent un brillant essor à cet idiome, qui devint bientôt celui de la poésie dans presque toute l'Allemagne. C'est de cette époque que datent les poèmes encore admirés aujourd'hui : *das Niebelungelied*, *das Heldenbuch*, *Parcival*, *Gudrûn*, les poésies de Wolfram von Eschenbach, de Walther von der Vogelweide, etc. Les poésies de Henri I^{er}, duc de Brabant, en dialecte souabe (1) semblent indiquer que la langue des *Minnesänger* était cultivée à sa cour.

Dans le siècle suivant on voit commencer la littérature bas-allemande. La prospérité commerciale de la Flandre avait développé le goût des lettres. Quoique dédaigné par ses souverains, la plupart étrangers au pays, le dialecte flamand acquit bientôt une orthographe uniforme et des règles précises. Maerlant, Willem van Utenhove et d'autres moins connus, le façonnèrent à la poésie, et il brilla de tout son éclat dans le poème du Renard (*Reinaert de Vos*), la production la plus originale du nord de l'Europe au moyen âge. La plupart des romans de chevalerie de la langue d'oïl furent traduits en flamand, et quelquefois avec un talent remarquable, tel p. ex. que *Floris en Blancefloer*. Le Brabant, la Hollande et la Gueldre cultivèrent à leur tour le bas-all., en suivant le système orthographique de la Flandre, qui pénétra même plus tard dans le Bas-Rhin et dans le Nord (2).

Mais pendant que le b.-all. se développait chez nous, il

(1) V. une de ses chansons dans le recueil de Visscher, *Bloemlezing uit de beste schriften der Nederlandsche dichters van de 13^{de} tot de 18^{de} eeuw*, Breda, 1821, t. I.

(2) Voyez notamment : *Chronik der hilligen stadt Cöllen, 1499*, et les différents bibles imprimés dans cette ville. Schmeller, op. c.

faisait peu de progrès de l'autre côté du Rhin et de la Lippe. Les guerres perpétuelles contre les Slaves, qui au 12^e siècle occupaient encore tout l'est de l'Allemagne jusqu'à l'Elbe et à la Saale, ne laissaient pas de temps à la culture des lettres, et lorsqu'on eut détruit ou refoulé vers l'orient les Obotrites, les Wendes et les Cassubes, il fallut encore longtemps avant de repeupler le pays. Aussi ne voit-on pas s'élever de villes importantes dans le nord avant les temps modernes. Ce qui nous reste de la littérature de ce pays, est, en grande partie, traduit du b.-all. ou remanié d'après un texte flamand. On sait que les copistes du moyen âge, qui transcrivaient un manuscrit dans un autre dialecte que celui de leur province, ne se faisaient pas scrupule de le corriger; et souvent, après plusieurs copies, on finissait par croire qu'il avait été composé là où on ne l'avait que transformé. C'est ainsi que les Bas-Saxons ont regardé longtemps le *Reinaert de Vos* comme une production de leur sol, tandis que nous nous attribuions leur *Ulenspiegel*.

A la fin du 15^e siècle la Hanse teutonique avait formé un lien entre toutes les populations b.-all., et semblait leur promettre un avenir littéraire égal à leur avenir commercial. Déjà l'on remarquait dans l'orthographe du flamand et du bas-saxon, un rapprochement qui ne pouvait manquer de devenir plus intime, par les rapports de commerce existant alors entre Bruges, Anvers, Dordrecht, d'une part, et Hambourg, Lübeck, Danzig, etc., de l'autre. A cette époque on n'avait pas encore inventé les dénominations de *vlaemsche taal* et *hollandsche taal*; les Hollandais et les Flamands appelaient leur langue commune *dietsch* ou *dütsch*, comme les Brabançons, les Limbourgeois et les Bas-Saxons l'appellent encore aujourd'hui; et n'ayant ainsi qu'un même nom national, tous ces peuples ne se désignaient que par leur position géographique: nous appelions les b.-All. de la mer Baltique *Oosterlingen* (orientaux), et ils nous nommaient *Westerlingen* (occidentaux). Si nos rapports avec le nord de l'Allemagne avaient continué, il se serait formé sans doute une seule orthographe, une seule langue écrite pour tous les peuples parlant le *dietsch* ou *nederdütsch*; et certes, cette langue, parlée par seize millions d'âmes sur

une étendue de 300 lieues en longueur et de 150 en largeur, comprise en outre de beaucoup d'autres populations germaniques (1), eût pu prendre une belle place en Europe et produire une littérature égale à celle des plus grandes nations. Le h.-all. alors se fût développé à part, ou bien se fût rattaché au dialecte du nord, qui eût ainsi prédominé dans l'idiome littéraire, comme celui du midi prédomine aujourd'hui.

Si les choses s'étaient ainsi passées, on aurait vu probablement la langue allemande non-seulement embrasser les Pays-Bas, mais même s'étendre, par suite des relations commerciales, en Danemark et en Suède. Elle aurait aussi gagné du terrain en Lithuanie et en Courlande et rattaché peut-être, par une chaîne non interrompue, les colonies teutoniques de Riga et Mitau à la mère-patrie. En effet les langues scandinaves, très-éloignées du h.-all., se rapprochent beaucoup du b.-all., et les paysans lettons apprennent très-facilement le *dütsch*, tandis qu'ils écorchent toujours le *deutsch*, dont les sons sifflants sont antipathiques à leur idiome (2). Disons encore que, sous le rapport de l'harmonie, le dialecte des plaines, dans sa pureté primitive, eût été préférable à celui des montagnes.

Mais il n'en fut pas ainsi. Déjà séparées politiquement au commencement du 15^e siècle, les populations bas.-allemandes se divisèrent encore plus tard par suite de la révolution qui donna naissance à la République des Provinces-Unies, tandis que la dissolution de la Hanse et la décadence d'Anvers rompirent tout lien entre les Pays-Bas et l'Allemagne.

Ainsi morcelée en trois parts, la langue des anciens Germains devait succomber. En Allemagne, elle subit la loi du haut-allemand, adopté comme langue écrite par Luther dans sa traduction de la Bible et répandu de cette manière parmi les

(1) Les Luxembourgeois, les habitants des rives de la Moselle, du Rhin moyen et de l'Alsace, ceux du Jutland et de la Basse-Écosse, dont les dialectes ont plus ou moins de rapport avec le *nederdutsch*, peuvent très-facilement apprendre cette langue.

(2) Voyez Firmenich, *Germaniens Völkerstimme*, Berlin, 1843, p. 105, à la note.

populations protestantes du Nord. Après avoir lutté avec sa rivale officielle jusqu'à la fin du siècle passé (1), elle disparut successivement des livres, des tribunaux et de la chaire, pour se réfugier dans l'intérieur de la famille et chez les habitants des campagnes. Dans les Pays-Bas catholiques, resserrée et étouffée sur un territoire de quelques lieues d'étendue, elle put à peine porter quelques fruits sans saveur, et le Flamand fut forcé de demander au français une civilisation que sa propre langue ne pouvait plus donner. En Hollande seulement le bas-allemand parvint au rang d'idiome littéraire et officiel, mais la même cause qui empêchait en Flandre le développement de la littérature, se fit sentir aussi, quoique à un degré moindre, dans les Provinces-Unies. Malgré l'élan donné à la langue maternelle par un grand nombre d'hommes de talent, les écrivains qui voulaient être lus de l'Europe se servirent du latin (2); quelques-uns même ont employé le français (3).

Pendant que le bas-allemand éprouvait ces influences désastreuses, le haut-allemand se cultivait lentement, mais d'une manière constante et uniforme, jusqu'à ce qu'il s'élevât au rang où il est aujourd'hui, en devenant l'une des trois langues qui dominent en Europe.

(1) Avant les guerres de la révolution française, on prêchait encore en b.-all. dans plusieurs localités.

(2) Est-il besoin de nommer Jean second, Jean Dousa, Grotius, etc ?

(3) Un sort semblable a divisé les peuples slaves. Tandis que le Russe et le Polonais se sont formé une langue écrite, les Slaves méridionaux, partagés entre l'Autriche et la Turquie, ne sont pas encore parvenus à donner des règles fixes à leur dialecte. S'il entrant un jour dans les vues de la Providence de reconstituer la malheureuse Pologne, l'Autriche, en cédant la Gallicie, pourrait trouver une ample compensation dans la Bosnie et la Servie, qu'il serait juste d'enlever au despotisme turc. Les cinq ou six millions d'Esclavons se formeraient alors sans peine une langue littéraire, qui, à l'aide d'une orthographe commune, serait également comprise des Bohémiens et des Polonais. L'Autriche aurait de cette manière des frontières naturelles, au nord et à l'est par les monts Krapaks, au sud par le Balkan occidental, à l'ouest par la mer Adriatique.

DEUXIÈME PARTIE.

A VENIR.

I.

ORTHOGRAPHE.

On a vu les vicissitudes et le sort malheureux du dialecte germanique usité dans nos provinces. Lorsqu'il s'est réveillé naguères, après un sommeil de deux siècles et qu'il s'est agi de le régulariser, il y avait trois voies à prendre.

Suivre l'usage admis en Belgique avant 1815, en s'efforçant de former une langue pour trois provinces.

Rapprocher autant que possible le flamand du hollandais par la prononciation et l'orthographe, en partant de l'idée que ces deux dialectes ne forment qu'une même langue.

Enfin se rapprocher à la fois du hollandais et de l'allemand, en reconnaissant que le flamand, le hollandais et le dialecte du nord de l'Allemagne, dit *plattdeutsch* ou *nedersaksisch* ne sont que des variétés d'une seule et même langue.

Les adversaires de la Commission restent dans la première voie; ses partisans suivent la seconde; nous proposons de prendre la troisième, la seule qui puisse conduire à un bon résultat.

§ 1. Les adversaires de la Commission ou Desrochistes.

Dans la position qu'occupait le flamand sous les régimes espagnol et autrichien, il ne pouvait ni se perfectionner, ni ar-

river à une orthographe uniforme. En Hollande même, malgré les écrivains de talent qui brillèrent au XVII^e siècle, on remarquait encore il y a 40 ans, une grande diversité d'orthographe. C'est aux soins du roi Louis qu'on dut les règles uniformes admises aujourd'hui sous le nom d'orthographe de Siegenbeek, règles qui toutefois ont été plus tard combattues avec succès, sur quelques points secondaires, par Bilderdyk et autres grammairiens.

Dans sa grammaire flamande, *Nieuwe nederduytsche Spraek-konst*, publiée en 1761, Desroches prit pour modèle l'orthographe introduite en Hollande au XVII^e siècle par Hooft et consistant principalement dans le redoublement constant de toute voyelle longue et dans l'emploi d'accents; seulement pour se conformer à l'usage suivi en Belgique, au lieu de *aa* et *uu* il écrivit *ae* et *ue*; et au lieu de mettre l'accent sur l'*o* bref, il s'en servit pour distinguer, d'après la prononciation flamande, les deux sortes d'*oo* et d'*ee*; (*kool*, choux, pron. *koûel*; *kôol*, charbon, pron. *kôl*; *beet*, betterave, pron. *biet*; *béét* morsure, pron. *bét*.) Sa manière de décliner les articles est conforme au dialecte du Brabant et de la majeure partie de la Belgique, qui distingue les genres et non les cas (1), mais elle est contraire à l'usage des anciens auteurs et à l'esprit des langues germaniques. Desroches n'a pas su s'élever au-dessus de l'usage local: il a tracé des règles pour un dialecte, mais il a perdu de vue la langue générale.

§ 2, La Commission.

Le but de la Commission nommée par arrêté royal du 6 septembre 1836, était d'introduire l'uniformité dans l'orthographe; elle n'avait pas pour mission de réformer la langue. Reconnaissant qu'avant le XVI^e siècle l'unité désirée existait dans

(1) Ainsi on dit en Brabant *ene man*, *en vrouw*, *e kind*, tandis qu'en Hollande on emploie *en* ou *een* pour tous les genres. En Brabant on dit *den* au masc. sing. quand le mot suivant commence par une des consonnes *b*, *d*, *t* et *r* (*den deken*, *den ring*, *den tyd*.) Dans l'est de la province d'Overyssel le peuple dit toujours *den man*, et *'nen man* au nomin. — Voy. sur Desroches un art. de M. Willems, *Belg.-Mus.*, t. IV. p. 427, et II, p. 86.

toutes les provinces des Pays-Bas, elle s'efforça de ramener l'orthographe moderne à son état d'alors ; mais outre les écrivains des XIV^e et XV^e siècles, elle prit aussi pour guide Siegenbeek, afin de se rapprocher autant que possible du système hollandais.

Lorsqu'on examine impartialement le travail de la Commission, on doit, en général, l'approuver. Son point de départ est bon et ses conclusions sont logiques. Elle a, par exemple, proscrit avec raison le *den* pour l'article masculin singulier et rejeté comme inutile l'*e* employé pour prolonger les voyelles *a* et *u*, lorsque cette prolongation est suffisamment sentie, (*na*, *nu*, *Da-gen*, etc.)

Toutefois, influencée en sens divers par les anciens et par les modernes, par l'usage belge et l'usage hollandais, elle n'a pas, dans quelques points secondaires, été conséquente avec elle-même. Ainsi dans les substantifs en *cht*, elle a abandonné le système ancien pour suivre une règle inventée par Siegenbeek, règle aussi illogique dans son principe que difficile dans son application (1). Ailleurs elle rejette l'*aa* de Siegenbeek pour s'en tenir à l'*ae* flamand ; elle proscrit l'*y* dans les diphthongues comme lettre étrangère, tandis qu'elle admet le *z* français, importé par les Hollandais, et tout aussi étranger que l'*y* à l'orthographe du moyen âge. Elle rejette avec raison le deuxième *a* dans les mots *paauw*, *daauw*, etc., et d'un autre côté elle préconise l'emploi barbare et anti-germanique de *gch* dans *lagchen*, *ligchaam*, etc. (2).

(1) Les anciens écrivaient comme on prononce : *recht*, *macht*, *geficht*, etc. Siegenbeek écrit *magt* et *regt*, parce que, selon lui, ces mots viennent des verbes *mogen* et *regelen*. Il faut être plus que profond étymologiste pour bien connaître cette orthographe ; car, si l'on n'y met pas un peu de bonne volonté, on ne saisira pas facilement si c'est *recht* qui vient de *regelen*, ou si c'est *regel* (subst. d'où vient *regelen*) qui dérive de *recht*. Aussi les partisans même de la Commission ne sont-ils pas d'accord, sur plusieurs mots de ce genre. Franchement, n'était-il pas plus simple de dire : Dans les diverses flexions des verbes, on conservera toujours la lettre radicale : *mogen*, *ik mogt* ; *brenge*, *ik bragt*. Dans les substantifs on emploiera le *ch* : *macht*, *plicht*, etc. » Il devrait toutefois y avoir deux exceptions pour les mots *borgt* et *togt*, que l'on prononce aussi *borg* et *tog*.

(2) La voyelle devant *ch* n'est-elle pas toujours brève, comme en

Il est à regretter que le travail de la Commission n'ait pas été précédé d'une étude générale des dialectes, tant en Allemagne, qu'en Belgique et en Hollande. Cette étude eût facilité bien des solutions, éclairci bien des doutes, convaincu bien des récalcitrants. D'autre part peut-être elle eût fait voir que sur quelques points le système de Desroches n'est pas aussi absurde qu'on se plait à le dire. En apprenant, par exemple, que la distinction entre les deux sortes d'*ee* et d'*oo* existe dans la plupart des dialectes du *nedersaksisch* ou *plattdeutsch* et même dans quelques-uns du *hochdeutsch* (1), on eût senti la nécessité de l'indiquer avec précision, et l'on eût reconnu que si les accents sont incommodes et d'importation étrangère, il n'en est pas moins rationnel de distinguer par un signe quelconque, au singulier comme au pluriel, *beet* prononcé *bét* de *beet*, prononcé *biet*; *kool* prononcé *kól*, de *kool* prononcé *kouel*. De même on eût trouvé que ceux qui écrivent *een grooten man*, *een swarten hond*, au nominatif singulier, ont pour eux non-seulement l'usage de nos provinces, mais celui de tout le nord de l'Allemagne (2); que l'*en* remplit ici le même rôle que le *er* du haut-allemand : *ein grosfer mann*, *ein schwarzer hund*, et qu'en écrivant à l'accusatif *eenen swarten hond*, il y aurait toujours une différence suffisante entre les deux cas.

allemand ? A-t-on jamais écrit *Migchiels* et *Megchelen* ? Le rapporteur de la Commission a bien senti la force de cet argument ; aussi essaie-t-il de l'écarter en disant que *Michiels* est un nom étranger, et en cherchant à *Mechelen* une étymologie forcée que personne autre que lui n'admettra. Voyez *Verslag over de Verhandelingen*, enz., door Prof. Bormans. Gent, 1841, p. 388 et suiv.

(1) L'*ee* en neders. est prononcé à peu près comme *ei* ; dans le Holstein et le nord, *oo* équivaut à *ö* ou *eu* ; *leupen*, *dreug* ; dans le Hanovre et la Westphalie, il a le son de *au*, *laupen*, *draug*. Dans une partie de la Souabe on dit : p. ex., *mai naut* pour *mehr noth*, donnant ainsi un son de diphthongue à *é* et *ó*, analogue à celui qu'on entend en Belgique dans *meer* et *nood*. — Les mêmes rapports se remarquent en suédois : *ära*, *fä*, fl. *eer*, *vee* ; *köpa*, *höra*, *öga*, fl. *koop*en, *hooren*, *oog*.

(2) Voyez *Versuch einer plattdeutschen Sprachlehre*, von Mussæus, Neu-Strelitz, 1829, p. 30 et 31. Firmenich's *German. Völkerstimme*, p. 85, 1^{re} col., 140, 2^{me} c., 187, 2^{me} c., etc. *Holsteinsches Lexicon*, pass.

§ 3. Ce que nous proposons.

Le système que nous allons exposer n'a pas encore été développé ni discuté. Présenté sommairement, dans un journal quotidien (1) au moment où la Commission venait de terminer son travail, il est resté inaperçu, et le petit nombre de ceux qui l'ont examiné l'ont accueilli avec une surprise plutôt bienveillante qu'improbative.

Il devait en être ainsi. Avant MM. Raepsaet et Willems (2) personne en Belgique ne soupçonnait que la langue de nos provinces de Flandre et de Brabant est la même que celle du peuple dans tout le nord de l'Allemagne; quelques savants hollandais, tout au plus, connaissaient l'existence du *nedersaksisch* (3). Aujourd'hui encore beaucoup de personnes, croyant la différence entre le *nedersaksisch* et le *nederlandsch* (flam. et holl.) plus grande qu'elle n'est réellement, s'effrayeront sans doute à l'idée d'une orthographe commune à tous les peuples parlant le bas-allemand; mais la publication récente de M. Firmenich (4) leur prouvera que les dialectes de la vieille Prusse, du Holstein, du Mecklenbourg, du Hanovre et de la Westphalie sont en général beaucoup plus près du flamand écrit que nos patois de la Flandre-Orientale et du Brabant.

Pour rassurer les plus timides, nous ferons avant tout remarquer que l'adoption d'un système orthographique commun,

(1) *L'Emancipation* des 28 août, 18 septembre et 1^{er} octobre 1839. Nous confessons qu'il y avait plusieurs erreurs, provenant de ce que nous n'avions pas étudié les dialectes du nord de l'Allemagne.

(2) Raepsaet. *Analyse hist. et crit. des droits des Belges et des Gaulois*, tom. V, des OEuvres compl. p. 300 et s. Il n'en parle toutefois qu'incidemment. C'est en réalité M. Willems qui a le premier fait connaître aux Flamands que leur langue se parle jusqu'à Dantzic et Königsberg, *Belgisch Museum*, t. I.

(3) Lulofs est, croyons nous, le premier qui en ait parlé dans son ouvrage intitulé *Schets van een overzicht der duitsche taal*, Groningen 1819, in-8°. Ten Kate qui écrivait en 1723, ne parle pas une seule fois du *nedersaksisch*, bien qu'il invoque presque à chaque page l'autorité des autres branches de l'idiome germanique.

(4) *Germaniens Volkerstimme, Sammlung der deutschen Mundarten in Dichtungen, Sagen, Märchen, Volksliedern, u. s. w.* Berlin 1843. Il est bien à regretter que cet ouvrage, si intéressant pour l'étude de notre langue, n'ait pas paru avant le travail de la Commission.

tel que nous l'entendons, n'entraîne pas nécessairement celle d'un idiome identique : rien n'empêche que les Oosterlings n'écrivent dans leur dialecte et nous dans le nôtre; l'essentiel est que les lettres aient partout la même valeur : les Grecs avaient plusieurs dialectes, mais une seule manière d'écrire.

Si l'unité d'orthographe a manqué longtemps en Hollande et en Belgique, on peut dire qu'elle a toujours fait défaut de l'autre côté de l'Ems et de la Lippe. L'ancien *nedersaksisch* se distinguait, comme le flamand, par une orthographe simple. La voyelle longue était indiquée presque toujours en rejetant la consonne dans la syllabe suivante : *pape, fure, de schoneste, he makede*, (d'après l'orthographe flamande : *paep, vuer, de schoonste, hy maekte*.) Au XV^e siècle on commence à remarquer l'*e* employé pour prolonger l'*o* et l'*e*, (*Boek, bloed, een, veer*). Dans le siècle suivant l'*oe* devient d'un usage général; on remarque même dans quelques éditions *ae* (1). Fort souvent aussi la voyelle longue n'était distinguée de la brève par aucun signe. Il paraît que c'est au XVI^e siècle que l'on a commencé dans le nord de l'Allemagne à employer les doubles voyelles. C'est aussi à cette époque qu'on remarque ce système en Hollande, en Danemark et en Suède (2). Il a été du reste, admis par presque tous les auteurs modernes; (3) sauf ceux qui ont suivi l'orthographe du h.-all., où l'on emploie, comme on sait, *h* pour le son long (*hahn*), en redoublant les consonnes pour le son bref, (*nett, griff*). Il est à remarquer que les écrivains qui ont fait une étude particulière du bas-all., tels que Hoffmann von Fallersleben et Scheller, admettent le système de Siegenbeek et de la Commission, en ce qu'ils n'indiquent pas le prolongement de la voyelle, lorsqu'elle termine la syllabe (*da-gen, mu-ren*); ils en diffèrent toutefois par l'usage de l'accent circonflexe : *dâr, vôr, fêr*, au lieu de *daar, voor*, etc.

(1) Voyez Scheller *Bücherkunde*, n° 277, 465, 468, 472, 496, 504, 553, 555, 572, 573, 611, 640, 673, etc.

(2) V. pour ces derniers pays : D^r Radlof, *Die Sprachen der Germanen*, Francf. 1827.

(3) V. la préface du *Bremisch-Niedersächs. Wörterbuch* et du *Holsteinsches Idioticon*, les *Idyllen* de Voss et plusieurs pièces insérées dans les *Germaniens Völkerstimme*.

Scheller s'est formé une orthographe qui, sur plusieurs points, est inexacte et arbitraire (1). Ainsi il emploie toujours l'*f* au lieu du *v* au commencement des mots, p. e. *fan*, *forfered* pr. *van*, *verveerd*. C'est le système suédois et danois. Il se fonde sur ce que le *v* entre deux voyelles (*leven*) étant doux, on ne peut l'employer là où il a un son dur; mais outre que cette orthographe est contraire à l'usage constant ancien et moderne, elle est encore opposée à la prononciation flamande, dans laquelle le *v* au commencement des radicaux a un son adouci, approchant du *v* français. — Du reste parmi les écrivains bas-saxons, il n'en est aucun qui ait su s'élever à une langue générale : tous montrent plus ou moins des traces du dialecte de leur localité.

Le *nedersaksisch* ne diffère du flamand ou hollandais que par la prononciation des diphthongues. *y* est prononcé comme *i* (mfn win), *ui* comme *ou* français (oût minen hoûse) *oe* comme *ô* (een gôd bôk); *ie* comme *é* ou *ei* (mfn léf kind); *ou* dans quelques endroits comme *ô* (*vrô*, *bôwen*); ailleurs comme *ou* (*vrôu* bouwen) mais le plus souvent comme l'*ou* flamand (*vrouw*, *bouwen*). Ces variétés se retrouvent dans nos dialectes et ceux des Pays-Bas septentrionaux. Il en est de même de l'*umlaut* qu'il font entendre dans plusieurs mots composés de l'ancienne diphthongue *uo*, aujourd'hui *oe* : *zeut*, *greun*, *veuren*, *reuren*, etc., prononciation usitée dans le Limbourg, l'Overyssel et Groningue, tandis que dans le Brabant et la Gueldre on dit *zût*, *grûn*, *vûren*, *rûren* et en Flandre et en Hollande *zoet*, *groen*, *voeren*, *roeren*, (pr. *zoût*, *groûn*, etc.)

Notre orthographe se prête merveilleusement à ce dialecte, par la raison que nous avons conservé l'ancienne forme des diphthongues, quoique le son ait changé. Ainsi *y*, *ui* et *oe* rendent assez bien leurs sons *i*, *û* et *ô*; *huis* sera compris aussi facilement que *huus*, qu'ils prononcent *hoûs*; *oe* a déjà été, ainsi que nous l'avons vu, employé aux XV^e et XVI^e siècles.

On indiquera l'*umlaut* de cette diphthongue par *œ* : *fœt*, *grœn*, seront lus par eux *zeut*, *greun* et par les Flamands et

(1) Son système orthographique est exposé dans l'ouvrage déjà cité, *Bücherkunde*, etc.

Hollandais, *zoët*, *groën*. De même *vrouw* est bien le *mezzo termine* entre *vrou*, *vrô* et *frau*; le *w* est ici justifié par l'exemple du h. all. et du flamand au moyen âge. *ie* diffère, il est vrai, de *ee*, mais l'habitude qu'ont les Oosterlings de lire en h. all. *lieb*, *tief*, etc., les amènera facilement à prononcer dans leur idiome *lief*, au lieu de *leef* ou *leif*. D'ailleurs le son *ie* existe dans un grand nombre de contrées du Bas-Rhin et du Brandebourg; et si l'on considère que *ie* représente l'ancienne diphthongue *iu* ou *io*, usitée alors dans tous les dialectes et survivant encore aujourd'hui aux deux extrémités de l'Europe germanique, dans le suédois (*liuf*, *diup*) et l'autrichien (*liab*, *tiaf*), on reconnaîtra que *ee* ou *ei* sont de simples accidents locaux, qui doivent être bannis de la langue écrite (1).

Dans la majeure partie des contrées de la Basse-Allemagne on supprime le *ge* au participe passé, ou bien l'on fait entendre seulement l'*e*, (*komen* ou *ekomen* au lieu de *gekomen*). Bien que cet idiotisme soit fort ancien et remonte au-delà de l'expédition des Anglo-Saxons en Angleterre, il n'est pas de l'essence du bas-all., puisque dans la vieille Prusse et le Brandebourg on entend le *ge* aussi bien que dans les Pays-Bas. Cette particule devrait donc être toujours écrite, dans l'hypothèse d'un dialecte général de la basse-Allemagne.

Treize mots radicaux présentent chez les Oosterlings une forme différente de celle qui a prévalu depuis plus de quatre siècles de ce côté-ci du Rhin. Ce sont : *gold*, *holt*, *holden*, *kold*, *old*, *scholder*, *smolt*, *folt*, *stolt*, *volt* ou *folt*, *wold*, *ik solde* et *ik wolde*, correspondant aux mots flamands *goud*, *hout*, *houden*, *koud*, *oud*, *schouder*, *smout*, *fout*, *stout*, *vouw*, *woud*, *ik soude* ou *fou*, *ik woude* ou *wou*. C'est l'ancienne forme du nederduitsch commune à nos contrées (2) et conservée dans la Gueldre et les autres provinces orientales du royaume des Pays-Bas. Les Oosterlings doivent ici suivre leur dialecte

(1) Les deux plus anciens monuments de notre langue commune, le poème *Heliand* et les *Nederduitsche Psalmen*, offrent les dipth. *uo* et *io*, représentées très-bien en flamand par *oe* et *ie*.

(2) Dans les actes antérieurs au XII^e siècle on lit : *Aldenarda*, *Thorholtum*, *Beverholt*, etc.

comme nous le nôtre, à moins qu'on ne préfère adopter, comme *mezzo termine*, *gould*, *ould*, etc., en usage dans une partie de l'Overysse. On sait que les Anglais écrivent *old* et prononcent *oud*.

L'*umlaut*, ou mutation du son de la voyelle radicale dans les diminutifs, dans le pluriel de certains substantifs et le subjonctif de certains verbes, ne forme pas obstacle à l'unité d'orthographe. Ce changement n'étant indiqué que par deux points placés sur la voyelle, le Flamand ou le Hollandais pourra les négliger à la lecture et prononcer suivant son dialecte, tandis que le Brabançon, le Limbourgeois, le Gueldrois reconnaîtra son langage provincial dans *männeke*, *pötteke*, *küüske*, etc.; (1) les uns et les autres comprendront, *ik hädde kever*, *ik kënde beter* (j'aimerais mieux, je saurais mieux) tout aussi bien que si l'*umlaut* n'était pas indiqué.

Il en sera de même de l'*ü* allemand dans *stük*, *plükken*, *mütse*, etc.

Leur *u* bref, correspondant à l'*o* sourd flamand, sera un peu plus difficile à lire par nos populations; toutefois il ne leur faudra pas longtemps pour comprendre que *dum*, *krum*, *jung*, *hunger*, etc., se prononcent comme en flamand *dom*, *krom*, *jong* et *hongér*; surtout s'ils remarquent que ce son s'entend toujours devant les consonnes *m*, *ng*, *nk*, *nd*, *nt*, *nst*. Quant aux mots tels que *kunst*, *lucht*, *schuld*, *gulden*, etc., l'Oosterling lira *kounst*, *loucht*, et le Westerling *künst*, *lücht*, etc. (2).

Leur *u* long correspond à l'*ui* flamand, sauf devant *r*, où il répond à *ue*, (*uu* holl.) En supposant qu'ils ne jugent pas convenable d'adopter l'*ui*, et s'en tiennent à *uu*, il est évident que la forme *huus*, *muus*, *uut*, sera dans les Pays-Bas aussi

(1) Il n'est question ici que de l'*umlaut* systématique ou grammatical, inconnu dans les provinces de l'ouest et dans la langue écrite. Il en existe un autre, qu'on pourrait appeler *accidentel* ou *provincial* et qui consiste uniquement dans l'altération de la voyelle devant certaines consonnes. Celui-ci se remarque aussi en Flandre et en Hollande. Ainsi dans ces provinces, *heus*, *börger*, *können*, sont des *umlauts* des sons plus anciens : *hois*, *borger*, *konnen*.

(2) Dans ces mots et autres semblables le paysan brabançon prononce encore l'*u* à la manière allemande.

intelligible que *muur*, *duur*; la différence de prononciation n'empêchera pas la lecture.

Par contre, dans toutes les catégories que nous venons de passer en revue, les Allemands du Nord comprendront sans peine les variantes qui constituent le dialecte flamand ou hollandais. L'*u* seul leur causera un peu de difficulté, parce que de ce côté-ci de l'Ems on ne l'indique pas par *ü*, mais la forme des mots leur fera saisir la prononciation.

Il n'y a donc en définitive pour les Flamands que trois modifications à faire à l'orthographe actuelle : 1° remplacer le *z* français par l'*f* germanique; 2° écrire *aa* au lieu de *ae*; 3° *uu* au lieu de *ue*. Pour les Hollandais, il n'y en a qu'une seule, puisqu'ils emploient déjà *aa* et *uu*. Ces réformes sont indispensables, si l'on veut être lu en Allemagne : car d'après l'orthographe germanique (dont nous nous sommes écartés), *z* se prononce comme *ts* et *ae* comme *è* ouvert; *ue*, il est vrai, équivaut à *ü*, mais comme on ne le rencontre que devant *r*, là où les Oosterlings prononcent *u* (ou), il serait en opposition avec leur dialecte, tandis qu'en écrivant, p. ex. *muur*, ils liront *mouër*, et les Flamands et Hollandais *mûr*.

Il serait aussi à désirer que l'on adoptât ici l'*ö* des Allemands et des Suédois pour exprimer le son *eu* bref, et l'*ü* ou *æ* pour l'*è* ouvert.

Par contre les Bas-All. d'Outre-Ems devraient adopter nos diph. *oe* et *ie*, l'emploi de l'*y* et le redoublement constant de *ee* et *oo* *scherplang*. Pour les consonnes, se servir du *v* et du *w* d'après l'orth. flam. et holl. et rejeter le système du h.-all.

Nous allons développer succinctement des motifs de ces réformes.

§ 4. f et s.

Rien ne serait plus facile pour les Flamands que d'en revenir à l'usage de l'*s*. Nos anciens bourgeois s'en servent encore; et parmi ceux qui ont fait leur éducation après 1815, il n'en est pas dix qui ne lisent aussi facilement *syne suster*, p. ex. que *zyne zuster*. Jamais en effet l'emploi de l'*s* ne pourrait occasionner un double sens ou un sens contraire, car il n'existe

pas un seul cas dans l'orthographe actuelle où le *z* serve à différencier un mot. Il indique simplement l'*s* doux. Or on pourrait facilement exprimer l'*s* doux par la longue *f* en usage autrefois, (*fyne fuster, fyne huiſen*) et réserver l'*s* bouclée pour le son dur (*sedert, somtyds, sidderen, etc.*) En Hollande l'adoption de l'*f* serait plus difficile, mais la connaissance de la langue allemande, qui se répand de jour en jour davantage dans ce pays, faciliterait beaucoup cette réforme.

C'est l'*s* qu'on emploie en anglais, en danois, en suédois; le *z* est inconnu dans l'orthographe de ces langues.

§ 5. aa et uu.

Nous ne nous dissimulons pas qu'il existe en Belgique une antipathie contre l'*aa* ainsi que contre l'*uu*. Aux yeux de certaines gens, c'est le signe caractéristique du *hollandais*, et l'on veut être *flamand*. Pour ceux qui raisonnent leurs sympathies, nous dirons que l'usage d'*aa* et *uu* est aussi logique dans un sens absolu que profitable dans un sens relatif. Il est plus rationnel d'exprimer le prolongement du son d'une voyelle par le redoublement de cette voyelle elle-même, que par l'adjonction d'une autre lettre. On comprend sans explication qu'un a long vaut deux a brefs, et un enfant apprendra plus vite à lire *haan*, que *haen* ou *hahn*.

On objecte l'usage ancien. Mais il n'a jamais formé une règle générale pour toutes les voyelles, puisque l'*e* ne se joignait qu'à l'*a* et à l'*u*. Voyons au surplus comment il a pris naissance.

La formation de l'orthographe flamande est couverte d'un voile épais. Dans les premiers monuments de la langue, qui ne remontent pas au-delà du XII^e siècle, on voit apparaître l'*e* pour prolonger les voyelles *a* et *u*. Mais on peut supposer, par la comparaison des autres dialectes germaniques, qu'à une époque plus ancienne on a employé l'accent circonflexe : *hân, hûs*. Les Psaumes du IX^e siècle, dont nous avons déjà parlé, n'offrent aucun signe pour distinguer la quantité des voyelles; mais il est probable que le manuscrit original, perdu depuis longtemps, portait le signe [^], dans les mots tels que *warheide, gan, etc.* Dans le *Leven van Jesus*, manuscrit fort ancien de la

bibliothèque de Liège, édité par M. Meyer, on voit tantôt l'*a* et l'*u* seuls, tantôt *ae* et *ue*; ce qui ferait supposer qu'il appartient à l'époque de transition entre l'ancienne manière d'écrire et celle qui a prévalu au moyen âge.

On a fait plusieurs conjectures sur l'origine de l'*e* employé comme prolongation de la voyelle; la plus probable est celle qui l'attribue à une antéposition, qui de *pape* aurait fait *paep*. Quant à nous, nous croyons qu'il faut la chercher dans les diphthongues *ie* et *oe*. Ces diphthongues étaient dans l'origine *io* (*iü*) et *uo*; plus tard *ië* et *öë*, prononcés séparément (1). Peu à peu l'*e* cessa d'être entendu, et comme il n'indiquait plus dès lors que le prolongement des sons *i* et *o*, on le regarda comme propre à cet usage et l'on imagina de le joindre de la même manière à l'*a* et à l'*u*. Toutefois cette dernière voyelle ne prenait l'*e* que devant *r*; partout ailleurs on écrivait *uu* (*huus*, *muus*, etc.) Il s'était en effet formé de bonne heure, de ce côté-ci de la Meuse, un *umlaut* de l'*u* germanique dans tous les mots où il est suivi de *r*, de la même manière que l'*o* en Brabant prend aujourd'hui l'*umlaut* devant la même lettre (2); de sorte que pour distinguer l'*ü* de *düür* d'avec l'*u* de *huus*, on écrivit le premier *ue* et le second *uu*. Cette distinction subsista, même après que le son *uu* (où) de *huus* se fût à son tour changé en *ü*, dans la Flandre-Occidentale, la Zélande et les côtes orientales du Zuiderzée.

Plus tard lorsque *oe* fut prononcé tout à fait *ou*, comme aujourd'hui, on fut forcé de rendre l'*o* long par *oo*; les provinces du nord paraissent néanmoins avoir conservé longtemps l'*oe*.

L'*i* était toujours redoublé : *mijn*, *pijn*; on ne trouve l'*e* que dans quelques mots, tels que *drie*, *bie* (3).

Il y avait donc, en général, avant la séparation des Pays-

(1) V. le poème *Heliand*, les *Ned. Psalmen*, et tous les anciens monuments du h.-all. Grimm, *Deutsche Grammatik*, I, p. 297 et 298. En Zélande *ie* dans plusieurs mots est encore prononcé comme diphthongue. V. *Over het Zeeuwsche taalgeen*, door Siffé, dans *De Jager's Taalkundig Magazijn*, II, 169 et s. — Diest est écrit *Diosta* dans les anciens diplômes, Bruxelles, *Bruoccela*, etc.

(2) P. E. *börst*, *mörge*, *gestörven*, etc.

(3) V. Bormans, p. 242.

Bas, trois voyelles (i, e, o) qui se doubloient : *ij*, *ee*, *oo*,
une (u) qui en règle générale se doubloit : *uu*, et par exception,
prenait l'*e*; une enfin (a) qui prenait toujours cette lettre : *ae*.

Nous mettons à part les diphthongues *ie* et *oe*.

L'emploi de l'*e* pour prolonger la voyelle, loin d'être une règle fixe, un système arrêté, n'était donc chez les anciens écrivains que le cas le plus rare. Pourquoi le maintiendrait-on aujourd'hui? Au lieu de ce système bâtard, ne vaut-il pas mieux admettre uniformément le principe du redoublement des voyelles? Remarquons encore qu'en écrivant *ae* et *ue* on donne arbitrairement à l'*â* et à l'*û*, simples voyelles, la forme historique des anciennes diphthongues *ie* et *oe*, tandis que dans le système contraire on laisse celle-ci avec raison dans une catégorie spéciale.

A ces considérations nous ajouterons l'autorité du premier philologue de l'Allemagne. Grimm, dans la dernière édition de sa Grammaire, (1) regrette que les Flamands restent par leur orthographe d'*ae* et *ue* opposés aux autres langues germaniques et leur conseille d'adopter le système plus rationnel du redoublement des voyelles.

§ 6. y et ii.

Y serait employé, comme aujourd'hui, pour rendre l'ancien *i* devenu *ei*; *i* et *ii* seraient réservés pour le petit nombre de mots où le son primitif s'est conservé, tels que *pipen*, *kiken*, *hy pipt*, *hy kükt*, *piik*, pl. *piken*, et les mots d'origine étrangère, comme *fabriik*, *musik*, *kroniik*, *katholiik*, etc. (2) L'*i* terminant la syllabe ne serait pas redoublé, suivant la règle; on écrirait *piken*, *fabriken*, *musiken*, etc.; *wer* ou *yver* (suivant le dialecte). *ij* à la fin du mot : *melodij*, *poëfij*.

Écrire ces mots avec *ie*, c'est pécher contre l'étymologie.

§ 7. eë et oö.

L'*ee* et l'*oo* dits *scherplang* devraient être distingués de l'*ee* et *oo*, simple prolongement de *e* et *o*; mais comme ces derniers

(1) T. I, p. 305 et 306. Voy. aussi Bormans, p. 236 et 237.

(2) V. Bormans, p. 244.

forment la règle et les *scherplang* l'exception, ce sont ceux-ci qui devraient porter un signe particulier, par exemple deux points sur la seconde lettre : *eë*, *öö*. Ainsi, tandis qu'on écrirait *kool* (charbon) et *beet* (morsure) conformément à la manière générale de prolonger la voyelle, on distinguerait par exception *koöl* (choux) et *beët* (betterave) plur. *koölen* et *beëten*. Le tréma indique, d'après l'usage hollandais, que la seconde voyelle doit être prononcée séparément; ce sont en quelque sorte des diphthongues; d'après l'orthographe allemande en usage de l'autre côté de l'Ems, il signifiera que le second o est presque *ö* et le second e presque *i*. Il est donc conforme à la prononciation des uns et des autres. On pourrait, au reste employer tout autre signe, pourvu qu'il fût simple (1).

§ 8. *ö ou œ.*

Cette voyelle manque dans l'alphabet flamand, quoiqu'elle existe partout dans la langue parlée. On a bien l'*eu* pour exprimer le son long : *deur*, *leugen*, mais le même son bref, comme p. ex. dans le fr. *bœuf*, ne peut pas se rendre. On écrit *beurs*, mais on prononce *börs* (*bœrs*); on écrit *burger*, *verwurgen*, mais on prononce *börger* et *verwörger*.

L'*ö* serait un signe très-convenable pour écrire un grand nombre de mots qui ont une double forme, l'une avec o, l'autre avec eu, p. ex. *morw* et *mörw*, *koster* et *köster*, *borstel* et *börstel*, *molen* et *mölen*. Dans les noms de localité, il indiquerait au premier coup d'œil que le son primitif était o. *Löven*, *Wölewe* vaudrait mieux que *Leuven* et *Woluwe*.

Vondel avait senti la nécessité d'enrichir l'alphabet flamand. Il dit dans la préface de *Palamedes*, 1^{re} éd. Amst. 1625 : « Wy moesten vooreerst de Grieksche éta en de Deensche œ invoeren; daertegens. mogt men eenige letters verwerpen. » Par l'*éta* il entend l'*è* ouvert ou l'*æ* allemand, danois, suédois et anglo-saxon, dont nous allons parler.

§ 9. *ä ou æ.*

Autre signe qui n'existe pas en flamand pour indiquer le

(1) P. e. un point sur chacune des deux lettres *eë*, *öö*.

son intermédiaire entre *a* et *e*, tel que dans les mots français *père*, *clair*. Nous pensons avec le rapporteur de la Commission (1) qu'on doit écrire *peerd*, *weerde*, etc., sans exprimer plus particulièrement l'*e* ouvert que l'on entend dans ces mots; il suffit en effet de savoir que ce son ne se remarque que devant *rd* et *rt*. Mais il est d'autres cas où l'*æ* pourrait être introduit, par ex. pour le pronom fém. *haer*, que l'on prononce partout en Belgique et dans le nord de l'Allemagne comme le mot français *air*. En écrivant *hær*, (anglais *her*), on ne confondrait plus ce pronom avec le substantif *haar*, cheveux. De même *käüs* ou *kæs*, *Brusselær*, *Mechelær*, *mid-delær*, *wagenær*, *wægen* (peser), *ænd*, (canard) etc.

§ 10. *ew*, *ewe*, *iew*.

Pourquoi écrit-on *schaduw*, *weduwe*, *zenuw*, *zwaluw*, tandis qu'on prononce *schado* ou *schdo*, *wédwe*, *zenew*, *zwalew* ou *zwa-lem*, aussi bien dans les provinces allemandes que dans les nôtres? Ne serait-il pas plus exact d'écrire *schadew* ou *schadow*, (angl. *shadow*), *wedewe*, *fenew*, *fwalew*?

L'orthographe en usage dans ces mots ne peut être justifiée par la comparaison des langues germaniques. L'allemand dit *schatte*, *witwe*, *sehne*, *schwalbe*; le suédois : *skugge*, *sena*, *svala*; le danois : *skygge*, *sene*, *svale*, l'anglais : *sinew*, *swallow*, etc.

Pourquoi encore n'écrit-on pas *niew*, *hy hiew*, au lieu de *nieww*, *hieww*? L'*u* ne se prononce pas et il ne peut se justifier par l'autorité des anciens dialectes. Le Mœsogothique disait *niujis*, l'anc. h.-all. *niuw* : or l'*iu* s'étant changé en *ie*, il faudrait écrire simplement *niew*. Chez les Oosterlings on dit *nie* et *nieg*; en Flandre *nu* et *nuw*, dans la haute-Allemagne *neu* (*neui*). Ces trois formes correspondent, d'après l'esprit des langues germaniques modernes, à l'ancienne diphthongue *iu*, mais on en chercherait vainement une quatrième en *iew*. Il n'est pas plus rationnel d'écrire *nieww*, *hieww*, qu'il ne le serait d'orthographier *dieup*, *stieur*, *bieugen*, *dieutsch*, parce qu'ils viennent de *diup*, *stiur*, *biugan*, *thiudisk* (2).

Dans *eeuw*, l'*u* peut se justifier par l'analogie de *auw*.

(1) Voy. Bormans, p. 113.

(2) Id. p. 171.

Le système orthographique que nous proposons, outre l'immense avantage d'être compris de toutes les populations germaniques, offre celui d'être clair et méthodique, et de faciliter par suite l'étude de la langue. On aurait :

Cinq voyelles : a e i o u.

Les mêmes longues : aa, ee, ii, oo, uu.

Une voyelle mixte : y.

Deux voyelles altérées : ö (ou œ) et ä (ou æ).

Deux anciennes diphthongues : ie, oe.

Deux quasi-diphthongues : eë, oö.

Huit dipht. pleines : au, ou, ai (1), ei, ui, eü, oöi et oei.

II.

RÉFORMES GRAMMATICALES.

Il ne suffit pas de perfectionner l'orthographe; il faut aussi réformer la langue, en la purgeant des abus nombreux qui s'y sont glissés depuis plusieurs siècles.

L'étude du flamand fait voir que cet idiome a constamment perdu en harmonie et fort souvent en précision grammaticale. A l'époque de Charlemagne, les voyelles abondent, elles s'interposent entre les consonnes et les empêchent de se heurter; la plupart des mots sont terminés en *o*, *a*, *i*; c'est presque de l'italien. On peut s'en convaincre en ouvrant les Psaumes dont nous avons déjà parlé : « *Ruopan sal ik te Gode hoista; Got thie wala dida mi.* » Aujourd'hui : *Ik zal tot God den hoogsten roepen, God die my (mei) wel deed.*

Les voyelles sonores du IX^e siècle sont toutes changées en *e* muet, au XIII^e, et cet *e* lui-même disparaît dans les siècles suivants : *wanda, herta, herro, bogo* deviennent d'abord *wante, herte, here, boghe* et enfin *want, hart, heer, boog*. Quelle différence entre *lepora mina* et *meine lippen*, entre « *funda mina* » et « *meine veianden*, entre *scouwota oga min* et *heeft mein oog geschouwd*, » *generedos tu mi* et *verlostet gei mei*.

(1) Si *a* est long par lui-même dans *na*, il doit l'être aussi dans *naijen*.

Mais le flamand du moyen âge était encore une langue harmonieuse. Indépendamment de l'e muet final de beaucoup de substantifs, l'emploi des cas et surtout du datif donnait aux noms une terminaison douce et à l'oreille favorable au rythme : Ainsi *uten hove tien, uten lande driven* valaient cent fois : *uit het hof vertrekken, uit het land dryven*. L'u et l'i étaient bien plus sonores et plus brefs que les diphthongues *ui* et *y* qui les ont remplacées. « *Sidi in huus* » flatte l'oreille, mais *zeit ghei in heuis* est lourd et dur. *Blijstu bi mi* ou *blijfdi bi mi*, c'est le chant du rossignol; *bleift ghei bei mei*, c'est le coassement des grenouilles. Citons ici quelques lignes qui feront voir l'harmonie de l'ancienne langue.

Ic soude te hove sijn gegaen,
Al haddet gi mi niet geraden;
Maer mi es den buuc so geladen
Ende in so utermate wive,
Met eere vremder niewer spife,
Ic vruchte, i'n sal niet mogen gaen :
I'ne mach sitten mo gestaen,
Ic bem so utermaten fat.

REINAERT DE Vos, v. 554 et s.

Vrouwe Hersinden finen wive
Beval hi, bi haren live
Dat foe stonde bi Reinaerde
Ende soene name bi den baerde,
Ende vam hem niet ne sciede,
No dor goet, no dor miede
No dor nijt, no dor noot,
No dor forge van der doot.

Id. 1983.

Haddi ghemint onsen Here
De werelt en haddu niet dus fere
No di no mi bracht ten kere
No bedroghen aldus fere.

SAMENSPRAKE, etc.

L'ancien flamand était sans contredit le plus doux de tous les dialectes germaniques. Il suffit, pour s'en convaincre, de le comparer à l'allemand moderne, que l'on reconnaît cependant

très-propre à la poésie et à la musique. Ces mots si coulants : « *J'ne mach sitten no gestaen, ... no dor goet, no dor miede, ... no di no mi* » se hérissent d'aspirations en passant dans le h. all. « *Ich mag nicht sitzen noch stehen; . . . noch durch gut, noch durch miethe... Noch dich, noch mich...*, etc.

Une romance allemande est intitulée : « *Du siest mich an, und kenst mich nicht.* » On eut dit en ancien flamand : *Du sies mi aen en kens mi niet*; phrase plus coulante et plus propre à être chantée; mais le flamand moderne prononcé : *Ghei ziet mei aan en kent mei niet* est plat, monotone est trainant.

Non-seulement l'idiome actuel, en perdant plusieurs voyelles et en élargissant les autres, est devenu à la fois dur et lourd, mais les poètes, renchérissant encore, contractent des syllabes, suppriment des voyelles et façonnent des mots aussi harmonieux que ceux-ci : *onweérstaenbre kracht, dierbre en achtbre vriend!*, etc. On trouve bon de supprimer *e* et *en* final, de sorte que l'art. *een*, les pronoms possessifs *myn, zyn*, etc. sont devenus indéclinables et l'on a ainsi dans un vers une foule de monosyllabes, sans voyelles finales pour marquer le rythme. C'est là, qu'on le remarque bien, la cause principale du défaut d'harmonie qui distingue la poésie holl. ou flam. moderne, comparée à celle du moyen âge ou à la poésie allemande.

Que l'on ouvre les meilleurs poètes hollandais et l'on verra à chaque pas des vers d'une dureté insupportable que ne peuvent racheter la force et l'énergie de l'expression. Ainsi dans un poème de Bilderdyk récemment réimprimé en Belgique (1):

Gy, Wyzen, steeds bedacht, met onafmeebre schreden,
Ja l't lichaam is niet meer dan schaduw, spiegling, teeken,
Geen wezen : schynbre kleur door vonklend lichtstraalbreken,
Geen voorwerp eigen, etc.

A moins que d'y chercher une harmonie imitative, comment trouver beau le vers suivant?

Den schrikbren grimlach droeg waarin de zelfmoord broedde, v. 486.

De semblables contractions sont également fréquentes dans Tollens :

(1) *De geestenwareld*, etc. Leuven, 1843.

Schonk ze, 't geen ze op de aard' het schoonst het edelst' vond,
Een heldren hemel, en een' eeuwig vruchtbrn grond,
(*Holl. natie*).

On pourrait malheureusement multiplier ces exemples. Lorsqu'on trouve cette dureté de versification chez les meilleurs auteurs, on est bien forcé d'en accuser la langue. C'est à elle qu'il faut s'en prendre. En la réformant, on rendra désormais impossible cette poésie de consonnes, qui ne peut plaire qu'à des esprits prévenus ou à des oreilles anti-musicales. (1)

Les vicissitudes déplorables de l'idiome flamand se conçoivent facilement, quand on consulte l'histoire du pays. Le dialecte b.-all. s'est développé dans nos provinces sous les plus fâcheux auspices. Depuis le IX^e siècle séparée du grand corps germanique, la Flandre n'eût pendant tout le moyen âge de rapports intimes qu'avec la France à laquelle elle était unie par un lien féodal, et le Brabant, quoique dépendant de l'Empire, fut rarement en contact avec les autres populations allemandes, tandis qu'il entretenait des relations journalières avec les provinces wallonnes, soit en-dedans, soit en-dehors du duché. Plus tard vint la maison de Bourgogne dont l'influence funeste (sous le rapport de la langue) se fit sentir jusques dans la Hollande.

On sait qu'à l'exception de l'italien, qui s'est développé de bonne heure, la plupart des langues de l'Europe ont reçu leur forme actuelle au commencement du XVI^e siècle. Il y eût alors un moment décisif, une époque de crise d'où sortirent les langues et les états modernes. Or le XVI^e siècle fut fatal pour nous : il commence par la guerre générale et finit par la guerre civile. Le flamand, déjà battu en brèche sous Charles-Quint, se corrompt de plus en plus sous Philippe II, au contact du français et de l'espagnol, et lorsqu'il devint langue officielle en Hollande, après la séparation des Pays-Bas, il était presque devenu une langue mixte, dans le genre de l'anglais. Les

(1) Quelques poètes modernes ont lutté avec bonheur entre ces difficultés. En Hollande Bellamy; en Flandre M. Ledeganck et M^{me} Van Ackere née Doolaege, se distinguent par l'harmonie des vers. Ils ont employé souvent le dactyle qui donne une grande légèreté à la versification.

écrivains s'appliquèrent à le purger des mots étrangers, mais ils oublièrent de lui rendre les formes grammaticales qu'il avait perdues. (1) Personne alors ne songeait aux écrivains des XIII^e et XIV^e siècles; Maerlant était oublié et le *Reinaert de Vos*, comme les autres poèmes de la même époque, étaient travestis dans une méchante prose dont la *Bibliothèque bleue* peut donner une idée.

Depuis l'union d'Utrecht, la province de Hollande, dont l'influence était prépondérante, imposa sa loi aux autres provinces en littérature comme en politique, et son idiome, le plus désagréable de tous les dialectes bas-allemands, devint le type de la langue écrite. Loin de se rattacher à leurs frères de l'Est et du Sud, les Hollandais n'eurent pas même égard aux dialectes de la Gueldre et de l'Overysse. En cultivant la langue, ils l'ont appauvrie; au lieu d'emprunter aux autres populations germaniques, ils ont procédé par exclusion; et toute expression, toute tournure de phrase qui n'était pas née sur le sol hollandais fut bannie de leurs livres, tandis qu'ils érigeaient en norme les moindres caprices de leur idiome provincial (2). Il suffit d'ouvrir le dictionnaire de Kiliaen pour se convaincre de cette vérité.

Ajoutez à cela qu'il a encore manqué au flamand le concours des circonstances qui forment et polissent une langue : un centre commun, une capitale ou ville influente qui la cultive à l'ombre des arts et de l'industrie, des classes élevées qui la parlent de préférence, un beau sexe qui l'adoucisce, un homme de génie qui, comme le Dante, choisisse dans les différents dialectes ce qu'ils ont de bon et de grammatical et en forme une langue précise, expressive et harmonieuse. C'est ainsi qu'on pouvait facilement au XVI^e siècle, lorsqu'on disait et écrivait encore indifféremment *de* ou *die* pour l'art. défini, affecter la 1^{re} de ces formes au genre masc. et la seconde au féminin : *de man, die vrouw, dat kind*, et, pour l'art. démon-

(1) Voyez ce que nous disons plus bas sur les formes à réintroduire.

(2) Les Hollandais eux-mêmes en conviennent. Voy. *Taalkundig Magaz.* I, 511, *Belgisch Museum*, II, 80 et 81. *Kunst- en Letterblad*, 1843. p. 6.

tratif, combiner le *dei* du Brabant et du Limbourg avec le *die*, de la Hollande et de la Flandre, *dei man, die vrouwe, dat kind...* On évitait ainsi les discussions soulevées de nos jours sur la nécessité de distinguer les genres. De même, lorsqu'on écrivait : *geefdi, siedi*, on aurait pu, suivant la règle admise pour le participe, écrire *gi geefd, gi sied*, et distinguer ainsi par la lettre finale la 2^{me} personne du pluriel de la 3^{me} du sing. *hy geeft, hy fiet*.

Voyons maintenant quelles réformes sont indispensables.

§ 1. *lik, mi, wi, gi, fi, etc.*

Bien que la langue flamande ait beaucoup perdu en harmonie par le changement de l'*t* en *y* (*ei*), ce dernier son ne serait pas précisément désagréable, si on ne le faisait entendre que dans une syllabe longue, comme dans *lyden, blyven, wyn*, etc. Mais l'usage abusif des écrivains et la négligence des grammairiens ont laissé l'*y* se glisser dans quelques syllabes brèves où l'*i* seul aurait dû figurer, et ont amené ainsi dans la langue littéraire une prononciation vicieuse. C'est le cas de la syllabe finale *lyk* dans *waarlyk, mogelyk*, etc., et des pronoms *my, wy, gy, zy*, ainsi que de trois formes du verbe *zyn* (*wy zyn, gy zyt, zy zyn*.)

Le peuple, lorsqu'il n'est pas influencé par le souvenir de l'école, prononce toujours brève la syllabe *lyk*; nulle part il ne dit *leeleik, waarleik*, mais *leelek, waarlek* (dans la Flandre-Orientale, le Brabant, Anvers, la Hollande) et *leelik, waarlik* partout ailleurs. Les Allemands, disent comme on sait, *lich, wahrlich*, les Suédois et les Danois *lig*. On objecterait à tort qu'on doit employer l'*y*, parce que l'*i* dans cette syllabe a souvent presque le son de l'*e*, car lorsque l'*i* devient *e* c'est par suite de son extrême brièveté (1). C'est ainsi que la syllabe finale *ig* (qui dans l'origine se confondait avec *lik* ou *lig* (2) se prononce en Brabant comme en Flandre *eg, (derteg, meneg)*.

(1) Elle est tellement brève dans le mot *leelik* que l'*e* ne s'entend pas dans les environs d'Anvers; on prononce *lilk* ou *lelk*.

(2) V. Bilderdyk, *Nederl. Spraakleer*, p. 222.

Or, de même qu'on écrit *menig*, *dertig* et non *menyg*, *dertyg*, on devrait écrire avec les anciens : *leelik*, *waarlik*. C'était l'orthographe générale au XVI^e siècle et au commencement du XVII^e. Kiliaen, Zevecote, Heinsius, Huygens ont toujours écrit *lick*; le poëte hollandais Spieghel écrivait *lik* et par exception *lijk*, lorsque la syllabe devait être longue pour la mesure du vers. (1)

On est généralement d'accord aujourd'hui qu'on ne doit pas traîner cette syllabe et qu'il faut prononcer à peu près comme *lik* (2), mais aussi longtemps qu'on écrira *lyk* ou *lijk*, on continuera à prononcer *leik*.

De même on prononce partout dans les provinces où l'*ei* domine : *me*, *we*, *ge*, *ze*, et dans celles où l'ancien son *t* est conservé, c'est-à-dire dans la majorité des provinces des Pays-Bas, (3) ainsi que chez les Oosterlings : *mi*, *wi*, *gi* (ou *ji*), *zi*; seulement dans deux localités de la Westphalie on entend *mei*, *dei* et *zei*. On ne dit pas non plus *wei zein* ni *zei zein*, mais *we zen*, *ze zen*, ou *wi zin*, *ze zin*; on entend il est vrai en Brabant *ge zeid*, mais dans l'Est de cette province, à partir de Louvain on dit : *ge zed* ou *ziid*; dans la Fl.-Occid. et les autres pays d'*t*, c'est toujours *gi ziiit* ou *ziid*. Ce n'est que par exception, lorsque l'accent tonique repose sur ces mots, qu'on entend le son *ei*, parce qu'alors ils sont longs. Ainsi : *wy alleen weten dat*; *ge weet gy het niet*.

Si donc l'on consulte l'immense majorité des populations bas-all., on doit reconnaître que les mots dont s'agit, de même que la syllabe *lik*, ne doivent, pas s'écrire avec l'*y*, mais avec l'*i* simple, l'*y* ne correspond qu'à l'ancien *t* long, jamais à l'*i* bref. Les écrivains des XVI^e et XVII^e siècles avaient senti cette vérité; Vondel, Cats, Zevecote, Heinsius, etc., qui employaient l'*ij* dans tous les autres cas, (*lijden*, *blijven*, etc.)

(1) Spieghels Hertspiegel en andere zede-schriften, Amsterd. 1694, in-12.

(2) *Taelkundig Magaz*, II, p. 122 et 244. Snellaert, dans le *Belg.-Mus.* 1844. p. 174.

(3) Dans la Flandre occ., le Limbourg, la Gueldre, (excepté la partie sud-ouest où règne le *lymersche tongval* ou dialecte trainard), l'Overssel, Drenthe, Groningue et Frise.

écrivait néanmoins avec l'y, les mots *hy, wy, my, gy, zy et by*; et comme l'y se trouve chez eux dans des mots étrangers, tels que *Corydon, Egypte, Zephyrus, Satyr, Crocodyl*, et dans *yder* (ieder); on peut en conclure qu'il représentait chez eux le son *i* et qu'on disait encore de leur temps *mi, wi, gi*, etc. (1)

Nous ne parlons pas de *hy*, qui devrait être prononcé *hei* ou *he*; mais jamais *hi*. Dans tout le nord de l'Allemagne il est prononcé *he, hæ* ou *hei*; en effet dans l'origine, il se déclinait *he, hes, hem, hen*, formes conservées en partie dans l'anglais *he, his, him*, et dans le flam. *hem*.

Écrivons donc comme autrefois *mi, di, gi, fi, wi, sijn, gi, sijn, fi, sijn*, en réservant l'y pour le prés. du subjonctif, sur lequel repose toujours l'accent, p. ex., *hoe het ook sy, hoe ryk wi ook sijn*. On pourrait également écrire *wij, gij*, etc., lorsque ces mots doivent être accentués.

Deux raisons décisives militent en faveur de cette réforme : l'usage de la presque totalité des populations et la nécessité de purifier la langue moderne de ces sons traînants qu'une orthographe vicieuse et un laisser-aller impardonnable n'ont que trop multipliés.

§ 3. *fuld-je, wild-je.*

Il est une autre réforme qui touche de près à celle-ci. Dans les écrivains antérieurs au XVII^e siècle on ne rencontre pas une seule fois *ghi* ou *gy* après le verbe; ce pronom est exprimé par l'*i* seule, plus tard par l'y, jointe au verbe : *fuldi, wildi, hebdi, raeddi, haddi*, ou *fuldy*, etc. C'est encore ainsi que s'exprime le peuple presque partout. En Gueldre et Overysse *wild-i*; en Brabant, *wild-e, fuld-e*; en Hollande, *ful-je, wil-je*, etc. Il n'y a, pensons-nous, qu'à Tirlemont et aux environs qu'on dit *wilt-ge*. Les Oosterlings disent *wild-je* ou *wil-je*. On peut

(1) Le savant rapporteur de la Commission, qui a condamné cette orthographe, proposée par M. V. D., s'est laissé influencer par la prononciation de sa ville natale (Saint-Trond). Mais s'il est vrai que dans quelques localités du Limbourg belge on dit de *wæe, djee*, etc., il n'en est pas moins certain que partout ailleurs ces pronoms sont éminemment brefs.

en conclure qu'il est contraire au génie de la langue de faire entendre l'aspiration du *g* après le verbe.

Revenons-en donc à l'usage ancien, suivi encore aujourd'hui dans le langage journalier et disons : *gi wilt, gi fult, wild-ji, fult-ji, weet-ji*, ou si l'on veut : *ge wilt, wild-je*, etc. Il en résultera pour l'harmonie de la langue un avantage immense et le récit théâtral perdra ce ton déclamatoire qu'on lui reproche avec raison (1). Il est bien entendu que lorsque l'accent expressif (*nadruk*) porte sur le pronom on devrait prononcer et écrire *gy* après comme avant le verbe.

§ 3. du, di, dyn.

La perte la plus regrettable qu'ait faite le flamand ou hollandais moderne est sans contredit celle de la 2^{me} personne du singulier des verbes et des pronoms qui lui correspondent. On sait qu'on écrivait autrefois : *du bist, du bemins, du meens*, tu es, tu aimes, tu crois; que *du*, datif et accus. *di*, avait son corrélatif *dyn* (*tuus*), formes qui existent dans toutes les langues germaniques. Celui qui juge sans prévention les auteurs hollandais des deux derniers siècles est frappé du vide immense occasionné par l'abandon de cette forme de langage. Un entretien naïf, une conversation intime ou passionnée, un mouvement d'indignation, tout cela se rend par le même pronom qui sert à demander : *Comment vous portez-vous?* Le hollandais ou flamand est sous ce rapport inférieur à toutes les langues de l'Europe, peut-être du monde entier. Un philologue allemand, parlant de l'abandon de la 2^{me} personne du singulier dans la langue flamande, s'exprime ainsi :

« Tandis que les Français, qui avaient eu l'art d'introduire partout leur langue dans les Pays-Bas, mettaient seulement en question s'il fallait dire *vous* ou *tu* à Dieu dans les prières, les Hollandais allèrent plus loin et bannirent tout à fait le *du*, au

(1) Nous sommes heureux de nous rencontrer sur ce point avec l'ancien rédacteur du *Kunst- en Letterblad*. (V. ce journal 1842, page 53.), bien que nous ne pensions pas comme lui que le *je* et *jou* des Hollandais, qui n'est qu'une prononciation locale de *gi* et *u*, puisse suppléer à l'absence du *du*.

point qu'ils adressent aujourd'hui la parole à leur cheval ou à leur chien en disant *gy* ou *vous*. C'est ainsi que l'imitateur surpasse quelquefois son modèle (1) ! »

Les Anglais qui ont aussi, par suite d'une politesse mal comprise, banni leur *thou* du langage habituel, ont eu du moins le bon esprit de le conserver dans la langue littéraire. Pourquoi les Flamands et les Hollandais n'ont-ils pas fait de même ?

La perte de ce pronom paraît devoir être attribuée à l'influence du langage maniéré de la cour de Bourgogne. On sait que les grands imitent la cour et le peuple les grands. Il est probable aussi que les Sociétés de rhétorique, dont on connaît le style prétentieux, auront contribué à rejeter le *du* de la langue écrite ; c'est en effet à l'époque de leur plus grand développement, sous Philippe le Bon, que, cette forme de langage commence à devenir moins fréquente. Ce qui donne du poids à ces conjectures, c'est que dans le nord du Hainaut et le Brabant wallon, le tutoiement est également presque inconnu dans la bouche du peuple ; tandis que les provinces de l'est, tant flamandes que wallonnes, qui n'ont jamais eu de Chambres de rhétorique et où l'influence de la cour de Bourgogne était moins sensible, ont conservé jusqu'aujourd'hui l'usage de la 2^me personne du singulier.

Il en a été, selon toute apparence, de l'abandon du pronom *au* comme de l'introduction des mots français et latins : les écrivains auront donné l'exemple, et le peuple à la longue aura imité. Aussi voit-on des auteurs employer encore cette forme, longtemps après qu'elle fût passée de mode dans la littérature. Spieghel, à la fin du XVI^e siècle, s'en sert dans la poésie sévère ; Heinsius, de Gand, au commencement du XVII^e, dans le genre pastoral, l'épique, le cantique ; Huygens, plus tard encore, dans la poésie religieuse. Vondel a dit dans une de ses premières tragédies :

(2) en felf de Hemellocht
Dy weigerde foo langh heur tranen koel en vocht.

(1) Dr. Joh. Gottl. Radlof, Die Sprachen der Germanen in ihren sammtlichen mundarten. Francf. 1827, page 162.

(2) *Passcha ofte verlossing Israels*. Dans cette pièce Vondel sui-

. . . Op dat u niets ontbreeckt,
Uw rechtehant nu eens in dynen boefem steeckt.

On doit donc présumer que la 2^{me} personne singulier existait encore en Hollande dans la langue parlée au milieu du XVII^e siècle, mais confondue avec celle du pluriel, ainsi que l'emploient les auteurs que nous venons de citer. Huygens est le seul qui en ait fait usage systématiquement.

L'ancien pronom a survécu dans les façons de parler proverbiales : *het myne en 't dyne*, le mien et le tien, *heden my, morgen dy, hodie mihi, cras tibi*. Au surplus il vit encore presque partout dans la bouche du peuple. Dans le Limbourg (Saint-Trond et Hasselt exceptés), dans la moitié de la Gueldre et de l'Overyssel, et dans les provinces entières de Drenthe, Groningue et Frise, le tutoiement est d'un usage fréquent, comme en allemand ou en français. Dans le Brabant et toute la partie centrale des Pays-Bas, il ne s'emploie guères qu'au nominatif et par forme d'apostrophe : *doe schelm! doe deugeniet!* Après le verbe, il se confond avec la 2^{me} personne du pluriel : *wilde, weette*, semble représenter aussi bien l'ancien pluriel *wilt-i, weet-i*, que le singulier *wilsde, weetste*, encore en usage dans le Limbourg et la province de Groningue. En Flandre il ne reste que peu de traces de la 2^{me} personne singulier; elle s'est conservée cependant dans l'exclamation : *haastti! haastti!* (*haast-di*) que l'on emploie pour exciter quelqu'un, et dans *o toe!* (*o du!*) interjection de mépris (1).

Il n'est pas inutile de remarquer que la 2^{me} personne du singulier avait en flamand une forme différente de la forme allemande; elle ne se terminait pas en *st*, mais en *s, du waers, du spraks*. C'est en effet l'*s* seule qui caractérise la 2^{me} personne singulier, de même qu'en grec et en latin, langues qui ont, comme on sait, la même origine que l'idiome germanique; le *t* est inutile et rend la prononciation dure. Les extraits suivants, en donnant des exemples de cette forme, feront en même temps

vait encore le dialecte général des Pays-Bas; plus tard il a adopté les formes hollandaises et employé le *z* au lieu de l'*f*.

(1) *Bydragen tot de kennis van den tongval van Kortryk, door D^r Snellaert. Belgisch. Mus., 1844, page 166.*

voir au lecteur la naïveté et la douceur de l'ancien idiome flamand.

so hovesc en sag nieman ghene
in der werelt no foeter wijf;
so scone, so foete was dijn lijf,
dat ic't gefegghen niet en oan.
ic wane, dat in dese werelt man
so vroet ne gheen es, die kan ghescriven
te rechte die soonheit van dinen live.
du waers spiegel van al den rike,
du bilts di harde suverlike
nie ghewan wijf so goede seden
als du hats, no so scone leden,
so scone oghen, den mont so foete
so scone antworde, so scone groete;
du verwons met dogheden al dine ghespele,
du hats ghemaect vriende so vele,
dat si di loveden ende minden
ende prifeden alle, die di kinden.

Floris en Blancefloer, 1151.

vrient, soe wat du fies,
en wervare di niet te meer dies,
soe wat dat du fies ofte hoers,
sie dat du niet en verstoers,
soe wat dat anders di gheschiet
en segent u metten cruce niet.

Theophilus, 557.

du ne dorfs niet clagen,
du moets meêr pinen draghen.
dat en es noch gheen pine,
dattu hier fies anschine,
di steet altoes in meerder te sine,

Van der zielen, etc.

Wy derven ons, ó God, voor Dijne voeten buygen
En Dijnen hoogen lof ootmoedelick betuygen,
En seggen Dy den dank dien elck in sijn gemoed
Wel weet en wel gevoelt dat hy Dy seggen moet.

Huygens.

Si l'on veut que le flamand ne reste pas au-dessous des au-

tres langues de l'Europe, il est indispensable de faire revivre la 2^{me} personne du singulier. En vain objecterait-on que le peuple ne l'emploie plus dans les provinces de l'ouest; il suffit qu'il la comprenne; et il la comprendra dès qu'on lui rendra sa place dans les grammaires et ses droits dans la littérature. Cette nécessité a déjà été sentie. M. Conscience avait eu le premier l'idée d'employer le tutoiement dans son *Leeuw van Vlaenderen*, mais des amis timides l'en ont dissuadé et il a malheureusement suivi leur conseil. M. Vleeschhouwer a été plus hardi : dans sa traduction de *Faust* il a employé la 2^{me} personne du singulier, et malgré la critique acerbe d'un journal, (1) malgré aussi quelques négligences de détail, son ouvrage a obtenu un succès évident tant en Hollande qu'en Belgique. Il est assez remarquable qu'à peine le critique dont nous venons de parler avait blâmé vivement l'usage du *du*, il recevait de la Hollande une lettre dans laquelle on insistait sur la nécessité de le réintroduire dans la langue littéraire (2).

§ 4. Emploi du datif.

Il serait à désirer que l'on employât toujours le datif là où la logique le commande, par exemple : *hy liet het synen vrienden weten, il le fit savoir à ses amis; geeft den kinde het popjen, donnez la poupée à l'enfant*. L'usage qui prévaut maintenant de dire : *geeft het kind het popjen* est contraire à toutes les idées de grammaire : il confond ensemble le sujet, le régime direct et le régime indirect. Nous avons vu, par exemple, dans des journaux flamands les phrases suivantes : *Wee het land dat fransch zal spreken!...men vindt ouders die hun eigen kroost verbieden van de moedertaal te beoefenen... ik mag myn hart lucht geven... het dal gelykt eene opene zee...*, etc. Cette manière de parler est admise, sans doute; mais ne serait-il pas plus exact et plus clair de dire : *wee den lande dat, etc... men vindt ouders die hun nen eigenen krooste verbieden, etc...*

(1) *Kunst- en Letterblad*, 1842, page 61.

(2) *Kunst- en Letterblad*, 1843, page 6. M. l'abbé David déplore aussi la perte de la 2^e pers. sing. *Nederd. Spraakkunst*, 3^e uitgave, Mechelen 1836, page 60. — On pourrait, pour être mieux compris, écrire, au lieu de *du, do*, avant le verbe et de après : *do blyfs; blyfs-de?*

ik mag mynen herten lucht geven..., het dal gelykt eener opene see...? De même l'adjectif *machtig* devrait comme le latin *potens*, ne s'employer qu'avec le génitif; au lieu de dire comme quelques écrivains modernes: *hy is het fransch machtig*, il faudrait dire *hy is des franschen machtig*, ou, si l'on trouve la tournure trop allemande, *hy is van het fransch machtig*. C'est ici une question de logique plus encore qu'une question de grammaire.

On confond aujourd'hui, dans les pronoms de la 3^{me} personne, le datif avec l'accusatif; et ce, au grand détriment de la langue. Toutefois si l'on considère le *nederdütsch* sous un point de vue général, on reconnaît que ces deux cas ne sont semblables que dans la déclinaison de la 1^{re} et de la 2^{me} personne. Voici le tableau des pronoms personnels, d'après l'ensemble des dialectes, tant des Pays-Bas, que de la Basse-Allemagne.

Singulier.

1 ^{re} PERSONNE.	2 ^{me} PERSONNE.	3 ^{me} PERSONNE.		
ik	du	he	fi	het
myns, myner	dyns, dyner	hes	hærer	hes
mî	di	hem	hær	hem
mi	di	hen, hem	fe	het.

Pluriel.

wi	gi	fi	fi	fi
onfer, unfer	uwer	hünner	hærer	hünner
ons, uns	u	hün	hær	hün
ons, uns	u	fe	fe	fe

L'ancien génitif *hes* (lat. *ejus*) ne figure ici que pour mémoire : il n'existe plus que dans l'anglais *his*. L'*i* des pronoms *mî, gi, fi*, etc. étant très-brève, devient *e* dans beaucoup de dialectes; toutefois les anciens distinguaient soigneusement *fi* nom. de *se* acc. Ainsi dans les premiers vers de *Floris et Blancefloer* :

Nu hoort na mî ! ic sal beghinnen
ene aventure tellen van minnen,
die den dorperen no den doren
niet bestaet, dat *fi se* horen.

Aujourd'hui encore, certains dialectes, qui disent *see* ou *sei* au nom., ont néanmoins *se* bref à l'acc. L'acc. masc. était au-

trefois *hen* ; l'ancien suffixe *en* ou *ne* le démontre : *kenden* ou *kendene* n'est autre chose que *kende hen*, *le connaissait*, tandis qu'on avait au datif *em* ; *segghem*, pour *segge hem*, *dis lui*. Cette distinction entre *hem*, fr. *lui*, et *hen*, fr. *le*, existe encore dans le dialecte de Poperinghe (1) : et dans la plupart de ceux du nord de l'Allemagne. Il ne serait plus possible de l'observer aujourd'hui dans la langue écrite, parce que l'emploi de *hem* à l'acc. est trop général et que l'art. masc. n'a plus également qu'une forme (*den*) pour le datif et l'accusatif. Mais ne devrait-on pas, par analogie avec la déclinaison de l'article, distinguer ces deux cas dans les pronoms féminin et neutre, ainsi que dans la déclinaison du pluriel ? Le peuple fait généralement cette distinction, quant au féminin : il dit, p. ex., en parlant d'une femme, *ik heb se gesien*, et *ik heb hær iet gegeven*. De même il dit *se* à l'acc. plur. pour tous les genres : *ik heb se gesien*, *je les ai vus* ; on n'entend presque jamais : *ik heb hen gesien*, ou *hær gesien*. On dit *hün* et *hær* après les prépositions ; mais c'est alors le datif, comme dans : *voor den armen*. Réservons donc *hun* et *hær* pour le datif et disons *hem* au datif neutre sing., p. ex. : *ik bemin dat kind*, *ik wil hem iets geven*, et non *het*.

Remarquons au surplus que la nécessité de distinguer le régime direct d'avec le régime indirect est tellement sentie, que les langues romanes, qui n'ont plus de cas pour les substantifs, en ont cependant conservé dans les pronoms personnels (2).

L'usage du datif était fréquent autrefois, par suite des prépositions *van*, *met*, *uit*, *bi*, qui gouvernaient toujours ce cas et de *in*, *aan*, *op*, *onder*, qui le gouvernaient lorsque le verbe exprime le repos. Ainsi on lit dans les anciens diplômes : *Johan, bi der gracien Gods*, et l'on dit encore aujourd'hui *een man van grooter weerde*, *uitten huise gaan*, *uit der hand te koop*, etc. Pourquoi n'emploierait-on pas ce cas avec les prépositions toutes les fois qu'il peut contribuer à la clarté ou à l'harmonie du discours ? Nous avons vu avec plaisir que M. Ledeganck, dans sa traduction du code civil a fait souvent

(1) Voy. *Belgisch-Museum*, t. IV, p. 154.

(2) En français, nom. : *il* ou *elle*, dat. *lui*, acc. *le* ou *la* ; en italien : nom : *egli* ou *ella*, dat. *gli*, *li* ou *le*, acc. *lo* ou *la*, etc.

usage du datif, p. ex. *in geen en gevalle, binnen den jare, in vreemden lande geboren; een kind van belgischen bloede*, etc.

On sait que les noms propres étaient aussi soumis à l'influence des cas. Ainsi *Reinaert* faisait au gén. *Reinaerts*, au dat. et à l'acc. *Reinaerde*; de même *Bruun*, *Bruuns*, *Brunen* ou *Brune*. Les noms féminins suivaient la déclinaison faible et se bornaient à prendre *n* aux cas obliques : *Hersinde*, *Hersinden*, comme *vrouwe*, *vrouwen*. Aujourd'hui le génitif seul est resté : *Vondels werken*, *Belgiens roem*, et l'on doit s'en applaudir, quand on voit que les Français envient cette forme aux Anglais, — la seule que ces derniers aient conservée. Mais pourquoi ne se permettrait-on pas aussi le datif? Il est une foule de cas où sans cette forme la phrase est obscure. Ainsi dans les exemples suivants : *Also was Reinaerde gesciet* (v. 54).

Here coninc,

Dor dat gi *Reinaerde* sijt onhout...
 Mijn wijf is ene vremde vrouwe,
 Ende gaf *Grimberte* hare trouwe....
 Dit scen arem man *Brunen* wel.....
 Daer waren *Coppen* broeders twee...

Supprimez le datif, le sens devient presque inintelligible; essayez la préposition *aan*, la phrase perd sa brièveté. Nous lisons dans le meilleur de nos journaux flamands (1). « *Doch Malegys betoovert hen alle, zoodat zy in slaep vallen; dan schudt hy zyne kluisters af, neemt Roelant zyne Durandal, Olivier zyne Hauteclair...* » Ne croirait-on pas que c'est Roland lui-même qui prend sa Durandal, Olivier sa Hauteclair? Il est vrai que l'auteur ajoute : « en *allen anderen Pairs* hunne zweerden af, » et qu'à l'aide de ce datif on comprend que Roelant et Olivier sont aussi au même cas; mais si l'on avait dit, à l'exemple des anciens, « *neemt Roelande zyne Durandal, Oliviere zyne Hauteclair af*, » le lecteur comprenait aussitôt le sens. Il est vrai que le haut-allemand a, comme le flamand, perdu le datif dans les noms propres, mais ce n'est pas une

(1) *Vlaemisch België*, 22 juny 1844.

raison suffisante pour ne pas s'efforcer de regagner cette forme précieuse.

Par le même motif nous ne pouvons approuver le système de quelques écrivains qui paraissent ne plus admettre de pluriel en *s* et écrivent *de spiegelen, de meesteren, de dochteren*, etc. Il faudrait réserver cette forme pour le datif, ainsi que l'enseignent plusieurs grammairiens (1), et dire *hy geeft den meesteren eene les*; mais : *de meesters hebben ook iets te beeren*. C'est une erreur de croire que la beauté d'une langue consiste dans une constante uniformité; la variété des formes jette de la variété dans le discours; l'uniformité amène la monotonie.

§ 5. Pluriel en *er*.

C'est ainsi que, pour établir l'uniformité, on a défiguré le pluriel en *er* de certains substantifs neutres : *blad, kind, ei, been, berd, gemoed, goed, hoen, kalf, kleed, lam, lied, loof, rad, rys, rund, volk*; au lieu de *blader, kinder, eijer*, etc., ainsi qu'on prononce partout, on a écrit *bladeren, kinderen*, etc., et de nos jours on a été plus loin, en écrivant *bladen, volken*, sans cependant risquer *kinden, eijen*, ce qui eût été ridicule. Le résultat de cette belle uniformité a été d'abolir la distinction du datif faite par tous les anciens écrivains : nom. et acc. *de kinder*, dat. *den kinderen*. Ainsi dans *Floris et Blancefloer*.

Den kindren ende die 't hem hadden gheraden

Vergaf hij 't al; dies hadde hi lof

Van allen den ghenen die waren int hof;

Doe saghen die kinder haren bliden dach.

V. 3769.

Cette forme particulière du pluriel n'existait pas dans le gothique et l'ancien saxon. Aussi les savants se sont-ils mis à la torture pour en expliquer l'origine. Les uns l'ont regardée comme une intercalation qu'on aurait faite à la forme primitive *kinden, bladen*; d'autres ont cru l'attribuer à l'influence

(1) Vanderpyl, *gram. holl.* Voyez aussi Bilderdyk, *Nederd. Spraek-leer*, page 98.

des dialectes scandinaves (1); suppositions qui ne reposent sur rien. Il paraît du moins constant que tous les noms neutres ont eu, à une époque reculée, le pluriel en *er*; c'est ce qui a lieu aujourd'hui, sauf quelques exceptions, dans le *nedersaksich* : *dorp, dörper, kruud, krüder, huus, hüfer, lok, lökker, wiif, wiver*, etc. (2); le h.-all. l'admet même dans quelques noms masculins.

Mais si cette forme embarrasse sous le rapport historique, il est certain qu'au point de vue pratique elle satisfait complètement. Il serait désirable, et en même temps facile, de la réintroduire dans la langue écrite : elle établirait une distinction nécessaire entre le datif et les autres cas du pluriel et servirait utilement dans la versification.

Au surplus, nous nous joignons au vœu exprimé par M. Bormans (3) que l'on rétablisse l'ablatif dans les paradigmes des déclinaisons, en n'indiquant comme génitif que la seule flexion du nom. On expliquerait ensuite comment l'on emploie l'abl. pour le gén. Cela est indispensable pour donner aux élèves une juste idée des formes grammaticales.

§ 6. *vör* et *voor*.

On sait que les Allemands distinguent *für*, pour, de *vor* devant, avant. Cette distinction n'existait pas autrefois dans leur idiome; elle a été créée par les écrivains. Le flamand n'a que *voor* pour les deux significations; on met, il est vrai, des accents sur les *o*, lorsque ce mot s'emploie dans le sens de *devant, avant*, mais ce signe ne parle qu'aux yeux. Ne pourrait-on pas, dans le premier cas, suivre la prononciation généralement répandue de *veur*, et dans le second conserver *voor*? La première de ces formes, plus brève que l'autre pourrait être écrite *vör*, ainsi qu'on écrit et prononce chez les Oosteringes; p. ex. « *vör uwe gefondheid moet-ji voor dry wekên niet uitgaan.* »

(1) *Verlag*, etc. p. 495. *Taalk.-Magaz.* II, 52.

(2) Voyez sur la terminaison *er*, Snellaert, *l. c.* page 176, au mot *gilder*.

(3) *Verlag*, etc., p. 129.

§ 7. of et ofte.

Le flamand ou hollandais moderne n'a qu'un mot, *of*, pour exprimer deux conjonctions différentes : *si* (lat. *utrum*, *quin*) et *ou* (*sive*). Autrefois on en avait deux ; *of*, pour la première signification, *ofte* ou *ochte* pour la seconde. La plupart des dialectes du *nedersaksisch* font la même distinction et rendent *ou* par *efte*, *edder* ou *odder*. L'ancien saxon distinguait également entre *ef* et *eftha* ou *ochta* (1). La forme *ochte*, *ou*, était le corrélatif de *nochte*, *ni* ; elle est encore en usage en Brabant, où l'on dit : *d'eene och d'andere*, *l'un ou l'autre* ; *noch d'een noch d'andere*, *ni l'un ni l'autre*.

Bien que la distinction dont nous parlons n'ait pas toujours été observée par les anciens auteurs et qu'elle n'existe plus aujourd'hui dans la plupart des dialectes des Pays-Bas, nous pensons qu'elle devrait être réintroduite dans la langue littéraire, où elle remplirait une lacune évidente.

§ 8. werden.

La confusion et l'insouciance grammaticales qui ont régné dans les Pays-Bas pendant le XVI^e siècle, en agissant d'une manière si funeste sur la langue flamande, ont laissé surtout des traces dans la forme actuelle du verbe *worden*, *feri*. La plupart des auteurs modernes, tant en Belgique qu'en Hollande, écrivent : prés. ind. *ik word*, imp. *ik werd*, imp. subj. *ik wierd*, part. passé *geworden* (2).

Si l'on parcourt les différentes classes de verbes irréguliers (*ongelykvloeyende*) de la langue flamande, on n'en trouve aucune à laquelle on puisse rapporter cette forme : aucun verbe de cette espèce n'a *o* bref au présent de l'indicatif et *e* bref à l'imparfait. On la cherche en vain dans les dialectes locaux de la Belgique, de la Hollande ou du nord de l'Allemagne, et elle n'existe ni dans l'ancien flamand ni dans les autres idiomes

(1) Voyez le glossaire de Schmeller sur le poème *Heliand*.

(2) Avant 1815 on écrivait toujours en Belgique *ik wierd* à l'imp. de l'ind. et *ik wierde*, au subj. Cette forme était suivie par les grammairiens hollandais Ten Kate et Sewel au commencement du siècle dernier. C'est la seule que connaisse le peuple.

germaniques anciens et modernes. C'est que la conjugaison actuelle de ce verbe est tout à fait arbitraire.

Les anciens auteurs écrivaient :

werden,	ik werd,	ik word	geworden.
		ik ward (1)	

Ce verbe auxiliaire rentrait ainsi dans la classe nombreuse des verbes qui ont *e* bref au prés. et *o* bref à l'imp., tels que :

ik berg,	ik borg,	geborgen
ik berst,	ik borst,	geborsten
ik schenk,	ik schonk,	geschonken.

et il était conforme à l'allemand :

ich werde,	ich wurde,	geworden
	ich ward,	worden.

ainsi qu'aux anciens dialectes :

1° Mæso-Gothique, IV^e siècle :

wairthan,	ik wairtha,	ik warth,	waurthans
		weis waurthum	

2° Anglo-Saxon, VIII^e siècle :

weorthan (2)	ik weorth,	ik wearth,	worthan
wyrthan,		we wurthun,	

3° Frank, IX^e siècle :

werthan,	werth,	warth,	giwurthan
werdan,	wurthums,		giwordan

4° Frison :

wirden,	ik werd,	ik wirdde,	wirddene
---------	----------	------------	----------

5° Ancien Saxon :

werden,	ik werd,	ik ward,	geworden
		ik word,	worden.

(1) Cette seconde forme ne s'employait qu'au sing., de même que dans la langue allemande. On conjugait : *ik wart, du warts, hi wart, wi worden, gi wordet, si worden.*

(2) Pron. *werdan*. Selon Ten Kate *eo, u* ou *y* de l'anglo-saxon devant la consonne *r*, correspond à l'*e* bref flamand.

Si nous consultons les dialectes, nous trouvons que dans le sud de la Flandre (Roulers, Courtray, etc.) on dit : *werden, ik werd, ik wierd, geworden*. Dans le Brabant : *wedden, ik wed, ik wiedz, gewödden*. Dans le Limbourg et le Bas-Rhin : *wörden, ik wörd, ik wierd* ou *ik woord, geworden*. Dans les provinces orientales des Pays-Bas : *warden* ou *worden, ik ward* ou *word, ik wierd, geworden*. Toutefois la Frise, Groningue et le pays de Twente conjuguent comme Courtray.

Le long des côtes de la mer Baltique, où l'*e* devant *r* a toujours le son de *a*, on dit : *warden* ou *warren, ik warre, ik worre* ou *wurre, geworren*; mais dans la Westphalie, le Hanovre et le Brandebourg, on suit l'ancienne forme du bas-saxon et du flamand.

C'est à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e que l'on commence à rencontrer *worden*. Cette forme n'est autre chose que la prononciation locale de Gand, du nord de la Flandre et de la Zélande que l'on a, au mépris du génie de la langue, élevé au rang de norme général pour l'idiome littéraire. On sait que dans ces localités l'*e* devant *r* a toujours le son de *a* : *hart, kark, warken*, etc., et l'*a* à son tour devient *o* : *os, of* (als, half). Il est ainsi probable que *werden* sera d'abord devenu *warden* et ensuite *worden*.

Vers la même époque, l'imparfait *ik ward* se corrompait dans un sens contraire, par suite de la prononciation brabançonne, qui change tous les *a* en *e* devant *r* : (*fwert* et *werm* pour *fwart* et *warm*). Déjà dans Van Heelu on trouve *ik wert* à l'imparfait, mais ce chroniqueur, de même que De Klerk, a toujours au pluriel de l'imp. *wi worden, gi wordet, si worden*.

Ce n'est que plus tard, lors de la séparation des dix-sept provinces, que l'on introduisit l'*e* dans le pluriel de l'imparfait. Mais cette forme arbitraire n'a jamais été adoptée par le peuple, tant en Hollande qu'en Belgique. Dans tous les dialectes, on dit à l'imp. *ik wierd*; quelques localités du Limbourg seulement ont conservé l'ancien *ik word*; prononcé de différentes manières.

La forme *ik wierd*, qui parait dater de la fin du XVI^e siècle, était conforme au génie de la langue; un grand nombre de verbes irréguliers, dont la voyelle radicale est *e* et qui pre-

naient autrefois *a* ou *o* à l'imparfait, ont aujourd'hui *ie*. Ainsi :

ik bederf,	ik bedierf,	bedorven
ik help,	ik hielp,	geholpen
ik sterf,	ik stierf,	gestorven
ik werp,	ik wierp,	geworpen,

Depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e, un grand nombre d'auteurs ont employé exclusivement la forme régulière — *de echt-germanische vorm* — de *werden* : prés. *ik werd*, imp. *ik wierd*; notamment Zevecote, Datheen, Grotius, Bort et la plupart des jurisconsultes hollandais qui ont écrit dans leur langue maternelle. Elle a été en outre employée, concurremment avec *worden*, par un grand nombre d'écrivains. Anna Byns, Pieter Heyns, Spiegel et Coornhert montrent une préférence pour *werden*; Daniel Heinsius, Roemer Vischer et Anna Vischer ont presque toujours *worden*. Les historiens Van Meteren, Hooft, Pieter Bor et Everhart van Reyd emploient indifféremment l'une et l'autre forme; leur imparfait est toujours *werd*; de sorte que *hy werdt* signifie chez eux *il est* et *il fut*. Vondel et Cats ont toujours écrit au prés. : *ik word* et à l'imp. *ik werd*, et c'est sans doute leur exemple qui a fait introduire cette forme batarde dans la langue moderne.

Au surplus, si elle n'était que bizarre, nous ne nous en occuperions pas; mais elle a pour conséquence bien déplorable de nous séparer des autres populations germaniques. Si nous voulons être compris d'elles, il faut en revenir franchement à la forme normale et écrire : prés. *ik werd*, imp. *ik wierd*, part. passé *geworden*. Cette réforme ne sera pas bien difficile, car la moitié de nos populations prononcent de cette manière.

§ 9. Provincialismes.

Par le même motif nous voudrions que l'on employât de préférence les formes et les expressions généralement usitées dans toutes les provinces des Pays-Bas, au lieu de suivre scrupuleusement, comme le font plusieurs écrivains flamands, les provincialismes de la Hollande. Il ne faut pas oublier que la Gueldre et les autres contrées de l'est du Zuiderzée ont beaucoup de rapports avec nos dialectes. On y dit, par exemple, *hof*

et *gaarde* (1) pour *jardin*; *telloor* et *teller* pour *assiette*. Ce n'est que dans la Hollande proprement dite que l'on exprime ces mots par *tuin* et *bord*, dont la véritable signification est *haie* et *planche*. C'est aussi dans cette province seule que l'on prononce *paard*, *haard*, *waarde*, *gaarne*, *aarde*, *staart*, *laag*, *ladder*; partout ailleurs on dit : *peerd*, *heerd*, *weerde*, *eerde*, *geerne*, *steert*, *keers*, *leeg*, *ledder*, etc., forme usitée en outre dans toute l'Allemagne. Dans les mots où la consonne *r* est précédée d'un *a* ou d'un *e* brefs, (*hart* ou *hert*, *markt* ou *merkt*), selon que l'on suit le dialecte des côtes ou celui de l'intérieur des terres, on devrait consulter l'état de la langue flamande antérieur à la séparation des Pays-Bas. On reconnaîtrait que la forme ancienne est conforme à celle du haut-all. et qu'elle tient un juste milieu entre les deux dialectes. Ainsi l'on trouve dans les anciens auteurs, d'une part : *markt*, *swart*, *warm*, *darm*, *arm*, *hard* — même *varwe* et *scharp* — de même qu'en allemand; d'autre part *berd* (planche); *smert*, *hert*, *hertog*, *ster*, (all. *brett*, *schwerz*, *herz*, *herzog*, *stern*). Ceux qui écrivent *hart*, *hartog*, *laarzen*, emploient un provincialisme tout aussi bien que ceux qui disent *werm* et *swert*. Ils pêchent en outre contre l'étymologie, puisque *hert* (2) se retrouve dans le grec *κρη*, génitif *κρηατος*; *keers*, dans *κρηός*, lat. *cera*; *hertog* vient de *heer*, *armée* et *tog*, *conducteur*, lat. *dux*; *leerzen*, *bottes*, de *leér*, *leder*, *cuir*.

Certes nous ne voudrions pas proscrire l'une ou l'autre de ces formes; cette variété est une véritable richesse dont on tire le plus grand parti pour la versification; mais nous pensons que la prononciation ancienne et générale devrait faire la règle, la prononciation locale et moderne l'exception.

Les substantifs en *er*, dérivés d'un verbe, font, suivant les localités, leur féminin en *er'sse*, *ster* ou *egge*, (*naijersse*, *naister*, *makegge*, *dievegge*, etc.) La première de ces formes nous paraît préférable, non pas seulement parce qu'elle est moins dure que les autres, mais parce qu'elle est généralement usitée

(1) *Gaarde* dans le Brabant signifie *clôture* ou *espace clos*, il est aussi usité dans *boomgaarde*, *verger*, *diergaarde*, *ménagerie* dans un jardin.

(2) Toutes les langues germaniques ont *e*; voyez, le tableau ci-dessus, page 21.

dans le nord de l'Allemagne et qu'elle est en rapport avec la terminaison *esse* dans d'autres mots, tels que *dichteresse*, *meesteresse*, *dienaresse*. La forme hollandaise en *ster* n'a en sa faveur ni l'ancienneté, ni l'euphonie, ni l'usage général. Disons donc *bedelersse*, *schouwspelersse*, *wasschersse* et non *bedelaars-ter*, *schouwspelster*, *waschster*.

C'est au reste dans ces légères variétés — et non dans l'orthographe, — que consiste la seule et véritable différence entre le hollandais et le flamand. Celui qui écrit, par exemple, *het meisje kent de waarde van haren tuin*; *het paerd heeft over een muur gesprongen*, fait, si l'on veut, du hollandais; mais celui qui écrit : *het meisje kent de waarde van haren hof*; *het paerd heeft over eenen muur gesprongen* écrit du flamand.

Il est à remarquer que la plupart des provincialismes du Brabant ne méritent pas ce nom, puisqu'ils sont usités dans toute l'Allemagne. Ceux de la Hollande, au contraire, n'ont cours que dans le petit coin de terre compris entre les bouches du Rhin et le Zuiderzée. Ainsi, par exemple, les adverbes *slechts* et *echter*, remarquables par la dureté de leur prononciation, sont purement *hollandais*. Le premier vient de l'adjectif *slicht* (*plat*, *simple*), — que les Allemands distinguent de *slecht* (*méchant*), — et devrait par conséquent être écrit *slichts*. Dans le Brabant on se sert toujours de *maar*, expression comprise, tant dans le nord de l'Allemagne, où l'on dit *man*, que dans le midi, où l'on dit *nur*. Au lieu de *echter* (*cependant*), le Brabançon emploie *över*, *al över* (1), usité dans toute la basse-Allemagne et correspondant au h.-all. *aber*. Et pourtant tous nos écrivains flamands répètent à chaque phrase *slechts* et *echter*; à peine quelques-uns se permettent *maar*; personne n'oserait risquer *över*!

Les expressions locales ne devraient être admises que lorsqu'elles n'ont pas de correspondant dans la langue générale ou lorsqu'elles se recommandent par la brièveté, l'énergie ou l'ancienneté.

(1) Dans l'ouest du Brabant on dit *övers*; dans la Mairie de Bois-le-Duc, *ävel*. A Anvers le mot n'est pas usité.

§ 10. Anciennes formes à employer.

Ne serait-il pas possible de faire revivre quelques anciennes formes qui donnent tant de naïveté et de grâce à la poésie du moyen âge? Comprend-on comment aucun auteur flamand n'ait jusqu'à présent pas fait usage de l'*en* explétif (*ik en weet niet*) qu'on lit avec tant de plaisir dans *Cats* et que l'on entend tous les jours dans le langage familier? Depuis quatre ans, qu'une jolie pièce de vers en faveur de cette intéressante particule a paru dans un recueil périodique (1), personne n'a encore répondu à l'appel du poète et la proscription dure toujours. Attend-on, pour la faire cesser, la permission de nos maîtres les Hollandais?

On sait que l'on disait indistinctement au moyen âge *en* ou *ne*. Cette dernière forme, qui était la plus ancienne, venait très-bien après une voyelle : *gi ne moet, si ne weet niet* (2); *en* faisant meilleur effet après une consonne : *dat en geve ik niet*. Rien de plus gracieux que *i'n* ou *i'ne*, formé de la contraction de la particule négative avec le pronom *ik*. Nous ne pouvons nous empêcher d'en citer quelques exemples :

Buten den dorpe, in ene gracht
Bleef hi liggende al dien nacht :
I'ne weet, hoe hi danen voer.

v. *Reinaert*

I'n werde bi smekene niet u vriend.

v. 1805.

Soete here, seit hi, en mach niet wesen,
I'n fal moghen scriven no lefen,
No der leringhen niet verstaen,
Ghi en doet Blancefloer met mi gaen,

Fl. en Blanc., 305.

Ic vruchte, i'n fal niet mogen gaen :
I'ne mag fitten no gestaen,
Ic bem so utermaten fat.

Rein. 559.

(1) *Belgisch Museum*, 1840, page 1. Ce morceau plein de verve, est de M. l'abbé Duvillers.

(2) On dit encore à Bruxelles : *gen'weet niet*.

Convenons-en, cette langue harmonieuse valait cent fois le flamand ou hollandais moderne. Pourquoi hésiterait-on de la prendre pour modèle? Au lieu d'élider des voyelles, nos poètes ne feraient-ils pas mieux d'élider des consonnes, comme dans *no* et *i'ne*? Au lieu de resserrer quelques rares voyelles dans une triple haie de consonnes, ne devraient-ils pas leur donner un peu d'air? Pourquoi ne voit-on pas dans les vers modernes *myns vaders*, *synes geestes*, pour *myns vaders*, etc? *Ik blyve*, *du blyves*, etc. *geredded*, *geplaged*, *verdelged*, pour *gered*, *geplaagd*, *verdelgd*? *deuged* et *jeuged* au lieu de *deugd* et *jeugd*? etc. Pourquoi emploie-t-on si rarement l'imp. en *de*, *ik fettede*, *reddede*? Cette ancienne forme, la seule usitée de l'autre côté de l'Ems, est analogue au dialecte de la Flandre, qui fait l'imparfait en *dege* : *hy hoordege*, pour *hy hoorde*.

L'ancien diminutif poétique *lyn*, encore usité en allemand, devrait être rétabli dans la poésie flamande. On emploie encore *maagdelyn*; pourquoi ne dirait-on pas *kindlyn*, *vingerlyn*, etc.?

Les anciens auteurs se servaient fréquemment de la particule *des*, génitif de *dat*, par exemple, *des en weet ik niet*, *des moet gi seker syn*; tournure bien plus brève que la locution moderne, *daar weet ik niets van*, *daar moet gy zeker van zyn*. Plus tard on élida le *d* et l'on dit : *ik bid's u*, je vous *en prie*. Dans le petit nombre de cas où cette forme est conservée, elle donne à la phrase une concision remarquable; p. ex. *des gevorderd*, (*de ce requis*) *ik ben des bewust*, j'en ai connaissance; *des verwonderd syn*, en être étonné. etc. On devrait, pensons-nous, l'employer plus souvent.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans émettre le vœu que l'on cultive davantage l'ancien flamand. Il serait même à désirer que l'on fit une grammaire de la langue du moyen-âge, ainsi qu'on l'a fait pour l'ancien haut-allemand; elle devrait être suivie d'un vocabulaire des mots tombés en désuétude aujourd'hui.

III.

PRONONCIATION.

La Commission ne s'est occupée que de l'orthographe; elle n'a rien décidé quant à la prononciation. Cette réserve, commandée d'ailleurs par les termes de son mandat, est juste et rationnelle. Il faut laisser au temps et à la libre discussion le soin d'amener l'unité dans les divers modes de prononciation. Il n'y avait pas autrefois dans nos provinces un grand centre d'intelligence et d'activité qui imprimât à la langue une direction uniforme; aujourd'hui il n'y en a pas davantage. Gand ne peut pas plus imposer sa prononciation à Anvers, qu'Anvers donner la sienne à Gand, et s'il est juste de prendre en considération l'usage de la Hollande, il serait absurde d'adopter sans examen tout ce qui vient d'outre-Moerdyk. C'est en se faisant des concessions mutuelles et surtout en prenant pour guides l'euphonie et l'histoire, que l'on parviendra le plus sûrement au but. Nous allons présenter quelques réflexions à ce sujet.

Un point capital divise en deux camps le Brabant, Anvers et le Limbourg d'un côté et les deux Flandres de l'autre; c'est la prononciation d'*i* et *u* brefs. Les premiers prononcent ces lettres comme en français et comme en allemand *i* et *ü*; les seconds leur donnent à peu près le son d'*e* et d'*eu* brefs. C'est aussi la prononciation de la Hollande. Ce qui frappe tout d'abord, lorsqu'on examine le mérite respectif de ces deux dialectes, c'est que celui du littoral a pour résultat de bannir de la langue deux voyelles brèves, *i* et *u*, qui sont cependant des plus agréables à l'oreille (1). Les sons *e* et *eu* existent déjà dans une foule de mots; en les étendant outre mesure aux dépens

(1) L'*ü* long est anti-musical, mais l'*u* bref est loin d'être désagréable.

d'autres voyelles, on diminue la variété des sons qui fait la beauté d'une langue. L'étranger qui entend lire ou déclamer du flamand prononcé à la Hollandaise, est frappé à l'instant de la monotonie et de l'insonorité qui y règne. Les sons *e*, *é*, *ei*, *eu*, *eû*, *eui*, déjà si ressemblants entre eux, sont aussi ceux qui se reproduisent le plus fréquemment. Dans la bouche des habitants de la West-Flandre, ce défaut est compensé par les sons d'*i* et *u*, qu'ils donnent à l'*y* et à l'*uu* (*ui*); mais à Gand et dans la Hollande ces deux voyelles sont inconnues dans la prononciation. Le système du littoral offre un autre inconvénient : leur prononciation de l'*i* et de l'*u* influe par contre-coup sur les autres voyelles et leur donne un son incertain et insaisissable. Pour distinguer *e* bref de l'*i* bref, ils lui donnent un son approchant de l'*a* (*Gant* pour *Gent*; *kark* pour *kerk*), et pour distinguer à son tour l'*a* de l'*o*, ils le prononcent à peu près comme *o* (*mon*, *ols*, au lieu de *man*, *als*) (1).

Si l'on compare tous les dialectes germaniques, on en trouve à peine quelques-uns, qui justifient la prononciation de l'*i* bref en usage dans les Flandres (2); tous admettent le son *i* bref pur. Les quelques exemples qu'offre l'ancien flamand de l'emploi de l'*e* pour *i* ne prouvent pas du tout que le son de ces voyelles était autrefois confondu : il est facile de voir que cette déviation de la règle n'avait lieu que dans des cas isolés, où aujourd'hui encore le même son se fait entendre dans la plupart des provinces. C'est notamment dans les désinences en *lik* et *ig* (*waerlek*, *machtig*) et dans quelques mots tels *emmer*, *hi es*, etc.

C'est donc la prononciation du Brabant, conforme à celle de la basse-Allemagne, qui paraît devoir mériter la préférence. On pourrait toutefois, pour se conformer à l'usage, donner à l'*i* un son approchant de l'*e* dans les désinences en *ig* et *lik*.

(1) Le dialecte de Gand est le type de ce bouleversement des voyelles; on y prononce *i* comme *e*, *e* comme *a*, *a* comme *o* et *oo* comme *û*.

(2) A Dantzic et Königsberg on prononce *i* bref comme *e* ou *ö*. Dans quelques lieux du Hanovre on entend *ek* et *mek* pour *ik* et *mi*, *Firmenich*: p. 95 et s. 204 et s.

Le son qu'avait l'*u* bref au moyen âge est assez douteux (1). La prononciation actuelle du littoral (*ö*), indique comme son antérieur *o*, qui aura été dans l'origine l'*u* allemand et latin. Celle du centre, qui est *ü*, indique un *umlaut* direct de l'ancien *u* (*ou*); la prononciation des campagnards brabançons, qui donnent encore à l'*u* le son de *ou* devant certaines consonnes (2), fait supposer que cet *umlaut* ne sera formé qu'à une époque comparativement récente. Quoi qu'il en soit, il est évident que les Hollandais emploient aujourd'hui l'*u* bref pour indiquer un *umlaut* de l'*o* qui existe chez eux dans plusieurs radicaux, tels que *burg*, *burger*, *kurk*, *murw*, *kunnen*, *dul*, *krul*, etc. Les mots de ce genre devraient être écrits avec *ö* ou *æ*, ainsi que nous l'avons dit plus haut; les provinces de l'est auraient ainsi leur véritable prononciation dans *börger* ou *bærger* et pourraient lire *können*, *döl*, *kröl*, en négligeant l'*umlaut*; mais lorsqu'on emploie l'*u* dans ce cas, on devrait lui donner toujours le son de *ö*. Partout ailleurs il devrait avoir la valeur de l'*u* français.

La diphtongue moderne *ui* se prononce dans les Pays-Bas d'une manière très-différente, suivant les localités. Dans la majeure partie des provinces orientales, elle a le son d'*ou* français ou *u* allemand (3); dans celles du centre, celui de *oa* ou *oe*; dans celles de l'ouest, celui d'*eu* ou *ü*; *huis* (maison), est prononcé *hoüs*, *hōas*, *höes*, *hois*, *heus* et *hüs* (4). En Hollande, la prononciation normale de la langue écrite est *heuis*. Avant 1815 on suivait en Brabant (la province d'Anvers y

(1) Grimm, I, p. 278 et 279.

(2) Devant *ld*, *lt*, *nd*, *nt* et souvent *nn* et *ll*, p. ex. *schould*, *goulle* ou *goulden*, *pount*, pour *schuld*, *gulden*, *punt*. On entend un léger *i* après l'*u*, comme s'il y avait en français *gouille*, etc.

(3) Ces contrées sont rangées dans la carte ci-jointe parmi celles où règnent le *nedersaksisch* et le *nederrhynsch* oriental. Il faut y joindre la Frise, sauf la côte du *Zuiderzée*.

(4) Il y a bien encore d'autres variétés, mais elles sont purement locales. Ainsi à Tongres on dit *haus*, comme en allemand. A Looz *hās*, à Hasselt *hōs*; à S^t Trond et Tirlemont *hēs* ou *heus* (le son intermédiaire), à Louvain *hōes*, etc. Termonde et Grammont sont les dernières localités où l'on entend le son brabançon *hōes*; après cela vient *heus*; à Gand *heis*, dans la Fl. occ. et la Zélande, *hus*.

comprise) la prononciation brabançonne; aujourd'hui on enseigne presque partout à prononcer *heuis*, à l'exemple de la Hollande. Est-ce un progrès?

Nous ne le pensons pas. La prononciation du Brabant, au moins aussi harmonieuse que l'autre, a sur elle deux grands avantages : elle se rapproche plus du son primitif et elle est comprise de toute l'Allemagne. Les différents idiomes germaniques, sans en excepter le flamand, prononçaient autrefois *ou*; c'est encore ce son que l'on entend dans les vastes contrées où règnent le *nederdütsch* et l'*allemanisch*. Dans la Flandre occidentale, y compris la partie conquise par la France, dans la moitié des provinces de Gueldre et d'Overysseil touchant au Zuiderzée, et—chose singulière,—dans les îles de Sylt et d'Helgoland, il s'est changé, par un *umlaut* en *ü*. Partout ailleurs il a dégénéré en diphthongue; les Allemands du centre ont dit *haus* (pron. *hâds*) les Anglais *house* (pron. *hâous*); les Hollandais, les Brabançons et les Flamands de côté-ci de l'Escaut, *huis*, (pron. *hâes* ou *hois*). Le son *heuis* ou *heus*, que l'on entend aujourd'hui dans la Hollande et la Flandre Orientale, n'est qu'un *umlaut* de *hois*. Bilderdyk atteste (1) que dans sa jeunesse on prononçait *oi* dans la Nord-Hollande, et il est probable qu'au XVII^e siècle c'était encore la prononciation normale, puisque Hoofst écrit *Luidewyk* pour *Lodewyk* et que Huygens met dans la bouche de ses personnages flamands les mots *euyl*, *eyl*, *beuyck*, etc.; tandis que pour les Hollandais il écrit, comme partout ailleurs dans ses œuvres, *uyt*, *uyt*, *buyck*, etc. (2) Puisqu'on ne peut plus aujourd'hui en revenir au son primitif, ne devrait-on pas au moins donner la préférence au dialecte qui s'en rapproche le plus? Le *eui* hollandais est aussi éloigné de *ou*, que l'*ai* brabançon l'est de l'*i* primitif. Puisqu'on proscri-

(1) *Nederl. Spraakleer*, p. 37. Il semblerait, d'après un passage de Kinker, que Bilderdyk prononçait quelquefois dans la conversation : *oi*, *hois*, etc. V. Bormans, p. 176, in fine.

(2) Dans *Tryntje Cornelis*, notamment p. 580 et suiv. éd. de 1672. — Du reste le langage qu'il met dans la bouche de ses Anversoises est en réalité le dialecte de Gand; l'auteur, écrivant en Hollande, pouvait se tromper à cet égard. Il est probable que la prononciation *eui* est originaire de Gand, où elle est déjà aujourd'hui devenue *ei*.

avec raison celui-ci, pourquoi ne rejetterait-on pas celui-la ? Remarquons encore que la transition de *hous* en *hòès* est naturelle; c'est l'inverse de ce qui est arrivé dans la prononciation de l'ancienne diphthongue *oe*; *gòèd* est devenu *goud*; de même qu'en latin on disait *Poene* (Phoenices) pour *Puni*, *poena* et *punire*, etc. (1).

Toutefois il y a quelques mots que l'on écrit avec *ui*, et que l'on prononce *ü*, même dans les pays d'*ou* et d'*òè*. Ce sont *duivel*, *duister*, *beduiden*, *duidelik*, *buigen*, *tuig* et *getuige*. Ils ont, en effet, une origine toute différente : les anciens dialectes ont ici la diphthongue *iu* ou *io* et non la voyelle *ü* (*ouï*) : p. ex. : ancien h. all. *tiufel*, *biugan*, anc. saxon *diubal*, *thiustri tiuch* ou *tiuch*, etc.; *beduiden* ou *bedieden* et *duidelik* viennent de l'ancien *died*, *natio*, goth. *thiud*, ancien. saxon *thiod*. (2). Aussi le h. all. a dans ces mots la diphthongue *eu* et non *au* : *teufel*, *bedeuten*, *zeug* et *zeuge*, *beugen*, etc. Nous pensons qu'il conviendrait de les distinguer par un *trema* sur l'*u* : *düivel*, *düister*, *büigen*, etc., et de prononcer *eui* ou *u*.

La prononciation de l'*y* ne peut plus faire question. Dès que l'on écrit avec l'*i* simple les mots que nous avons signalés plus haut, le son de cette *sixième voyelle* reste toujours le même. Nous voyons avec plaisir que dans les grammaires récentes on insiste sur la différence à faire dans la prononciation entre l'*y* et la diphthongue *ei*. Celle-ci a, comme en allemand, un son large, approchant beaucoup de *ai*; l'*y*, au contraire, a un son simple et plus bref; il doit se rapprocher, autant que possible, de l'*i* primitif.

Si les langues germaniques ont perdu en sonorité, elles ont, d'autre part, gagné par la suppression de plusieurs aspirations qui s'y remarquaient autrefois. Ainsi *hludo*, *Hludowig*, *huar*, *hringa*, etc. sont devenus *luid*, *Lodewik* (3), *waar*, *ring*. Tou-

(1) Bormans, p. 192.

(2) C'est aussi de là que vient le nom de *dietsch*, *dütsch* ou *deutsch*, que les Flamands et les Allemands donnent à leur langue; il signifiait dans l'origine *national*, en mœsogothique *thiudisks*. Grimm. t. I., note *über germanisch und deutsch*.

(3) Et non *Lodewyk*, comme on l'écrit habituellement, au grand détriment de l'euphonie. Toutes les langues germaniques ont l'*i* bref.

tefois le flamand, sous ce rapport encore, a bien plus perdu que gagné. Tandis que l'ancien *sk* ou *sc* est devenu l'*sch* doux (*ch* français ou *sh* anglais) en allemand, en anglais et en partie en suédois (1) il s'est changé en flamand en *s-ch*, aspiré plus ou moins durement suivant les localités et le *g* a pris, au commencement des mots, une aspiration qu'il ne paraît pas avoir eu dans l'origine.

Il est à remarquer que la prononciation dure de ces consonnes ne s'entend, sauf quelques exceptions, que dans les dialectes à sons traînants qui ont changé l'*t* en *ei*, c'est-à-dire dans la Hollande, la Flandre Orientale, le Brabant et la Westphalie. Dans la Flandre Occidentale, sur les bords de l'Elbe et vers les côtes de la Baltique on prononce encore *sk*; dans le Limbourg, une partie de la Gueldre et presque toute la basse-Allemagne on fait entendre le *sch* allemand. Dans cette dernière contrée le son du *g* au commencement des mots est tellement adouci, qu'il a à peu près la valeur du *j* flamand.

Ne devrait-on pas aujourd'hui s'efforcer de diminuer l'âpreté de l'*sch*, surtout devant la lettre *r*, où elle est insupportable (2)? Il serait difficile sans doute d'arriver d'emblée à la prononciation harmonieuse du Limbourg; mais on pourrait sans effort introduire dans le récit et la déclamation le son que l'*sch* a à Louvain devant *e*, *i* et *u* (*scheef*, *mischien*, etc.) S'il existait un centre littéraire pour la langue flamande et si le beau sexe la parlait plus souvent, ce serait chose bien facile. En attendant nous faisons des vœux pour que l'on adoucisse autant que possible le son de *g* et d'*sch*, en évitant surtout de prendre pour modèle la prononciation hollandaise.

(1) *sk* dans cette langue se prononce comme *ch* français devant *e*, *i*, *y* (*ü*) *ä* et *ö*. Il est assez singulier que l'*sch* a, à Louvain, le même son devant les voyelles correspondantes.

(2) On cherche, et avec raison, à appliquer le flamand à la musique. Mais comment chanter des mots tels que *schreeuwen*, *schroef*, *schromen*, si on ne prononce à la manière limbourgeoise ou allemande?

ARRIÈRE-PROPOS.

Nous avons passé en revue les réformes orthographiques et grammaticales qui pourraient donner à la langue flamande un brillant avenir. Leurs avantages se résument ainsi : 1° Les écrivains flamands s'adresseraient à un public de 16 millions d'âmes. 2° Ils verraient s'accroître l'intérêt que porte l'Allemagne au mouvement flamand et les meilleurs ouvrages de notre littérature pourraient être lus en original, même au-delà de la limite du *nederdütsch*, tant au nord qu'au midi (1). 3° Ils trouveraient en Belgique des lecteurs et des protecteurs dans les classes supérieures de la société, où ils n'ont pu jusqu'à présent pénétrer. 4° L'étude de l'allemand deviendrait extrêmement facile : tout Flamand l'apprenant dans les collèges, regarderait dès lors la langue de nos voisins d'Outre-Rhin comme un dialecte de sa langue maternelle, leur littérature comme le complément de la sienne ; et, au lieu de se tourner vers les étrangers du midi, il irait chez ses parents de l'est chercher ce qui lui manque dans le domaine des sciences et des lettres. 5° Enfin

(1) Si le flamand était écrit dans l'orthographe que nous proposons, un Danois, un Suédois, un haut-Allemand pourrait le comprendre après quelques jours d'étude. Seulement comme le *nederdütsch* est plus riche en mots radicaux que ses deux sœurs du nord et du midi, il leur faudrait quelquefois recourir au dictionnaire.

les Wallons, reconnaissant les avantages et les beautés de la langue flamande *perfectionnée*, l'apprendraient sérieusement (1) et resserreraient ainsi les liens qui, depuis tant de siècles, les unissent aux populations germaniques, dont ils sont eux-mêmes sortis en partie.

Nous ne nous dissimulons pas les obstacles de tout genre qui s'opposent à une réforme semblable à celle que nous proposons; l'amour-propre chez les uns, le préjugé chez les autres, chez tous la force de l'habitude ne sont que trop enclins à repousser toute innovation. Aussi nous ne nous flattons pas de voir adopter notre système en entier ni immédiatement. Nous pensons même qu'il ne conviendrait pas, d'ici à longtemps, de chercher à l'introduire dans les écoles. Pour tout ce qui regarde les rapports des particuliers entre eux, l'administration intérieure des provinces et des communes, les choses pourraient rester sur le pied actuel, en laissant au temps le soin d'amener l'uniformité. Il suffirait que la littérature proprement dite montrât l'exemple, en accueillant des perfectionnements dont elle serait la première à recueillir les fruits. Quelques hommes stationnaires et grondeurs diront bien en voyant *aa* et *uu*, *du* et *dyn*, « c'est du hollandais! c'est de l'allemand! » mais on n'en lira pas moins les livres écrits dans cette orthographe, de même que les Desrochistes lisent aujourd'hui les productions modernes où l'on suit l'orthographe de la Commission; et ce qu'on pourra perdre en lecteurs dans la Flandre sera largement compensé par ce qu'on gagnera dans le Limbourg, en Hollande et en Allemagne (2).

Il arrivera sans doute à notre système ce qui arrive dans tous les cas où l'on cherche à opérer un rapprochement entre deux individus: il y aura de part et d'autre des objections. Nous allons les prévoir.

(1) On enseigne aujourd'hui le flamand dans la plupart des collèges des provinces wallones, mais les cours sont en général peu fréquentés.

(2) La majeure partie des Limbourgeois ont pour l'*ae* et l'*ue* la même antipathie que les Flamands et les Brabançons montrent pour l'*aa* et l'*uu*. A Maestricht et en Hollande on a, pour ce seul motif, refusé des ouvrages flamands.

De ce côté-ci de l'Ems on dira :

Pourquoi changer notre orthographe? Pourquoi vouloir introduire des perfectionnements dans la langue, alors qu'elle est fixée par une brillante littérature? Que deviendront Vondel, Cats, Hooft et tous les auteurs modernes, si vous modifiez l'instrument qu'ils ont si bien manié?

Nous répondons. D'abord il s'en faut de beaucoup que l'orthographe moderne, flamande ou hollandaise, soit la même que celle des écrivains du XVI^e et du XVII^e siècles. Le système de la Commission diffère complètement de celui de Cats et de Hooft et l'*aa* et l'*uu* employés en Hollande ne se rencontrent ni dans Vondel ni dans la plupart de ses contemporains. Nous ne pouvons donc détruire une uniformité qui n'existe pas. Mais qu'importent au fond quelques changements dans l'orthographe et même dans la langue? Parce qu'ils s'écartent des systèmes modernes, Vondel, Cats ou Hooft en sont-ils moins las, moins estimés en Hollande ou dans la Belgique thioise? Et Montaigne, Rabelais, Lafontaine sont-ils moins goûtés aujourd'hui, parce que la langue et l'orthographe françaises se sont modifiées depuis l'époque où ils ont écrit? D'ailleurs, à tout prendre, il n'y a rien de nouveau dans les points principaux que nous proposons; nous combinons l'*f* de Cats et de Zevécote avec l'*aa* et l'*uu* de Hooft et de Spieghel; nous écrivons *lik* avec tous les auteurs du XVI^e siècle et si nous employons l'*i* simple dans *mi*, *gi*, *wi*, etc., c'est pour être d'accord tant avec la prononciation générale de cette époque qu'avec la majorité des dialectes modernes. Quant à l'introduction de *ö* et *ä*, nous la regardons comme un point secondaire qui, au surplus, ne gênera aucun lecteur, puisque la lettre reste la même. Si la deuxième personne sing. répugne aux provinces de l'ouest, elles sont libres de ne pas en faire usage; mais il doit être permis aux autres de l'employer dans la langue écrite aussi bien que dans la langue parlée.

On ne contestera pas la nécessité de s'appuyer sur l'Allemagne, ni l'intérêt qu'aurait la littérature flamande à rallier les onze millions de bas-Allemands qui existent en dehors de la Belgique et de la Hollande. Mais ne faut-il pas acheter cet avantage au prix de quelques sacrifices? Croit-on pouvoir

imposer aux Oosterlings les usages capricieux que le contact du français a introduit dans notre dialecte? La langue sera-t-elle détériorée, parce qu'on aura sacrifié quelques prononciations locales à l'intérêt général? Et pourquoi notre idiome resterait-il stationnaire, tandis que tout progresse autour de nous? Sans doute, pour continuer à servir les besoins du bas peuple, il n'a que faire des réformes proposées, mais pour devenir la langue des classes supérieures, — condition hors de laquelle il n'y a pour lui point de salut —, il faut qu'il se perfectionne.

Mais, dira-t-on encore, qui vous garantit que votre plan sera adopté par les peuples de la basse-Allemagne? Voudront-ils seulement essayer d'écrire dans une langue qu'ils ne considèrent plus que comme un patois?

Ici une explication est nécessaire.

Sans doute nous n'avons pas la folie de croire que les Bas-Allemands d'outre-Ems aillent jamais abandonner ou seulement négliger la langue littéraire illustrée par tant de grands génies et dont l'usage est aujourd'hui pour eux inséparable de l'idée de civilisation et d'unité germanique; mais il n'est pas déraisonnable d'espérer qu'ils cultivent aussi, de temps en temps et d'une manière accessoire, leur ancienne langue maternelle, alors surtout qu'ils y trouveront un moyen de communication avec d'anciens frères qui cherchent à se rapprocher d'eux. Si les essais tentés au siècle dernier par Voss et de nos jours par Scheller, Bornemann et autres (1), pour faire du *nedersassisch* une langue littéraire, n'ont pas trouvé d'imitateurs, il faut l'attribuer en grande partie à ce qu'aucun de ces écrivains n'a su s'élever au-dessus des dialectes usités dans sa province. Ils ont péché par où la Hollande a péché, et la même cause qui a fait obstacle à la propagation des ouvrages hollandais dans la basse-Allemagne a empêché les productions écrites en *platt-deutsch* d'être goûtées hors du cercle étroit dont elles reproduisaient le langage. Mais aujourd'hui les positions

(1) Les poésies de Bornemann sont parvenues à leur 5^e édition: la dernière (*Gedichte in platt-deutscher Mundart*, 5^e ausg. Berlin 1843) est ornée de jolies gravures à l'eau forte.

sont changées : la publication des *Germaniens Völkerstimme*, permet de faire ce qui, jusqu'à présent eût été impossible, savoir une langue bas-Allemande écrite, tenant un juste milieu entre tous les patois locaux, ou au moins deux grands dialectes, le *Nederlandsch* et le *Nedersassisch*, unis par un seule orthographe et des règles communes. D'un autre côté, l'adjonction des Pays-Bas au cercle littéraire du *Nederdütsch* assure aux auteurs allemands qui écriraient dans cet idiome en suivant l'orthographe proposée; un placement assuré de leurs ouvrages en Belgique et en Hollande. Jamais à aucune époque on n'a autant écrit qu'aujourd'hui dans les dialectes locaux de l'Allemagne; ne serait-il pas facile de régulariser cette tendance en ce qui concerne les dialectes du nord? Quelques poésies, quelques pièces de théâtre, voire même quelques romans écrits non en *platt-deutsch*, mais en pur *nederdütsch*, nuiraient-elles plus à l'unité germanique que les productions locales publiées jusqu'à présent?

Il existe, nous le savons, dans le nord de l'Allemagne, des préventions contre le bas-allemand. Comme il n'est parlé que dans les classes inférieures, les gens de bon ton le trouvent plat et désagréable. Selon M. Plate, des vers flamands doivent éternellement paraître baroques à un Allemand instruit, et prêter au ridicule au lieu d'émouvoir (1).

Cette opinion est-elle fondée?

Il n'est pas raisonnable de mépriser les sons d'un dialecte par cela seul qu'on les entend dans la bouche du peuple. A ce compte, les Français du midi, dont le patois a tant de rapports avec l'espagnol, devraient avoir peu de sympathie pour cette langue; or c'est précisément le contraire qui a lieu. Si, mettant de côté cette circonstance, on compare entre eux le haut et le bas-allemand, ainsi que nous l'avons fait, on est forcé de reconnaître que celui-ci est plus harmonieux que

(1) Voici ses propres expressions : « Kein Geist in der Welt würde die flämischen Dichtungen bei uns dem Schicksal entziehen, das leider auch die sonst so ausgezeichneten holländischen Werke trifft : sie würden ewig barock erscheinen und statt zu rühren, zum unwiderstehlichsten Lachen reizen. » p. 19.

l'autre. En quoi donc pourrait-il choquer les oreilles habituées aux sons du *hochdeutsch*? Serait-ce parce qu'on n'y rencontre pas les nombreux sifflements de ce dernier; parce que le *sch* s'y retrouve rarement; parce que le *t* y tient la place de l'*s* et du *tz*? Mais l'Allemand qui lit les auteurs anglais y trouve ces consonnes dans la même proportion qu'en flamand (1) et cependant il admire la langue de Shakespeare.

Ce qu'il y a de fondé, disons-le, c'est la répugnance des gens instruits pour les sons larges et trainants de la Westphalie et d'une partie du Hanovre; pays dont le dialecte est appelé avec raison *platte und breite mundart*, parce que la plupart des voyelles y sont changées en diphthongues. Or les réformes que nous proposons tendent précisément à faire disparaître des sons semblables du flamand littéraire. Le *nederdütsch* cultivé est aussi éloigné du *breite mundart* que de nos patois de Gand et de Bruxelles; il n'est pas plus juste de le juger d'après l'un que d'après les autres. Notons encore que les objections contre notre langue viennent toujours d'individus qui ne la connaissent pas, tandis que les Allemands qui l'ont étudiée s'accordent à lui trouver de la naïveté, de la souplesse et même de l'harmonie.

Au surplus il est un fait qui répond d'avance à toutes ces objections : un des poètes les plus populaires de l'Allemagne, Hebel, a écrit dans un dialecte provincial, *die allemannische mundart*, qui n'est ni aussi grammatical ni plus harmonieux que le *nederdütsch*; et, bien que sa langue soit identiquement la même que celle des paysans du haut-Rhin, personne ne la trouve plate ou vulgaire. Pourquoi en serait-il autrement de l'antique idiome de Herman et de Wittekind?

Oui, la sœur aînée de toutes les langues germaniques peut encore, malgré ses malheurs passés, espérer un bel avenir. Que tous ceux qui la parlent, mettant de côté leurs préjugés, leurs habitudes locales, unissent donc leurs efforts pour la cultiver. Jamais, de nos jours, l'occasion n'a été plus propice.

(1) En effet *sh* n'apparaît en anglais que devant une voyelle; *ship*, *shadow*, *sharp*, etc., et le *t* s'y entend toujours dans les mêmes cas que dans le *nederdütsch*: *that*, *what*, *water*, etc.

Tandis qu'en Belgique un essaim de jeunes écrivains consacrent leurs talents à la langue maternelle, on se livre en Allemagne et en Hollande à l'étude de ses dialectes et l'admirable invention des chemins de fer, — due aux fils des anciens Saxons, — va bientôt réunir, comme dans une même patrie, toutes les populations bas-allemandes. Lorsque l'habitant d'Ostende et celui de Stettin, franchissant par la puissante vapeur les 200 lieues qui les séparent, pourront fraterniser à Bruxelles ou à Cologne, iront-ils employer une autre langue que celle de leur enfance (1)? Et si nous avons alors des théâtres flamands bien organisés, n'y verra-t-on pas accourir tous les bas-Allemands qui visitent la Belgique? Quelle impulsion un pareil appui ne donnera-t-il pas à la littérature!

Que l'on pèse mûrement toutes ces circonstances et l'on verra qu'une réunion littéraire de toute la famille bas-allemande, pure utopie il y a quinze ans, est aujourd'hui une chose dont la réalisation ne doit rencontrer que peu d'obstacles.

C'est l'espoir d'amener ce résultat qui nous a portés à publier cet opuscule. Nous l'avons écrit en français, parce que cette langue, comprise des classes instruites en Hollande et en Allemagne, est en même temps celle d'une partie de nos concitoyens à qui nous avons voulu faire connaître la question flamande sous son véritable point de vue.

(1) Aujourd'hui les Allemands en Belgique se servent du français, tant avec les Flamands qu'avec les Wallons. Si le flamand était plus cultivé dans la classe moyenne, il deviendrait, (pourvu qu'on ne le prononçât pas à la gantoise ou à la hollandaise) le moyen naturel de communication avec les habitants d'Outre-Rhin. À Bruxelles les ouvriers flamands conversent très-facilement avec les ouvriers allemands tant du Midi que du Nord.

APPENDICE.

Nous donnons ici des extraits d'écrivains flamands, hollandais et bas-saxons, en mettant en regard leur texte dans l'orthographe que nous proposons. Nous y avons remplacé quelques expressions locales par des expressions d'un usage général, non dans la prétention de corriger ces auteurs, qui sont irréprochables au point de vue où ils ont écrit, mais dans le but de faire apprécier la tendance que nous voudrions voir imprimer à la langue. Ce parallèle démontrera, qu'au moyen de légers changements orthographiques, le dialecte des Pays-Bas (*nederlandsch*) peut être parfaitement compris dans la Basse-Allemagne et vice-versa. On y verra aussi combien les dialectes populaires du Sleswig, du Brandebourg et de la Vieille Prusse, — nous avons choisi à dessein ces points extrêmes de la carte, — se rapprochent du flamand écrit. Nous avons joint à ces pièces quelques notes explicatives en flamand. Le tout est précédé d'une ballade de Goëthe avec la traduction flamande, comme complément du parallèle entre le haut et le bas-allemand que nous avons donné dans la première partie de cet ouvrage.

L'orthographe de chacun de ces auteurs a été soigneusement conservée. Le lecteur flamand n'oubliera pas que l'*u* all. sans tréma se prononce *oe* (*ou* français) et que d'après l'orthographe du h.-all., la voyelle suivie d'une seule consonne est presque toujours longue.

HOCHDEUTSCH.

Erlkönig.

Ballade von Gæthe.

Wer reitet so spät durch Nacht und Wind?
Es ist der Vater mit seinem Kind;
Er hat den Knaben wohl in dem Arm,
Er fasst ihn sicher, er hält ihn warm.

Mein Sohn, was birgst du so bang dein Gesicht? —
Siehst Vater, du den Erlkönig nicht?
Den Erlenkönig mit kron' und schweif? —
Mein Sohn, es ist ein Nebelstreif. —

« Du liebes kind, komm, geh mit mir!
» Gar schöne Spiele spiel' ich mit dir;
» Manch' bunte Blumen sind an dem Strand!
» Meine Mutter hat manch' gülden Gewand. »/

Mein Vater, mein Vater, und hörest du nicht,
Was Erlenkönig mir leise verspricht? —
Sey ruhig, bleibe ruhig, mein Kind;
In dürren Blättern säuselt der Wind. —

« Willst, feiner Knabe, du mit mir gehn?
» Meine Töchter sollen dich warten schön;
» Meine Töchter führen den nächtlichen Reihn,
» Und wiegen und tanzen und singen dich ein.

Mein Vater, mein Vater, und siehst du nicht dort
Erlkönigs Töchter am düstern Ort? —
Mein Sohn, mein Sohn, ich seh es genau;
Es scheinen die alten Weiden so grau. —

« Ich liebe dich, mich reizt deine schöne Gestalt;
Und bist du nicht willig, so brauch' ich Gewalt. » —
Mein Vater, mein Vater, jetzt fasst er mich an!
Erlkönig hat mir ein Leids gethan! —

Dem Vater grauset's, er reitet geschwind,
Er hält in Armen das ächzende Kind,
Erreicht den Hof mit Muhe und Noth;
In seinen Armen das Kind war todt.

NEDERDÜTSCH.

Elfenkoning.

letterlike oversetting.

Wie rydt foo laat door nacht en wind?
Het is de vader met synen kind';
Hy heeft den knaap wel in den arm,
Hy vat hem veilig, hy houdt hem warm.

Myn foon, wat bergs-de foo bang dyn geficht?
Sies-de, vader, den Elskoning niet?
Den Elfenkoning met kroon en sleep?
Myn foon, het is een nevelstreep. —

« Do lief kind, kom, ga met mi!
» Seer schoone spelen speel ik met di;
» Menig bonte bloemen sijn aan den strand!
» Myne moeder heeft menig gouden gewaad. » /

Myn vader, myn vader, en hoeres-de niet
Wat Elfenkoning mi stillekens belooft?
Sy gerust, blyf gerust, myn kind;
In dorren bladeren suifelt de wind. —

Wils-de, synen knaap, met mi gaan?
Myne dochters fullen di schön oppassen;
Myne dochters vöeren den nachteliken rei,
En wiegen en danssen en singen di in.

Myn vader, myn vader, en fies-de niet daar
Elskonings dochters aan den düisteren oord? —
Myn foon, myn foon, ik fie het nauw;
Daar schynen de oude wilgen foo grauw.

Ik bemin di, mi lokt dyne schoone gestalt;
En bist-de niet willig, foo gebruik ik geweld!
Myn vader, myn vader, nu vat he mi aan!
Elskoning heeft mi een doödyden gedaan.

De vader verschrikt, hy rydt gefwind,
Hy houdt in armen het snikkende kind,
Bereikt de hoeve met moeite en noöd;
In synen armen het kind was doöd.

AANMERKINGEN.

In stede van de woorden : *laat, veilig, belooft, lokt, hoeve*, hadden wi ook *spade, seker, verspreekt, ridst, hof*, kunnen seggen; want dese wortelwoorden bestaan ook in 't nederdútsch, doch werden niet foo algemeen gebruikt als de eersten. — *Lyse* ofte *lynse* (*lentus, lentis, submissus*) vindt men by Kiliaen; *lyselick spreken, submissa voce loqui*... Ook waren *roeven, roewig, (rusten, ge-*

DIALECTE DES PAYS-BAS (NEDERLANDSCH).

ORTHOGRAPHE FLAMANDE DE LA COMMISSION.

Lied

Gezongen ter gelegenheid van de opening des yzeren wegs tus-
schen Antwerpen en Keulen,

De feestgalm ruischt langs markt en straten,
De volkeren zyn uitgelaten,

De weérklank dryft den juichtoon rond;
De vanen die de gevels tooijen
En kronklend waeijen uit hun plooijen,
Verkondigen een blyden stond.

De Scheldestroom zwol sedert jaren,
Zoo hoog niet met zyn grauwe baren,
Zoo fier niet als hy 't heden doet;
En Lei- en Dendergolven zakken
Zyn schoot in, uit hun kleinste takken,
En klimmen juichend met zyn vloed.

't Is feest, 't is feest in Antwerps wallen,
De viering zet heur daevrend schallen
Van stad tot stad door Belgie voort.

De gryze Maesstroom doet zyn wateren
In volle akkoorden mede schateren,
Dat alles jubelt om zyn boord.

En in verbroedring met de Schelde,
Die lang op die omarming telde,
Gaen zy den Rhyngod te gemoed;
Den grootvorst van Europa's stroomen,
Die vrolyk opspringt uit zyn zoomen,
En *haer* als trouwe zusters groet.

rust) by ons eertyds in gebruik; van daar komt het woord *roevaerd*, door de Hollanders *ruwaard* geschreven. In plaats van *rusten*, vindt men in de oude handschriften *rasten*, gelyk in 't hoogduitsch; *rüsten* in 't hoogd. bediedt *uitrusten*, *gereëd maken*. — Met *warten* stond in betrekking het oud-dietsch *waerden*, (*sorgen*, *bewaren*), waarna het fransche *garder* gevormd is; *waarden* is nog by de Nedersaksers in gebruik. Het hoogd. *warten* beduidt ook *wachten*. — *Grausen* is verwand met *grouwen*, *gruuen*, *griselen*.

TEXTE DANS L'ORTHOGRAPHE PROPOSÉE.

Lied

*Gefongen ter gelegenheid van de opening des yferen wegs tus-
schen Antwerpen en Cölen.*

De feestgalm ruischt langs markt et straten,
De volker(hier)sijn uitgelaten,
De weérklank dryft den juichtoön rond;
De vanen die de gevels tooijen
En kronklend waijen uit hun' plooijen,
Verkond'gen eenen blyden stond.

De Scheldestroom fwol sedert jaren,
Soo hoög niet met syn' grauwe baren,
Soo fier niet als hy 't heden doet;
En Lei- en Dendergolven sakken
Syn schoot in, uit hun' kleinste takken
En klimmen juichend met syn' vloed.

't Is feest, 't is feest in Antwerps wallen,
De viering fet heur dav'rend schallen
Van stad tot stad door Belgien voort.
De gryfe Maasstroom doet syn' wateren
In volle akkoorden mede schateren,
Dat alles jubelt om syn' boord.

En in verbroedring met de Schelde,
Die lang op die omarming telde,
Gaan si den Rhyngod te gemöet;
Den grootvorst van Europa's stroomen,
Die vrolik opspringt uit syn' foomen,
En fé als trouwe fusters gröet.

De bergen neigen hunne kruinen,
De burgten ryzen uit hun puinen,
Langs bei zyn oevers vrolyk op;
En zien verwonderd uit de wolken,
Als reuzen neder op de volken,
Die schaetren om zyn golvend zop.

Wees welkom! klinkt het allerwegen,
De verte toe, den hemel tegen,
o Blyde stond, zoo lang verwacht!
Gegroet, gegroet in deze strêken,
Waer wy dezelfde tale spreken;
Wees welkom, volk van één geslacht!

Germaen en Vlaming opgetogen,
Met tranen van gevoel in de oogen,
En de armen om elkaër geslaen;
Herinn'ren daer, als brave zonen,
Hun vroeger afkomst der Teutonen,
Het hart tot kloppens aengedaen.

Zyt welkom ook by Schaldis baren!
Gy overschrokken Duitsche scharen,
Weest welkom hier voor jaer en dag;
Gegroet, gegroet in Belgies oorden,
Zoo lang er by de groene boorden,
Een visschershulkje dobbren mag.

Hoe wyd eens van elkaër gelegen,
Gekrompen zyn de verste wegen,
En schynt het donkere verschiet
Ons enkel nog voor 't oog te scheiden,
De Spoorbaen werpt zich tusschen beiden,
En ruimte en afstand zyn te niet.

Trouw blyven we in verbroedring leven,
Dan zal de Handel wedergeven,
Wat eens de Kryg te driest verslond;
Dan zal de Nyverheid heur schatten,
Bestendig voor ons uit doen spatten,
o Volken van Germanjes grond!

En, wordt het grootsch ontwerp gesteven,
Dan zal, ten prys van later neven,
Door ons beleid, het yzren pad

De bergen neigen hunne kruinen,
De borgen ryfen uit hun' puinen,
Langs bei fyn' oevers vrolik op;
En sien verwonderd uit de wolken
Als reufen neder op de volken,
Die schat'ren om fyn golvend sop.

Wees welkom! klinkt het allerwegen,
De verte toe, den hemel tegen,
O blyde stond, soo lang verwacht!
Gegröet, gegröet in defe streken
Waar wi defelfde tale spreken;
Wees welkom, volk van één geslacht!

Germaan en Vlaming opgetogen,
Met tranen van gevoel in d' oogen,
En d' armen om elkaër geslaan;
Erinn'ren daar, als brave fonen,
Hun' vröeger afkomst der Teutonen,
Het hert tot kloppens aangedaan.

Sijt welkom ook by Schaldis baren!
Gij overschrokken' duitsche scharen,
Weest welkom hier voor jaar en dag;
Gegröet, gegröet in Belgiens oorden,
Soo lang er by de gröene boorden
Een visschers hulkje dobbren mag.

Hoe wyd eens van elkaër gelegen,
Gekrompen fijn de verste wegen,
En schynt het donkere verschiet
Ons enkel nog vör 't oog te scheiden,
De spoorbaan werpt fich tusschen beiden,
En ruimte en afstand fijn te niet.

Trouw blyven w' in verbroedring leven,
Dan fal de Handel wedergeven
Wat eens de Kryg te driest verslond;
Dan fal de Nyverheid heur schatten,
Bestendig vör ons uit doen spatten,
o Volker van Germaniens grond!

En, werdt het grootsch ontwerp gesteven,
Dan fal, ten prys van later' neven,
Door ons beleid, het yfren pad

Geheel het Noorden eens omgorden,
Germanje *slechts één* landschap worden,
Zyn volken, burgers *ééner* stad.

Daer wordt eens 't kroost van Schakdis zoomen,
Van Rhyne- en Elbe- en Donaustroomen,
Een kostbare oogst door aengebragt;
Dan zal het onder 't schatten garen,
Welligt eens in 't verleden staren,
En fier zyn om zyn voorgeslacht.

Volherdt met moed, verbonden volken!
Uw lof stygt op tot aen de wolken,
Uw eerzuil boven Keulens dom,
Snelt voort! menschlievend is uw richting,
Voert wysbegeerte en volksverlichting
Tot 's werelds heil den aerdbol om.

Klimt hoog en moedig, Scheldebaren!
Doet by het jubelen der scharen,
Uw vloed als hun akkoorden slaen;
Klots, vader Rhyne, uw golven grover,
Hef *haer* verheugd uw boorden over;
En, gryze Maestroom, hef, hef aen!

VAN RYSWYCK.

DIALECTE DES PAYS-BAS (NEDERLANDSCH)

ORTHOGRAPHE HOLLANDAISE.

Met eerbiedigen schroom vat ik de pen op, om de herleving van den Nederlandschen staat te beschrijven. Onder de verbazende uitkomsten van den gelukkigen veldtogt der verbonden mogenheden tegen Frankrijk in den jare 1813, was er geene gewigtiger dan deze: noch in aanleg edeler, noch in voortgang wonderbaarder, noch rijker in gevolgen, noch schitterender in afloop, noch meer bevredigend voor den waren wijsgeer, die in groote gebeurtenissen de sporen van des menschen zedelijke grootheid boven alles hoopt te ontdekken.

Binnen het verloop van weinige — niet jaren, noch maanden — maar weken, zag men eene natie, verdrukt door de wreedste overheersching, vernederd zoo diep zij vernederd kon worden, ja uitgedelgd en vernietigd; wier ongeluk men naauwelijks durfde beklagen, omdat

Geheel het Noorden eens omgorden,
Germanië maar één landschap worden,
Syn' volker, bōrgers ééner stad.

Daar werdt den kroost' van Schaldis foomen
Van Rhy- en Elbe- en Donaustroomen,
Een kostbare oogst door aangebragt;
Dan fal het onder 't schatten gären,
Wellicht eens in 't verleden' staren
En fier syn om syn voorgeslacht.

Volhardt met moed, verbonden' volken
Uw lof stygt op tot aan de wolken,
Uw eerful boven Cölens dom,
Snelt voort! menschlievend is uw richting,
Vöert wysbegeerte en volksverlichting
Tot 's werelds heil den eerdbol om.

Klimt hoog en moedig, Scheldebaren!
Doet by het jubelen der scharen,
Uw vloed als hunn' akkoorden slaan.
Klots, vader Rhy, dyn' golven grover,
Hef se verheugd dyn' boorden over;
Do, gryfe Maastroöm, hef, hef aan.

DIALECTE DES PAYS-BAS

ORTHOGRAPHE PROPOSÉE.

Met eërbiedigen schroöm vat ik de pen op, om de herleving van den Nederlandschen Staat te beschryven. Onder de verbasende uitkomsten van den gelukkigen veldtogt der Verbondene Mogendheden tegen Frankryk in den jare 1813, was er geene gewichtiger dan dese: noch in aanleg edeler, noch in voortgang wonderbaarder, noch ryker in gevolgen, noch schitterender in afloop, noch meër bevredigend vör den waren Wysgeer, die in groote gebeurtenissen de sporen van des menschen fedelike grootheid boven alles hoopt te ontdekken.

Binnen het verloöp van weinige — niet jaren, noch maanden — maar weken, fag men eene natie, verdrukt door de wreëdste overheersching, vernederd so diep si vernederd konde werden, ja uitgedelgd en vernietigd, wier ongeluk men nauweliks durfde beklagen, om dat men

men vreesde *haar* te moeten verachten. Binnen weinige weken zag men *haar* uit die schande en dat niet verrijzen, hare ketenen afwerpen, haren rang onder de volken hernemen; zag men *haar* door gansch Europa achten, eerbiedigen, toejuichen, en haar maatschappelijk geluk als eenig en benijdenswaardig roemen.

Er is voor de menschelijkheid geen schooner schouwspel, dan de val eens dwingelands. Nooit zag de wereld er een, grooter dan **NAPOLÉON BUONAPARTE**, nooit eene vernedering gelijk aan de zijne. Gansch Europa lag aan zijne voeten. Pruisen had in éénen veldslag alles verloren, en bestond *slechts* door des overwinnaars genade. Duitschland huldigde zijnen verdrukker onder der nieuwen titel van Beschermer; Zwitserland onder dien van Bemiddelaar. België was reeds vroeg aan Frankrijk gehecht; de Hollandsche gewesten, lang geplaagd en uitgemergeld, waren eindelijk zonder schaamte ingezwolgen. Gekwetste eer had Denemarken voor hem gewonnen. Zweden had een Franschen krijgsman tot de erfenis der **KARELS** en **GUSTAVEN** geroepen. In Italië werd geene andere magt geëerbiedigd dan de zijne...

VANDERPALM.

DIALECTE DE BRUNSWYK.

PRÉFACE DU DÖNEKEN-BOEK, PAR SCHELLER.

Förwörd.

It stait fêl gefhreven, wat nig wâr is, mâr it givt ok fêl wares, worfan Lukas nist shrivt. Dus is Arend Wârmund to rade worden, döneken edder mereken na der wârheid to shriven, de men nemen kan, wo men wil, *islik* na finer hōge un möge, for wâr edder unwâr, eft se men to laghen maket, des in usen swög'- un dröv'faligen tiden *fornt* behöv is. He hadde enen groten hupen tohop' efhreven, do fäleden der hūsmåd *hövelspöne* tom füberböten, un se nam fan finen shrivten ein blad na dem andern, bet he int läste den avgang märkede, dog nig wuste, wôr fyn' papyr blév. Fan *unshigt* kwam he dârhinder, as se just mid enem nigen blade dat holt anstäken wolde. « Wat tom düvel! » rép he, wat understait se sik, myn papyr to forbâren? » — « Og! it is jo ful efhreven? » så se *driharig*. — Wat sholde he dōn as laghen, un dat, wat nog nig forbruked was, reddē un bysluten? Dewile aver *islik* slot finen flötēl hävt, so is nogtan de fekerheid nig alto grōt, un he mot

vreëde se te moeten verachten. Binnen weinige weken sag men se uit die schande en dat niet verryfen, häre ketenen afwerpen, hären rang onder de volker hernemen; sag men se door gants Europa achten, eërbiedigen, toejuichen en häär maatschappelik geluk als eëinig en benydenswaardig roemen.

Er is vör de menschelikheid geën schooner schouwspel, dan de val eenes dwingelands. Nooit sag de wereld er eën, grooter dan Napoleon Buonaparte, nooit eene vernedering gelyk aan de syne. Gants Europa lag aan syne voeten, Prüissen had in eënen veldslag alles verloren, en bestond maar door des overwinnaars genade. Düttschland huldigde synen verdrukker onder den nieuwen titel van Beschermmer; Switserland onder dien van Bemiddelaar. Belgien was reëds vörge aan Frankryk gehecht; de Hollandsche gewesten, lang geplaagd en uitgemergeld, waren endelik sonder schaamte ingefolgen. Gekwetste eër had Dænenmarken vör hem gewonnen. Sweden had eenen franschen krygsmann tot de erfenis der Karels en Gustaven geroepen. In Italië wierd geën andere macht geeërbiedigd dan de syne....

DIALECTE GÉNÉRAL DE LA BASSE-ALLEMAGNE (*nedersaksf.*)

ORTHOGRAPHE PROPOSÉE.

Voorwoord.

Het staat veel geschreven, wat nich waar is, maar het geeft ook veel wares, waarvan Lukas nits schryft. Dus is Arend Waarmund to rade geworden, dōnekens odde märekens na der waarheid to schryven, dé men nemen kan, woe men wil, elk na syner höge un möge, vör waar odde onwaar, ef se maar to lachen maken, dés in onsen swөг- un dröeffaligen tyden voor allem behoef is. He hadde eenen grooten hoöp tohööp geschreven, doe fäälde der huismaid swävelstikken tom vütürböeten, un se nam van synen schriften een bläd na dem anderen, bet he in't läste den afgang merkte doch nich wuste, woör syn papiir bleef. By toeval kwam he daarhinder, as se just mit eenem nieuwen blade dat holt aansteken woulde, « Wat tom düvell » riep he, wat unders-taat se sik, myn papiir to verbernen? « — Och! het is ja vol geschreven! » sei se unbeschaamd. — Wat foulde he doen, als lachen, un dat wat nog nich verbruikied was, reddden un bysluiten? Dewyle äver elk

föken, up andere wif sine arbeid to fchermen, nömlük dardorg, dat he fe dorg den druk forfelföldiged der helen werld overgibt, umme, wat de krüdekramers, kefe- härings- un worst-hoken nig to tuten un inwikkels forbruket, den mutten in düffer un jünner bökerie to sparen. Wat blivt dog jümmer over, un ergen enem lëvhävver to dënste!

Ik en wil nig hopen, dat men düffen forfök, de ölde Sassenprake an de nige to binden un to knütten, umme de läste van männigen upgedrungenen un ingeslekenen Mifenishen, dat sint högdüdeshen, wörden to füvern, fhëv upnemen, un to hard un fwär rigten werd. It dait wärkelik nöd, usen ölden Sassiſhen ſün- un hilgedages-rok eins üt to börsten un to kloppen, un up to fligen, dewile it nog tyd is, er ön de mutten, de de Högdüdeshe aldages-rok darin ebragt hävt, hël un gans upfräten. De digters un rimers hävt dat öre dän, düffe öldeste Düdeshe sprake bym leven to erhölden, mär dat rekket nig hël tom tele, bet ök de profa- edder sligtſhriver fik der fake annemet, de de fele wör'de hävvet, de fik in nene verſhe bringen latet, wowol männig faken ök wör'de in verſhen ſtät, de dár nig in hör't. — Oft Arend Wärmund den regten un nouwen pad un wäg dropen hät, un dräpen konde, dat möget de prøvere rigten, un de tyd leren.

Gefhreven up miner *döruse* in deme jår agtteinhunderd seven un twintig.

AREND WARMUND.

AANMERKINGEN.

Woe, gelyk het hoogd. *wie*, komt met onse bywoorden *hoe* en *gelyk* overëen. — *ſornüt* is eigentlik *torenuut*, voor alles. — *hüvelspöne*, hoogd, *hobelſpäne*, fijn *ſchaafſpaander*, *ſchavelingen*; *hobeln* in 't hoogd, is *ſchaven*; *ſchaben* bediedt eigentlik *ſchräpen*, racler. — *vuur böeten*, vör *vuur aanſteken* is

DIALECTE DE MINDEN, EN WESTPHALIE

AN PRUDENS VAN DUYSE.

Antwoord op't lied: « Aen het keulsche Zanggenootſchap »

Welkome Sang in nederdütsker Tungen,
Welkome Belge, du keen Franskillon!
Welkome dy in platten dütsk gesungen,
Wy byde sünt ja eenet Stammes Soon.

slot fynen sleutel heeft, foo is nochtans de fekerheid nich al to groöt, un he moet söeken, up andere wyfe sine arbeid to schermen, namelijk daardoor, dat he se door den druk verveelvöldigd, der heele wereld overgeeft, um, wat de krüidekramers, käse- härings- un worsthöeken nich to tuiten un inwikkels verbruikt (hebben), den motten in defer un jener boekery to sparen. Daar blyft toch immers wat over, un ergen eenem liefhebber to dienste!

Ik en wil nich hopen, dat men defen versöök, de oulde Sassensprake aan de nieuwe to binden un to knütten, um de läste van menigen upgedrungenen un ingeslekenen *Missenischen*, dat sijn *hoogdütschen* woorden to fuiveren, scheef upnemen, un to hard un swaar richten sal. Het deed werkelijk nööd, onsen ouden Sassischen fon- un heiligedages-rok eens uit to börstelen un to kloppen, un up to vlyen, terwyl het nog tyd is, eer hen de motten, dé de Hoogdütsche aldages-rok daarin gebragt heeft, heël un gans upvreten. De dichters un rymers hebben dat hünne gedaan, (um) dese öuldste Dütsche sprake bym leven to erhouden, maar dat rekt nich heël tom tele, bet ook de profa- odde slichtschryver sik der fake aannemet, dé vele wöörden heeft, dé sik in neene verssen bringen laten, woewel menigvaken ook wöörden in verssen staan dé daar nich in gehoören. — Of Arend Waarmund den rechten un nauwen pad un weg getroffen heeft un treffen konde, dat mögen de präeveere richten un de tyd leeren.

Geschreven up myner kamer, in dem jaar achttienhunderd feven un twintig.

ook in Groningen gebruikelik. Sie *Weiland*, op 't woord. — *Bet*, hoogd, *bis*, *tot dat*. In Limborg en Gelderland segt men ook *bis*; in Hanover en Brandenburg : *bes*. — *Daarhinder*, daarachter. — *Hoks*, ook *hoker*, gelyk in 't hoogd, een kleinen kramer. — *knütten*, knoopen. *teel*, hd. *ziel*, is *doel*, grieksch $\tau\lambda\omicron\varsigma$.

NEDERSAKSISCH.

AAN PRUDENS VAN DUYSE.

Antwoord op 't lied : « Aan het kölsche Sanggenöitschap. »

Welkomen Sang in nederdütscher Tunge,
Welkomen Belge, Du keën Franskiljon!
Welkomen Di in platten dütsch gefungen,
Wi beiden fiin ja cenes Stammes Soon'.

Van hoogen Stamm, van Tuiskons Stamm entsprungen,
Eent us een Blout, ja eener Sprake Toon.
Dy heft voortied dat franske Jock betwungen
Spreekt nu, jy Belgen, ook den Fransken Hoon ?

Vam Weserstrand, de Marke van Westphalen,
Wiet fütder noch bet an de Oostsee wiet,
Sprekt ollet Volk in nederdütsker Talen.

Sy staat de voorwacht in de Westermarken,
o Holet fast in vaderlandschen Striet!
An Belgien hand fal Dütsklands Macht verstarcken.

H. E. MARCARD.

DIALECTE DU BRANDEBOURG.

Et spécialement de la petite ville de Gardelegen.

De Fröhling.

Dät Land ergrönt all öber all,
De Luft werd mill un warm!
Schon kehrt torügg mit hellen Schall
De bunte Vägel Schwarm.

So kündigt sick dät Fröhjoahr an,
De starre winter Schwinn't
Frisch up! frisch up! mit Ploog un Spann,
De Frölings-Dag beginnt.

Herbi! herbi! ji akkerslud!
Schon lukker is dät Feld;
Doa-seegnet Gott, wo rechter Tied
Werd Hoab un Goot bestellt.

Mit Gottesforcht streut in dät Land
De Soat to'm Ehrend-dag!
Uut Gottes Allmachts vullen Hand
Fällt dau un hoagelschlag.

Wat wi versai'n in Sorg un Möh,
Dät kören is so klein,
Doch herrlich drift et in de Höchd,
Mit Seegen to erfreun.

Van hoogen Stam, van Tuiskon 's Stam entsprungen,
Eënt un één Bloed, ja ééner Sprake Toon;
U heeft voortyd dat fransche Jok bedwungen,
Spreekt nu, Gi Belgen, ook den Franschen Hoon!

Vam Weserstrand; de Marke van Westphalen,
Wyd vöörder nog, bet aan de Oostsee wyd
Spreekt al et Volk in nederdütscher Tale.

Si staat de Voorwacht in de Westermarken,
O! houddet vast in vaderlandschen Stryd!
Aan Belgiens Hand fal Dütschlands Macht versterken.

H. E. MARCARD.

Minden aan de Weser, den 17 juliüs 1844.

NEDERSAKS., ORTHOGAPHE PROPOSEE.

Dat Voorjaar.

Dat land ergrönt al överal,
De lucht werdt mild un warm!
Reëds keert torüg met hellen schal
De bunte vogelfwarm.

Soo kundigt sich dat voorjaar aan,
De starre winter verfwindt.
Frisch op! frisch op! mit ploeg un span,
De lentedag begint.

Herby! herby! Gi akkerlieden!
Reëds lossen is dat veld;
Daar segent God, waar (to) rechter tyd
Werdt have en goed besteld.

Mit godesvrucht strooit in et land
De faat tom ærne-dag!
Uit Godes almacht voller hand
Vält dauw un hagelslag.

Wat wi faijen in sorg un möeite,
Dat körenken is soo klein
Doch heerlik dryft het in de höögte
Um mit segen to verhögen.

So werden wi moal uut den dood
In Herrlichkeit un Glanz
Hervörgoahn uut den Erdenschoot
To'm himmels Æhrend-kranz.

W. BORNEMANN.

AANMERKINGEN.

Luck, luggherig, by Kiliaen, *laxus, flaxidus, ignavis*. — *ærnts*, by ons oogst, werdt in gants Dütschland gebruikt. De wortel is *aar*, lat. *arista*; *aren, eren*, by Kil. is *arare*.

DIALECTE DE L'EST DU DUCHÉ DE SLESWIG.

ANCIEN PAYS DES ANGLO-SAXONS.

(*Firmenich*. p. 38)

Angeln un de Angler.

Angeln liggt twischen de Slie un de Flensburger Wyk (wik) un geit noah't Westen bet to de Herrweg (Landstraot) twischen Sleswig un Flensburg. Dat is hen *gegen* ver miel lank un Bret un *meisto* vertein quadraotmiel grot. Dat Land is fruchtbaor; hier un daor geit wol en Sandstrek daodör, aober de is denn doch man kleen un small.

In Angeln is de öobergang von dat dütsche in dat Dän'sche. Süden von de Slie sprikt keen Minsch dän'sch un nohren von de Flensburger Wyk sprikt man keen Dütsch. In Angeln versteit man beide spraoken un de nohrer Hälfte kann ock beide Spraoken spreken, utnoahmen en Deel von de junge Lüde. Daogegen sind in de süder Deel man enige ole Lüde, de dän'sch spreken könen. De stadt Flensburg ist meistto gans dütsch, dao is man een dän'sche Preester un gaor keen dän'sche Schol. De Dutsche Städe langen wieder hen-af noah't nohren, as de dütsche Dörper.

De dütsche Spraok bredet sick in Angeln immer mehr ut, un dat Dän'sche *rittereert* noah nohren to. Kaspeln, wo vör föftig Jaohr bienaoh luter Dän'sch sproaken worr, sind nu meistto gans dütsch word'n, tum Biespil : Ulsbye, Saotrup, Thumbye, Boel (spr. Böhl). De dütsche Spraok is nich alleen dör de Hannel mit de Dütschen, de is ock dör Kaarken un Scholen, de *aalltohopen* dütsch sind, öober dat Dän'sche Her word'n; daodor hett dat angelsche Dütsch vel hochdütsche Wörer in sick opnaahmen. Op de Flensburger kant waard dat Dütsche noch wat dän'sch utspraoken; se seggen daor *slank weg* : dat Baarch, dat Disk; ü. s. w.

Soo föllen wi eëns uit den doôd,
In heerlikheid un glans,
Hervoorgaan mit den eerdeshoot
Tom hemels ærne-krans.

NEDERSAKSISCH, ORTHOGRAPHE PROPOSÉE.

Angelen un de Angelers.

Angelen ligt twisschen de Sly un de Flensborger wyk, un gaat na 't westen bet to de herweg (Landstraat) twisschen Sleswig un Flensborg. Dat is umtrent vier myl lang un breëd un ongeveer vierteen quaatmyl groot. Dat land is vruchtbaar; hier un daar gaat wel een fandstreek dador, aver dé is dän doch maar klein un smal.

In Angelen is de övergang van den Dütschen in dat Däänsche. Süden van de Sly spreekt keën mensch Däänsch un noorden van de Flensborger wyk spreekt men keën Dütsch. In Angelen verstaat men beide spraken un de noorder hälfte kan ook beide spraken spreken, uitgenomen een deël van de junge lüden. Daartegen siin in den süder deele maar eenige ouden lüden, dé dän'sch spreken können. De stad Flensborg is meest gants dütsch; daar is maar een däänsche priester un gaar keën däänsche school. De dütsche städen langen wyder hen-af naar 't noorden, dan de dütsche dörper.

De dütsche spraak breëdt sik in Angelen immer meër uit, un dat Däänsche trekt sik terug na 't noorden toe. Kerspelen waar voor vyftig jaar byna louter däänsch gesproken ward, siin nu meest gants dütsch geworden, tom byspel : Ulsbye, Satrup, Thumbye, Bööl (spr. Beul). De Dütsche sprake is nit alleën door den handel mit den Dütschen, dé is ook door kerken un scholen, dé altesamen Dütsch siin, över et däänsche heer geworden; dador hêt dat tangelsche Dütsch vele hoëgdütsche wöörder in sik opgenomen. Op den Flensborger kant werdt dat dütsche noch wat däänsch uitgesproken; si seggen daar bloëtweg : dat Baarch, dat Disk, vör de berg, de disch). en s. w.

In de letzte Jaohren is hier *umbie* in de Wochenblätter en *rätige* Stried öäber de dän'sche un dütsche Spraok wesen, wo wiet en jeder von de beiden gaon scholl. Aober de Angler hebb'n sich menig daonaoh wehrt, se sind in de wisse menung dat man se mit to dat Dütsche reKent, un só vel se sick ock sonst noch gefallen leten, wenn se man keen Kosten daovon hebb'n, so wurr et doch wol themlich unruhig waard'n, wenn hier de dän'sche spraok infohrt waard'n scholl.

DIALECTE DE DANZIG.

(*Firnenich*, p. 95.)

De Seelenwanderung.

En gesprük tweschen twee Buren.

Joost.

Na, Pauls, eck wensch von Harten glöck!
Jun Jahn es von de Reis gekamen;
Eck sach emm man det ogenbleck,
He sitt *schmock* ut, häft togenamen;
Dat schwarte kled, de Fedderhot
Steit emm, der *Duhs!* recht extra god.

Pauls.

Dat sall eck glowen; man de Jahn
Kost ok en Schwaret, kann eck seggen;
Dat kam mi op den Bidel an,
Denn jaarliksch wer wat toteleggen.
Man wat de alles häft gelerd,
Es ok en schönen Schelling werd.
Eck spar oft Näs on Ohren op,
Wenn he so anfängt to vertellen;
Wat häft de alles en den kop!
He *schnakt*, dat eem de Ohren gellen.
Man wenn dat wahr es, wat he secht,
Denn häft ons Predger doch nich Recht;
Seht, Vader, eck verstah man nich
Dat Ding so sennrik värtostellen,
Et es ok gar to wunderbarlich,
De Jahn kann dat man recht vertellen.
Ons Predger secht doch, dat de dod
De menschen drägt en Abrams Schot.

In de leste jåren is hier nevens in den wekeblåderen een hateliken stryd över de dåänsche un dütsche sprake ontstaan, woe wyd een ieder van de beiden gaan fal. Aver de Angelers hebben fick wenig daarna gekeërd; si fiin in de wisse meening dat men se mede to den dütsche reket, un soo veel si fik ook süns nog gevallen lieten, wen si maar keën kosten daarvan hebben, soo wierde het toch wel tämelik unroewig werden, wen hier de dåänsche spraak ingevöerd werden foulde.

NEDERSAKSISCH, ORTHOGRAPHE PROPOSÉE.

De Seelenwandering.

Een gesprek twischen twee Buren.

Joost.

Nu, Paul, ik wensch van herten gelük!
Uw Jaan is van de reis gekomen;
Ik fag hem maar dit oogenblik,
He siet schön uit, heeft toegenomen;
Dat fwarte kleëd, dé vederhoed
Staat hem, de düvel, recht extra goed.

Paul.

Dat fal ik gelooven; ma de Jaan
Kost ook een swaar (geld), kan ik feggen;
Dat kwam mi op den büdel aan,
Want jaarliks was (er) wat toeteleggen.
Ma wat dé alles heeft geleerd,
Is ook een schoönen schelling weerd.
Ik sper oft nefe un ooren op,
Wenn he soo aanvängt to vertellen;
Wat heeft dé alles inden kop!
He spreek, dat hem de ooren gallen.
Ma wen dat waar is, wat he segt,
Dän heeft ons Prediger doch nich recht;
Siet, vader, ik versta maar nich
Dat ding soo sinryk voortestellen,
Het is ook gaar to wonderlik,
De Jaan kan dat maar recht vertellen.
Ons Prediger segt doch, dat de dood
De menschen dräägt in Abraams schoot.

Min Jahn lacht äwer sonem *schmack*;
He secht : de Geist kan gar nich starwen;
Dat Lief nennt he den madensack,
Den waren ok de maden arwen.
On onse Geist kregt sin Verblief
Straks wedder en eenander Lief.....

AANMERKINGEN.

In de woorden *boer, loer*, komt de nederl. diphth. *oe* niet met de oude *uo*, maar met de vocale *ü* overeen. Daarom schryven de Oosterlingen *buur* en *luur*, schoon si gelyk wi uitspreken. De hoogduitsche seggen *lauër* en *bauer*,

DIALECTE DE TILSITT ET DES ENVIRONS.

(*Firmenich*, p. 105.)

E Telseter schoolmeister an den Kronprinzen von Preussen.

Dorchlauchtigster Kronprinz, eck bedd' Enngar sehr,
Se michte seck gnädig un huldvoll erbarmen
Hier äwer mi klägigen Stömper, mi armen!
E schoolmeister sie eck en Tels', en de Stadt,
Met zehn mal zwälf Dahler det Jahr; es dat wat?
Dat bruhkt maach Offiaier schon allehn for sien Pehrt,
Wat he man met Hehg un met Hawer trakteert.
E jungske, dat hier en 't Gymnasjum kahn geit,
Un seck noch met *амѡ un тѣнго* befreit,
Mott oft schon so vält bloß for Kestgeld betahle,
Wie eck als mien Lohn mi darf Jahr äwer hahle.....
Ja, wör nu mien Amt schon nich nitzlich dem Land,
Dann blehf eck al geren met ledziger hand;.....

Myn Jaan lacht över foo'nen snak ;
He segt : de geëst kan gaar nich sterven ,
Dat lyf nöemt he den madenfak,
Dén föllen ook de maden erven.
En onse geëst krygt fyn verblyf
Straks weder in een ander lyf.....

wyl si de oude *ä* altyd in *au* verwisselen. — *Smok* ofte *smuk* is eigentlik *sieraad*; *smuk* in 't dänsch bedüidt altyd *schoön*. *Snakken* vör *spreken* is ook in Friesland en in sommige streken Westvlaanderen's in swang.

NEDERSAKSISCH, ORTHOGRAPHE PROPOSÉE.

Een Tilsiter schoolmeester aan den Kroonprins van Pruisen.

Doorluchtigsten Kroonprins, ik bid U gaar feer,
Gi möcht U genadig un huldvol erbarmen
Hier över mi beklageliken stömper, mi armen !
Een schoolmeester bin ik in Tilsit, in de stad,
Met teenmaal twelf daler et jaar; is dat wat ?
Dat bruikt al menig officier alleën vör fyn peerd,
Dat he maar met hooi un met haver trakteert.
Een jungskén, dat hier in 't Gymnasjum kuim gaat
Un sik nog met *amo* un *τάπητα* bevredigt,
Moet oft al foo veel bloöt vör kostgeld betalen,
Als ik als myn loon mi darf jaar över halen.....
Ja, wierde nu myn ambt al nich nüttig den lande,
Dan bleef ik al geerne met lediger hand;.....

NOTE EXPLICATIVE SUR LA CARTE CI-JOINTE.

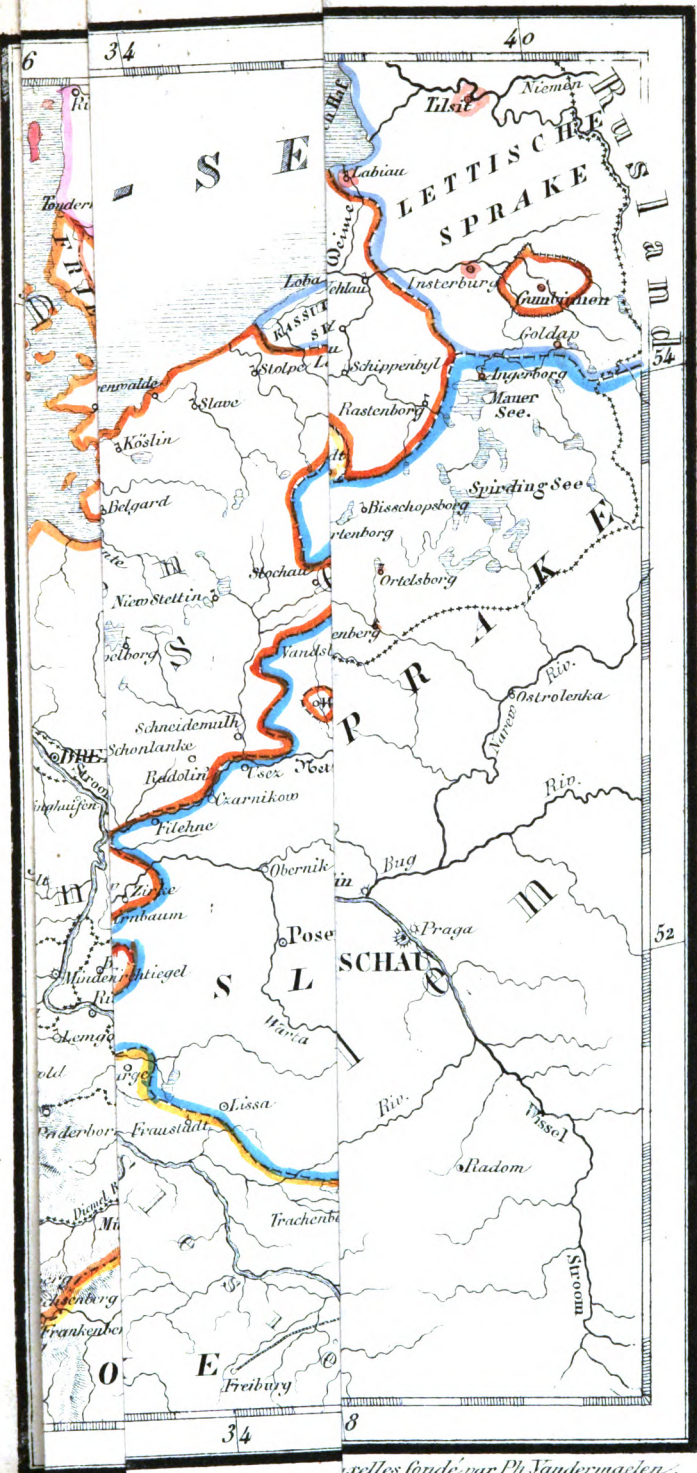
Cette Carte a été dressée d'après celle de M. Bernhardt (1) à laquelle nous avons fait plusieurs corrections. Nous avons compris dans le territoire bas-allemand les environs de Kalbe et de Stasfort jusqu'à la Saale et la Wipper (2) et indiqué, dans la Prusse orientale, l'enclave du haut-allemand comprenant les territoires de Wormditt, Guttstadt, Seeburg et Heilsberg (3). Nous avons aussi rectifié la limite entre le *nederlandsch* et le *nedersaksisch* : ce dernier dialecte s'avance dans les Pays-Bas et paraît avoir pour limites naturelles les bruyères entre Hasselt et Ruremonde, le grand marais de Peel et les marais et dunes qui divisent du sud au nord les provinces de Gueldre et d'Overyssel. Nous avons fait une nouvelle division sous le nom de *nederrhynsch*; elle comprend l'est du Brabant et le Limbourg, — nommé par le peuple *mich-land* ou *mich-quartier*, parce qu'on y prononce *mich, tch, uch*, au lieu de *mi, tk, u*, — et les cercles d'Aix-la-Chapelle et de Cologne jusqu'aux montagnes de l'Eifel. Ce dialecte se distingue par un mélange de haut-allemand, qui devient plus sensible à mesure que l'on s'approche du Rhin. A l'ouest de la Meuse, il se rattache, par la prononciation des diphthongues, au *nederlandsch*; à l'est de ce fleuve, il rentre dans le *nedersaksisch*. Le dialecte frison, qui diffère également de chacun des trois autres, n'est pas aussi étendu que le pense M. Bernhardt; on ne le remarque guères que dans la province de Frise, la petite contrée dite *Saterland*, entre l'Ems et le Weser (4), le long de la côte occidentale du Sleswig et dans les îles qui en font partie. Dans ce duché on remarque une autre division formant un triangle, dont la pointe s'avance au sud jusque près de la ville de Sleswig; on y parle un mélange de danois et de bas-allemand; celui-ci prédomine dans les villes, celui-là dans les campagnes. Au nord de la limite tracée dans la carte, le danois est encore, dans les villes, fortement mélangé de *nederdütsch*. Le dialecte qu'on parle dans l'Anglie (*Angelen*) entre Flensbourg et Sleswig, ne peut former une division spéciale : c'est presque du flamand littéraire. On en a vu un spécimen à la page 96.

On remarquera, près de Copenhague, l'île d'Amak, ancienne colonie hollandaise, qui, selon l'expression d'un écrivain belge (5), ressemble à un village de Flandre que le flot de l'alluvion aurait porté sur les rives du Danemark. On y parle encore aujourd'hui le bas-allemand, mais avec le dialecte des côtes de la mer baltique (6). C'est aussi cette langue qu'on parle dans les villes de la Prusse orientale situées dans le territoire des idiomes slave et letton, telles que Tilsitt, Labiau, Angerbourg, etc. Ces derniers idiomes n'ont cours que dans les campagnes.

Nous avons, autant que possible, fait entrer dans cette Carte les localités dont le dialecte est donné dans l'ouvrage de M. Firmenich. Les villes y sont écrites d'après la méthode allemande, indiquant approximativement le chiffre de la population. Les divisions politiques sont marquées par des croix.

La difficulté d'exprimer convenablement en français les subdivisions de la langue bas-allemande nous a porté à employer dans la carte ce dernier idiome.

(1) *Sprachkarte von Deutschland*, Kassel 1844, in-8°. — (2) Firmenich, p. 162 et suiv. — (3) Id., p. 111 et suiv. — (4) Id. p. 233. — (5) *Altmeyer, Voyage en Danemark*, etc., Liège 1842 et *Revue belge*, même année. — (6) *Taalk. Magaz.* t. III, p. 28.



...elles fondé par Ph Vandermaelen.

